

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 21 MAI 1897

No 12

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

M. Lawrence A. Wilson, de Montréal vient d'acheter au nom d'une nouvelle Compagnie, la "Empire Distillery Co.," la distillerie McDougall de Halifax, N. E.

Tout ne marche pas comme sur des roulettes au bureau de poste de Montréal. Il y a là un bureau de la douane qui pourrait bien apporter un peu plus de diligence à délivrer les colis postaux, ou simplement à prévenir les intéressés qu'ils ont un paquet à leur adresse.

Les cyclistes se plaignent, et ils n'ont pas tort, de l'état de nos rues. On leur fait payer \$2,00 de taxes pour leur permettre de se casser le cou avec les milliers de fondrières semées sur leur route dans presque toutes les rues de notre ville.

A Westmount, on n'est certainement pas dans le mouvement, car on ne réclame aux amateurs de la pédale que 50 cents de taxe et les chemins sont excellents. Comme conclusion, on peut dire que la taxe est en raison inverse du bon état des routes pour cyclistes.

La valeur des marchandises venant en transit des Etats-Unis à Montréal pour transbordement au dehors s'était élevée de \$5,745,000 en 1886 à \$13,200,000 en 1891; depuis lors ce commerce de transit a continuellement diminué jusqu'à descendre à \$8,027,000 en 1895. Ce n'est que l'an dernier qu'il s'est relevé à nouveau en atteignant le chiffre de \$14,191,000. Le creusement des canaux en cours d'exécution devra augmenter considérablement ce chiffre en amenant des marchés de l'ouest et notamment de Chicago un mouvement important de grains et d'animaux qui alimentera notre commerce de navigation.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieu, un an \$3 00

Canada et États-Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé

faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit

adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Le gouvernement battu le 11 mai vient de faire son testament. Dans un codicille, il lègue à un certain nombre d'employés du palais de justice des sommes variant de \$100 à \$300 en guise d'augmentation de traitement. D'autres employés qui n'étaient que surnuméraires sont nommés à titre permanent.

Ces nominations et ces augmentations *in extremis* seront-elles maintenues ? That is the question. Avec le système : aux vainqueurs les dépouilles ! nous craignons plutôt que le ministère agonisant aura désigné ses favoris que son successeur s'empressera de frapper.

O la politique !.....

M. H. Laporte peut aisément se consoler de sa défaite dans Hoche-laga. Non-seulement il est en bonne compagnie dans la déroute de son parti, mais encore il vient d'être l'objet d'une manifestation qui témoigne hautement en sa faveur. M. Laporte a été président de l'Alliance Nationale à laquelle il a, avec un désintéressement au-dessus de tout éloge, consacré son temps, son intelligence et son dévouement. Les membres de l'Alliance Nationale viennent de l'en remercier en lui

offrant, en signe de reconnaissance, son buste en bronze ciselé par notre habile compatriote, le sculpteur Hébert. Ils ont offert, par la même occasion, une magnifique pendule à Madame Laporte. Nos compliments à l'Alliance Nationale pour la preuve de gratitude qu'elle donne à son ancien Président et nos félicitations à M. H. Laporte qui a su s'attirer les sympathies chaleureuses des membres de cette excellente Société.

Le tableau ci dessous indique le montant des droits de douane et autres revenus perçus dans chaque province aux différents ports, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1896 :

| | Droits de douane | Autres revenus | Total |
|---------------|------------------|----------------|-----------------|
| Ontario | \$7,860,366 78 | \$37,108 07 | \$7,897,474 85 |
| Quebec | 7,778,547 82 | 46,293 34 | 7,824,841 15 |
| Nlle-Ecosse | 1,112,927 51 | 25,651 04 | 1,138,578 55 |
| N. Bruns | 1,086,804 45 | 13,788 23 | 1,100,592 68 |
| Manitoba | 615,218 29 | 7,207 94 | 622,426 23 |
| Colom. Ang | 1,308,738 56 | 100,211 76 | 1,408,950 32 |
| Ile du P. E. | 127,609 15 | 1,632 86 | 129,242 01 |
| Ter. du N.-O. | 40,824 76 | 21 15 | 40,845 91 |
| Total | \$20,219,637 32 | \$231,850 38 | \$20,451,487 70 |

Les chiffres suivant indiquent les perceptions faites par la douane dans les dix principaux bureaux de douane du Dominion :

| | |
|----------------|----------------|
| Montréal | \$6,794,706 52 |
| Toronto | 4,194,49 78 |
| Halifax | 1,103,154 96 |
| St-Jean, N.-B. | 797,805 67 |
| Québec | 710,863 65 |
| Victoria | 699,069 43 |
| Winnipeg | 622,426 23 |
| Hamilton | 615,488 60 |
| London | 598,963 81 |
| Vancouver | 352,378 91 |

Mardi prochain, viendra, devant la Chambre des Députés, la discussion du nouveau tarif de douanes. Nous verrons alors quel effet ont produit sur le gouvernement les nombreuses députations d'industriels qu'il a reçues, les menaces de fermeture, et les fermetures mêmes de certaines manufactures.

Bon nombre d'industriels ont pré-

tendu que le nouveau tarif ne leur permettrait plus de continuer les affaires; parmi eux, il en est de sincères évidemment, mais n'en existe-t-il pas d'autres qui aient voulu faire ce qu'en terme de joueur on appelle le coup de la carte forcée.

C'est au gouvernement, à sa sagesse et à l'intérêt qu'il porte à l'industrie et aux revenus du Trésor de savoir discerner le bien ou le mal fondé des réclamations qui lui ont été adressées. Pour nous, nous suivrons avec intérêt la discussion qui va s'ouvrir et nous en ferons part à nos lecteurs.

Il faut croire que la plaie de l'usure, bien connue, hélas! au Canada fait en Angleterre de cruels ravages, puisque le gouvernement a, de lui-même constitué un comité d'enquête qui devra proposer des mesures pour enrayer le mal.

En véritables oiseaux de proie qu'ils sont, les usuriers craignent la lumière du grand jour et les plus notoires d'entre eux ont cru prudents de mettre entre leurs rapaces personnes et le comité d'enquête la distance qui sépare le Royaume-Uni du continent.

La reine désire pour son année de jubilé des œuvres charitables avant tout. Nous pensons qu'il n'en est pas de meilleure que celle qui enlèverait à nos Shyloctis modernes la légalité de leurs actes. Nous avons vu dernièrement un juge obligé, de par la loi, ou plutôt à cause de l'absence d'une loi contre l'usure, de donner gain de cause à un usurier qui réclamait 500 d'intérêt par jour à son débiteur. Nous avons déjà signalé ce fait révoltant. La loi doit protection aux faibles; et, c'est véritablement un faible celui qui consent à sa ruine complète en empruntant quelques dollars, comme dans le cas précédent.

C'est à peine si nous osons y croire, Montréal commence à être administrée

Il faut cependant se rendre à l'évidence. Ainsi, le nettoyage des rues et ruelles, le grand nettoyage qui suit l'hiver, est terminé. Il ne l'avait été que le 4 juin en 1895 et le 2 juin en 1896. Cette année, tout était terminé le 15 mai, avec une dépense de \$1,361.74 au lieu de \$2,114.61 en 1896 et de \$3,749.42 en 1895. Décidément il y a progrès.

Nous laisserons dire les mauvaises langues qui prétendent que le soleil et la pluie ont travaillé plus activement que les ouvriers du département pour le nettoyage printanier.

Nous nous contenterons de signaler le résultat, d'autant plus que cette année on a payé \$2.00 au lieu de \$1.75 pour les voitures. Il aurait été intéressant de compléter les renseignements au comité des finances, en donnant le nombre des ouvriers et des voitures employés ainsi que le nombre de journées de travail; c'eût été le vrai moyen de faire taire ceux qui prétendent que, si le travail a été moins long et moins coûteux, c'est qu'il y avait moins à enlever et que l'administration municipale n'a droit à aucun crédit pour les résultats ci-dessus.

REFERENDUM

En Suisse, chaque fois qu'une question intéresse la masse de la population, ce n'est pas aux pouvoirs gouvernementaux qu'il appartient de la résoudre, mais au peuple. Les électeurs sont appelés à se prononcer sur des questions qui parfois, embarrasseraient fort le gouvernement, s'il lui fallait les décider lui-même.

Dans nos municipalités canadiennes, ce mode de *referendum* est de plus en plus pratiqué pour les questions locales et il tend à se généraliser davantage. Ainsi, les électeurs de Toronto viennent d'être appelés à se prononcer sur la circulation des tramways électriques le dimanche. Le résultat sans nous surprendre absolument, nous fait voir qu'au siège même de l'intransigeance et du fanatisme, il se trouve une majorité aux idées larges.

Pour les fanatiques du dimanche, ce jour là n'est pas seulement un jour de repos, mais un jour de complet désœuvrement, ce qui n'est pas la même chose. Pour faire plaisir à tous les Charlton de l'Ontario, il faudrait que, le lundi, chacun pût dire qu'il s'est ennuyé ferme, la veille.

L'ennui n'est pas le repos, bien au contraire, c'est une nouvelle fatigue qui vient s'ajouter à celle occasionnée par le travail de la semaine. L'ennui ne prédispose pas à entreprendre le travail avec cœur et joie.

Si les fanatiques tiennent absolument à se momifier un jour par semaine, libre à eux; mais de quel droit voudraient-ils imposer à tous le sommeil de la marmotte un jour par semaine et justement le jour où l'ouvrier heureux d'être sorti de l'atelier, veut respirer l'air à plein poumons.

Pour ceux que l'atelier ou le bureau retient enfermés pendant six

jours consécutifs, un bon tour de char ou une promenade en bateau n'ont rien de repréhensible et cependant les réconforte heureusement.

Ces fanatiques qui réclament la suspension de toute vie le dimanche ont, pour la plupart, chevaux et voitures ou des moyens suffisants pour en louer à volonté; le dimanche, ils sont fatigués d'avoir roulé carrosse toute la semaine, ils se reposent et voudraient que quand leurs carrosses ne roulent plus les autres voitures cessassent de circuler.

Mais le fanatisme se meurt heureusement. Voici trois fois qu'à Toronto le peuple est consulté sur cette question de la circulation des chars; la première fois, les fanatiques l'ont emporté par plusieurs milliers de voix; la seconde fois ils sont vainqueurs que par quelques centaines de votes et la troisième fois ils sont battus par plus de 300 voix.

Un plébiscite, un grand *referendum* va avoir lieu à propos de la vente des liqueurs; il s'étendra, cette fois, à tout le Dominion. Nous allons pouvoir compter désormais le nombre des *teatallers* au Canada. Nous ne doutons guère du résultat; la prohibition ne sera pas votée et, comme par le passé, chacun pourra boire son petit verre de liqueur à l'occasion. Le gouvernement n'en sera pas fâché, car il sera débarrassé pour longtemps des criailleries d'une engeance remuante et tapageuse et il ne devra pas se casser la tête pour trouver les \$8,000,000 de revenu qu'il perdrait par la prohibition.

LA BANQUE NATIONALE

ÉTAT ANNUEL 1897

Mercrèdi le 19 mai, à trois heures p.m. la trente-septième assemblée annuelle des actionnaires de La Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la Banque.

Étaient présents: Hon juge A. Chauveau, Rev. F. C. Gagnon, M.M. Rodolphe Audette, A. B. Dupuis, V. Chateauvert, Naz. Fortier, J. B. Laliberté, Narc. Rioux, Dr A. G. Belleau, Félix Tessier, Jos. L. Hardy, Jos. Huard, D. Arcand, M. F. Geo. Fortier, Honoré Mercier, Cyr. F. Delage N. P., Chs Brochu, Jos. Archer jr, H. Oct. Roy, L. O. Marcoux, N. E. Gauvreau, Dr. G. G. Turcot, E. W. Méthot, J. A. Delisle, Jos. McCone, Sam Bussiàres, Etienne Paradis, Ed. Lacroix, J. I. Lanery, E. T. Couillard, Joseph Chapleau, Ulric Tessier, J. V. Belleau, Eusèbe Belleau, Dr J. A. Morin, J. J. T. Frémont, Lazare Noël, E. O. Barrow, etc.

M. R. Audette fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir : MM. Félix Tessier, Jas McCone et Jos Archer jr.
Le Président donna alors lecture du rapport suivant :

LA BANQUE NATIONALE

Trente-septième rapport annuel des Directeurs aux actionnaires de La Banque Nationale.

Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le trente-septième rapport annuel des opérations de la Banque Nationale, pour l'année écoulée le 30 avril, 1897, avec l'état ordinaire de l'actif et du passif.

Le compte de profits et pertes se résume comme suit :—

Par balance au crédit de profits et pertes au 30 avril '96. \$ 42,260.39
Par profits de l'année après avoir pourvu pour les intérêts accrus sur dépôts..... 146,179.37

Formant la somme de \$188,439.76
Qui a été appropriée comme suit :

Pour dividende No 64, 2½ 0/10 payable le 2 nov. 1896 \$30,000.00
Pour dividende No 65, 2½ 0/10 payable le 1er mai 1892..... 30,000.00
Pour dettes mauvaises et douteuses. . 51,633.99
Pour fonds de réserve..... 50,000.00
161,633.99

Laissant au crédit de profits et pertes une balance de... \$ 26,805.77

L'inspection à toutes les succursales faite durant l'année démontre un état d'affaires satisfaisant, avec une tendance à l'amélioration.

Notre personnel continue à faire son devoir à notre entière satisfaction.

Le tout humblement soumis,
(Signé) R. AUDETTE, Président.

BILAN

LE 30 AVRIL 1897

PASSIF

| | |
|--|----------------|
| Billets en circulation..... | \$ 903,532 00 |
| Dépôts portant intérêt..... | \$2,510,709 11 |
| Dépôts ne portant pas intérêt..... | 568,087 44 |
| | \$3,078,796 55 |
| Dividendes non réclamés \$ | 710 21 |
| Dividendes No 65, payable le 1er mai 1897..... | 30,000 00 |
| | \$ 30,710 21 |
| Dû à d'autres banques en Canada..... | \$ 28,021 42 |
| Dû à des agences de la Banque dans le Royaume-Uni..... | 64,157 68 |
| Dû à des agences de la Banque dans les pays étrangers..... | 26 21 |
| | \$ 92,205 31 |
| Total du passif envers le public..... | \$4,105,244 07 |
| Fonds capital..... | \$1,200,000 00 |
| Fonds de Réserve..... | 40,000 00 |
| Fonds de contingents..... | 30,000 00 |
| Intérêts accrus et change..... | 11,700 00 |
| Compte de Profits et Pertes..... | 26,805 77 |
| | \$1,318,505 77 |
| | \$5,423,749 84 |

ACTIF

| | |
|---|----------------|
| Espèces..... | \$ 71,723 79 |
| Billets de la Puissance..... | 222,117 00 |
| | \$ 293,840 79 |
| Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques..... | \$ 197,831 00- |
| Dû par d'autres banques en Canada..... | 123,491 56 |
| Dû par d'autres banques dans les pays étrangers..... | 33,012 01 |
| | \$ 354,334 57 |
| Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation..... | \$ 46,350 00 |
| Débitures de la Puissance..... | 35,000 00 |
| Prêts à demande sur actions et débiteures..... | 4,750 00 |
| | \$ 86,100 00 |
| Total des ressources immédiates..... | \$ 734,275 36 |
| Prêts courants, escomptes et avances au public..... | \$1,480,209 34 |
| Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance (pertes pourvues)..... | 28,776 59 |
| Autres créances garanties Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque)..... | 4,755 71 |
| | 16,624 95 |
| | \$1,630,366 59 |
| Edifices de la Banque, amueblement et papeterie..... | 159,107 89 |
| | \$5,423,749 81 |

N. LAVOIE, P. LAFRANCE,
Inspecteur. Gérant.

Proposé par M. R. Audette, appuyé par l'Hon. Juge A. Chauveau :

“ Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y annexés qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.” Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent déclarés élus, savoir : R. Audette, Ecr., A. B. Dupuis, Ecr., Hon. Juge A. Chauveau, V. Chateauvert, Ecr., Naz Fortier, Ecr., J. B. Laliberté Ecr. et Narc. Rioux, Ecr.

Le président laisse le fauteuil et M. Chs. Brochu ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Naz. Fortier, appuyé par M. Jos. Huard.

“ Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les scrutateurs et M. le secrétaire dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.”

Cette motion a été approuvée et l'assemblée s'ajourne.

(Signé), R. AUDETTE, Président.
P. LAFRANCE, Secrétaire.

Québec, le 19 mai, 1897.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, R. Audette, Ecr., a été réélu président et A. B. Dupuis, Ecr., vice-président de la Banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE, Gérant.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

TRANSVAAL

LES CONDITIONS DE LA VIE A JOHANNESBURG

Les salaires sont assez variables, toujours élevés : de 15 à 25 shillings par jour.

En ce qui concerne le coût de la vie à Johannesburg, il faut envisager qu'en cette ville quatre combinaisons se présentent au choix de l'arrivant :

- 1o Les hôtels.
- 2o Les pensions (boarding-house).
- 3o La location d'une chambre dans une maison indépendante et les repas pris dans les hôtels ou restaurants :
- 4o L'installation personnelle dans une maison particulière.

1o Dans les hôtels.— Soit qu'il s'agisse du Grand National Hotel, l'un des premiers établissements de Johannesburg, le Heath Hotel, le Goldfields Hotel, le Victoria Hotel, l'organisation est ce qu'on appelle le plan américain, chambre et tous repas compris, par opposition au plan européen qui ne comprend le plus généralement, que le prix de la chambre, indépendamment des repas.

Les prix dans ces hôtels dits de premier ordre, varient de 15 shillings à 25 shillings par jour, par personne et sont faits par semaine.

Les repas sont copieux et nombreux, la nourriture, relativement bonne, étant donné les difficultés de service et de bonnes fournitures de viandes, légumes, etc.

Les vins, liqueurs, eaux minérales (indispensables en ce pays) ne sont pas compris dans le prix convenu— il sont donc d'un montant exagéré— Vin de Champagne 1 livre sterling, vin de table ordinaire importé de 4 à 8 shillings la bouteille ; eau de Saint Galmier, 2 shillings la bouteille.

Toute consommation de liqueurs ... demi-bouteilles de vin... etc., soda water 1 sh.

2o Les pensions (Boarding-houses).— Le plus souvent anglaises ou allemandes. Le prix que ces pensions demandent dépend du quartier où elles sont situées et sont variables de 10 à 15 livres sterling par mois ou environ.

En fait, il faut y ajouter non seulement tout extra, consommations, etc., mais surtout les dépenses nécessitées par le lunch pris en ville, lorsque la distance du boarding house du centre des affaires le rend obligatoire.

Le séjour dans les pensions est pénible, car la nourriture y est souvent très négligée.

Il présente l'avantage, à un degré bien plus grand que les hôtels, de permettre de profiter de la société d'étrangers pour se mettre au courant des choses et surtout de la langue du pays.

3o Cet avantage n'existe à aucun degré pour ceux qui prennent en ville seulement la chambre et se réservent de prendre les repas aux restaurants.

Le prix du loyer de la chambre est de 5 livres sterling par mois, les frais de repas peuvent se monter à 8 shillings par jour (extra non compris).

4o *Installation dans une maison particulière.* — Prix par mois d'une maison, non meublée variant de 12 à 25 livres sterling, parfois de 50 à 60 liv. st. selon les quartiers, le nombre de pièces, la disposition et l'étendue ou de ses jardins.

La maison meublée vaut 40 0/0 de plus (16 à 35 livres sterling par mois). Reste pour ces installations la question des frais de nourriture.

En premier lieu elle se complique de la domesticité. Les domestiques noirs (boys) sont payés de 4 à 5 livres sterling par mois. Les domestiques blancs, venus d'Europe, ont des gages beaucoup plus élevés et sont très difficiles à conserver, surtout les domestiques femmes.

Les frais de nourriture sont assez variés et dépendent des qualités auxquelles on a recours usuellement.

Les prix normaux, pour les marchés publics sont les suivants :

Viande de bœuf (dure et souvent contaminée par le Rinderpest) 7d la livre anglaise.

Viande de mouton, même prix, viande meilleure ;

Viande de porc, 1 shilling ;

Viande de veau, 1 livre sterling les 3 livres ;

Volaille, prix très élevés, se vend une fois par semaine sur le marché ;

Gibier, bon marché pendant la saison de chasse ;

Légumes, fort chers, difficiles à trouver. On a recours aux conserves d'Europe ;

Beurre, 2 shillings 6d la livre anglaise ;

Oufs, 3 shillings la douzaine.

Les conserves les meilleures et les plus demandées sont les conserves françaises importées pour la plus grande partie par des maisons anglaises.

5o Il existe encore à Johannesburg, dans certains faubourgs plus ou moins voisins des emplacements

miniers, des installations très primitives en tôle galvanisée ou les populations ouvrières vivent dans d'assez mauvaises conditions d'hygiène. Ces sortes de *tenement houses* sont à des prix très bas, relativement aux loyers des quartiers mieux habités.

Les différentes autres dépenses dont il peut être intéressant d'indiquer le montant à Johannesburg sont celles qui concernent :

1o Les frais de blanchissage ;

2o Les frais de vêtement ;

3o Les dépenses dites de luxe (consommation dans les bars, dîners dans les hôtels, etc), les moyens de communication urbaine ;

4o Les frais de transport des produits européens et les droits de transit et de douanes qui les frappent avant leur entrée au Transvaal.

1o *Le blanchissage.* — Ce travail est fait, soit par des femmes (*cap girls*) qui lavent dans la campagne à certaines places des ruisseaux, soit par des coolies chinois ou indiens (en bien moins grand nombre qu'aux Etats-Unis), soit enfin par des entreprises spéciales, quelques-unes à vapeur, notamment la maison française Pagny & Cie, Auckland Park.

Le prix est uniformément de 4 shillings la douzaine de pièces, qu'il s'agisse d'un mouchoir de poche, d'une chaussette, d'un col ou de pièces plus importantes, telles qu'une chemise façonnée ou un drap.

Le linge est toujours mal blanchi, et plus mal encore repassé.

Il sort d'un tel blanchissage si endommagé qu'après la quatrième épreuve, il est déjà hors d'usage.

Le blanchissage partiel effectué dans les installations particulières présente les avantages d'être plus économiques et mieux fait. Il conserve bien mieux les qualités de solidité du linge.

Le grand inconvénient du pays, la poussière aurifère qui pénétre et dessèche les yeux, les fosses nasales, la gorge et les bouches des résidents de Johannesburg, détruit en même temps les vêtements les plus solides en quelques semaines et macule le linge en quelques heures. Cette poussière, sèche et rougeâtre, dont les brises fréquentes inondent la ville, provient des résidus de minerai d'or (*tailings*), épars sur l'immense réseau minier du Rand, en attente d'un dernier traitement industriel.

Elle pénétre, malgré toutes les précautions, dans les maisons les mieux fermées.

Durant la saison estivale, elle transforme, sous l'effet bienfaisant des pluies torrentielles les rues de

Johannesburg en véritables marécages.

Mais après ces orages, un ou deux jours suffisent à rendre à la cité de l'or son aspect poussiéreux de sécheresse.

2o Dans ces conditions, l'usage des vêtements n'est guère durable et les gardes robes de toutes les classes doivent être renouvelées fréquemment. On cite un Français dans une jolie situation d'affaires, mais sans prétention au luxe, qui s'habille chez un des meilleurs tailleurs de Paris et se voit dans la nécessité de lui commander dix vêtements complets par an.

Il existe naturellement à Johannesburg un grand nombre de tailleurs sur mesure et de maisons de confections, tous Anglais ou liés avec des fabricants d'Angleterre.

Le vêtement anglais, porté en ce pays est presque toujours un de ces tissus dont les maisons anglaises ont la spécialité et qui a l'aspect d'un vêtement de voyage.

Ils se vendent à des prix que dépasserait toute importation de tissus et de confections tentée de France.

Les chaussures, bottes, bottines fortes, souliers vernis, sont importés en grande partie des Etats-Unis et d'Autriche. Ces articles sont appropriés aux difficultés du sol du pays, tantôt poussiéreux, tantôt boueux, et auquel des chaussures fines et élégantes, telles que les articles français, ne sauraient résister.

Le climat du Transvaal, très modéré dans ses températures moyennes mensuelles et annuelles, donne parfois lieu à des variations subites surtout à Johannesburg à l'altitude élevée ou cette ville se trouve située les soirées sont le plus souvent fraîches et les nuits parfois froides, alors qu'aux heures du soleil la chaleur est accablante.

Les vêtements coloniaux sont pourtant de peu d'usage en ce pays et les hommes, du moins, portent d'un bout à l'autre de l'année les mêmes vêtements, beige ou gris de nuance, qui semblent faire d'eux des gens d'affaires constamment en voyage.

3o *Les dépenses dites de luxe.* — La vie en dehors du "home" que tous acceptent et souvent recherchent à Johannesburg entraîne à certaines dépenses fort coûteuses.

Les consommations de boissons et liqueurs, prises selon l'habitude américaine debout dans des bars, en tous lieux d'affaires, coûtent pour toute boisson ordinaire 1 shilling le

verre, même pour les eaux minérales ordinaires.

Les champagnes toujours secs "dry" très usités dans les bars et hôtels sont payés 1 livre sterling la bouteille.

Les mêmes prix ont cours dans les hôtels et les restaurants.

Les voitures de place n'ont un tarif acceptable que pour les courses d'un mille : 1 shilling.

Le soir après le coucher du soleil, le tarif est augmenté de 50 0/0.

Le louage d'un cab à l'heure coûte 7 shillings 6d.

La voirie, en mauvais état, de la ville malgré les travaux actuellement en voie d'exécution rend très difficiles les communications urbaines.

Les noms des rues sont fort peu indiqués, les numéros des maisons sont encore inconnus.

Les seuls existants sont gravés en caractères illisibles pour tout passant.

L'ignorance des *cap-boys* qui conduisent les voitures publiques est si grande qu'on ne peut se rendre, en dehors du quartier des affaires, aux villas Johannesburgeuses qu'à l'aide d'indications très précises et en conduisant soi-même les automédons officiels.

Les ravins, que produisent les pluies, sont tels, que les voitures ont de terribles chaos.

En dehors des rues principales, seuls les chariots boers, les trecks, attelés de 14 bœufs aux cornes puissantes, ou de mules, sont capables de porter les fardeaux importants.

Le déménagement d'un mobilier de maison est ainsi une opération fort coûteuse. On cite des déménagements de mobilier, dans un quartier assez éloigné, il est vrai, qui ont coûté 48 livres sterling.

Des voies de communication plus accessibles à tous, sont les tramways qui circulent en convergeant des principales localités suburbaines au centre des affaires. Là, se trouvent dans quelques rues centrales, les bureaux des banquiers, des financiers, à côté des grandes maisons de tous les genres d'articles de détail.

Les modes suivies sont celles de Londres et de Paris, les toilettes sont toujours luxueuses et les réceptions incessantes.

Le nombre de gens qui ont chevaux et voitures est, relativement à bien d'autres résidences, en proportion très grande. Tout le monde a sa bicyclette et bien des personnes joignent à leurs voitures l'usage de chevaux de selle.

40 Les indications qui précèdent

et qui donnent une idée de la cherté de la vie à Johannesburg peuvent surprendre les personnes qui résident en France.

La raison de cette exagération des prix au transval et surtout à Johannesburg est, en premier lieu, que ce pays, en dehors de l'or, de la houille et des produits de l'élevage, ne dispose encore que de fort peu d'articles de première nécessité et de consommation courante et, à plus forte raison, des articles de qualité supérieure dont sa population a le besoin.

D'autre part, les frais d'expédition des produits européens et américains dirigés sur le Transvaal atteignent des proportions considérables.

Indépendamment du fret jusqu'au Cap ou Lourenço-Marquez, les chemins de fer tant de la Colonie du Cap que ceux de l'Etat d'Orange, du Transvaal et de Delagoa-Bay, imposent, en vertu des monopoles de droit ou de fait, dont ils disposent, aux marchandises importées des tarifs très élevés auxquels viennent s'ajouter des droits de transit et de douane parfois considérables. En outre des difficultés sérieuses d'accès au plateau élevé sud africain, l'absence fréquente en ces contrées d'eau nécessaire aux machines et aussi les délais apportés par des administrations trop souvent négligentes, font que le transport par voie ferrée des produits importés supportent parfois des retards considérables.

On compte jusqu'à trois mois le temps nécessaire à recevoir à Johannesburg les marchandises embarquées dans les ports européens.

En résumé, la vie à Johannesburg est excessivement coûteuse, les salaires y sont élevés, il est vrai, et les emplois bien rétribués.

LES CHAMBRES DE COMMERCE EN ANGLETERRE

L'Association des Chambres de commerce anglaises a tenu dernièrement sa réunion générale à Londres.

Il est étonnant que, dans un pays aussi essentiellement industriel et commercial que l'institution des Chambres commerciales ait si longtemps tardé à prendre racine, alors que sur le continent elle possède des annales déjà passablement ancienne. Les premières Chambres de commerce du Royaume-Uni ont été établies il y a environ un siècle, en Ecosse, à Glasgow d'abord, puis à Edimbourg. La Chambre d'Edimbourg fut le premier corps public qui pétitionna pour l'abrogation des

droits sur les céréales ; elle se vante encore d'avoir soutenu activement le projet du canal de Suez et demandé l'achat des télégraphes par le gouvernement.

La création de la Chambre de commerce de Londres ne date que de 1882. Aujourd'hui toutes les villes manufacturières, tous les districts industriels ont des chambres de commerce qui servent comme centres d'informations pour les difficultés ou les besoins particuliers du commerce principal ou de l'industrie prédominante de la localité et auxquelles le gouvernement peut demander des avis en toute matière de législation ou taxation.

Les Chambres de commerce peuvent rendre encore bien d'autres services, répandre parmi les membres qui les composent les informations de toute nature qu'elles sont aptes à recueillir dans l'intérêt commun, provoquer entre eux des discussions utiles sur les améliorations à apporter dans tels ou tels procédés industriels et commerciaux.

Le *Times* ajoute que le rôle pourrait être encore singulièrement utile si elles tenaient avec une certaine suite leurs membres au courant des désirs variables, même capricieux, de la clientèle étrangère pour lesquels on accuse si souvent les manufacturiers et marchands anglais d'affecter une négligence dédaigneuse, tandis que les concurrents plus souples s'étudient à les suivre et s'efforcent de leur donner la plus prompt satisfaction.

Faut-il aller plus loin encore, et admettre, avec le journal anglais, que les Chambres de commerce pourraient entreprendre, sur un point délicat, de combler une lacune fâcheuse dans l'éducation du consommateur britannique, en lui inspirant l'horreur du laid, coûtât-il bon marché, et l'amour du bon et du solide, fallût-il le payer plus cher ? Chez les Anglais comme sur le Continent sévit, paraît-il, le fléau de la camelotte, remplaçant le vieil article de matière supérieure et d'usage indéfini.

La camelotte est de création allemande ; dès qu'elle apparaît, avec ses dehors trompeurs, ses oripeaux de mauvais goût, couvrant une matière de basse qualité, mais aussi avec cet inestimable avantage, le bon marché, elle chasse immédiatement du marché le produit supérieur, ou tout au moins ne lui laisse qu'une place restreinte où, seules, les raffinés prennent la peine d'aller le chercher.

Quoi qu'il en soit, les Chambres de commerce ont fini par prendre

en Angleterre une certaine importance. Bien qu'elles n'aient pas un caractère strictement représentatif, elles ont assumé, et on leur a, d'un consentement à peu près unanime, reconnu le droit de parler au nom de la grande masse de la population commerçante et manufacturière de la Grande-Bretagne.

Elles ne prétendent point d'ailleurs, à aucun degré, dicter des mesures législatives au Parlement. Leurs réunions annuelles ont pour principal avantage d'offrir l'occasion d'un échange d'opinion entre les différentes sections du monde des affaires, et aussi un moyen de faire parvenir jusqu'aux oreilles des ministres de la couronne les idées courantes parmi les plus intelligents et les plus actifs des hommes engagés dans le commerce, l'industrie ou la banque.

Cette année, le marquis de Salisbury a été l'hôte principal du banquet de l'Association. Il s'est montré, dans son allocution, très sympathique pour les Chambres de commerce, tout en se tenant sur une grande réserve touchant les intentions éventuelles du gouvernement sur les sujets commerciaux.

M. Ritchie et sir Courtney Boyle, du Board of Trade, présents au banquet, ont été de même très réservés dans leur langage.

Il est certain toutefois que les vœux que pourraient être amenées à émettre les Chambres de commerce, si elles étaient suffisamment d'accord sur certains points déterminés, exerceraient une grande action dans les conseils du gouvernement.

Mais il n'apparaît pas que cet accord existe, comme on aurait pu le supposer. Les débats ont accusé sur la plupart de sujets importants des divergences de vues d'une importance réelle; aussi nombre de résolutions n'ont-elles pu aboutir; organisation de l'enseignement secondaire, adoption du système métrique, communication par voie ferrée entre les Indes et la Chine, etc., etc.

Une partie des Chambres de commerce demande l'organisation de l'enseignement technique par l'Etat ou sous son contrôle direct. Ce système est l'objet d'ardentes controverses. Un délégué de la Chambre de Nottingham a dit qu'en Allemagne "les experts seuls étaient chargés du contrôle de cette question" et que le gouvernement en ce pays ne songerait pas plus à confier l'administration de l'enseignement public à des corps élus par le peuple, que les Anglais ne songeraient à

confier la construction et l'administration de la marine militaire à des assemblées électives.

A quoi un membre radical répondit que le système d'éducation allemand ne conviendrait pas à l'Angleterre.

On ne saurait croire à quel point: ce que fait l'Allemagne, ce qu'elle ne fait pas, les procédés dont elle use, et ceux qu'elle travaille à écarter, occupent les imaginations en Angleterre, hantent le cerveau de tous les hommes élevés un peu au-dessus de la nécessité du travail quotidien.

Si l'on en croit M. Ritchie, l'enseignement de l'école n'a rien à voir à ce qui rend si redoutable la compétition de l'Allemagne. Les Allemands envoient leurs fils tout jeunes apprendre en Angleterre et en d'autres pays les langues étrangères et les modes étrangères de la manipulation des affaires. Les Anglais ne font point de même, à tort ou à raison, et la législation n'y peut rien.

Les Chambres de commerce se sont occupées du système métrique. M. Ritchie a déclaré qu'une mesure facultative aurait quelque chance d'être bien accueillie, mais que le pays n'était pas mûr encore pour une mesure obligatoire.

La grande question traitée a été celle qui sert en quelque sorte de base à toutes les autres, la question de l'intervention de l'Etat de la législation transformée en un instrument de secours pour l'industrie et le commerce.

Le marquis de Salisbury a adressé un appel énergique à la vigueur de la race anglaise qui ne le cède à aucune autre pour l'esprit d'entreprise et d'audace de ses citoyens tout en étant sujette à d'étranges accès de panique. Il a déclaré nettement qu'à son avis la politique du libre échange était bien celle qui devait être appliquée dans un pays comme l'Angleterre, bien que l'on ait à lutter dans le monde entier, en Amérique comme en Europe, contre un esprit protectionniste qui est en ce moment plus agressif, plus envahissant qu'il n'avait jamais été, qu'il n'était surtout quand Cobden convertit Peel au libre-échange en lui communiquant son espoir que le monde entier s'attacherait bientôt à la nouvelle doctrine.

On avait adressé au gouvernement le reproche de n'avoir point repoussé comme il le devait, les incursions de tarifs hostiles. Lord Salisbury répondit que les Anglais s'étaient désarmés, de propos délibéré, en renonçant à tout ce qui

pouvait participer de la nature d'un tarif de représailles.

Cette renonciation est conforme à la théorie économiste, et l'expérience l'a justifiée, bien que l'application radicale des principes du libre échange ait heurté et sacrifié bien des intérêts privés. On ne peut s'attendre toutefois que le gouvernement, privé des armes de représailles, soit en mesure d'exercer une pression bien forte sur les pays et les gouvernements étrangers.

FABRICATION DU LINOLEUM

Bien que l'établissement des premières manufactures de linoléum ne date que d'une trentaine d'années ce produit a eu un grand nombre de persécuteurs, parmi lesquels on peut citer en premier lieu la toile cirée, puis les toiles peintes à l'huile de lin, employées en Angleterre depuis 1239, non seulement pour les tableaux, mais pour des tapis et des rideaux. En 1751, l'on signale, pour la première fois, l'emploi du caoutchouc comme ingrédient dans cette peinture au lieu de résine. En 1844, E. Galloway propose d'ajouter au caoutchouc du liège pulvérisé pour donner une certaine élasticité à ce nouveau produit appelé *kamptulicon*. En 1851, L. Bunn y remplaça le tissu par une toile métallique et inventa un procédé d'exécution de dessins en mosaïque. Walton, l'inventeur du linoléum, conserva d'abord à ses produits l'ancien nom de *kamptulicon*; il breveta son ciment en 1860 et fonda en 1864 la *Linoleum Manufacturing Co*. Il existe aujourd'hui vingt-cinq fabriques de linoléum, la plupart en Angleterre.

Les deux principaux constituants du linoléum sont l'huile de lin et le liège, additionnés de petites quantités de gomme de kanti, de résine et de pigments divers. Le liège provient en majeure partie d'Algérie et des déchets de la fabrication des bouchons. On commence par vanner ces déchets sur une sorte de crible que les poussières traversent, au fond duquel les pierres se précipitent, et au sommet duquel les rognures légères se rassemblent pour passer au broyeur ou pulvérisateur. Ce dernier est composé d'une série de scies circulaires très puissantes tournant en face et tout près de barreaux d'acier à dents opposées à celles des scies. Les rognures sont saisies et hachées entre ces deux systèmes de dents, qu'il faut très souvent aiguïser à la meule. Le liège ainsi divisé en morceaux de la grosseur d'un pois, passe au broyage

effectué par des meules analogues à celles des moulins, mais en pierres-grossières : laves, grès, etc. Après le tamisage, on fait sécher au four pendant vingt-quatre heures cette poussière de liège très légère et explosive, ce qui exige de nombreuses précautions : écarter toute lumière des broyeurs et y éviter, si possible, les étincelles ; M. Reid considère la manipulation de ces poussières comme plus dangereuse que celle de la dynamite. Le liège renferme environ 10 p.c. de grains noirs, presque entièrement de tannin, qui le salissent, affaiblissent son élasticité et diminuent sa durée. Il faudrait pouvoir séparer ces grains et trouver pour les linoléums à teintes pâles, un moyen pratique de blanchir le liège sans nuire à son élasticité.

On a essayé de remplacer le liège par de la sciure de bois, du tan, de la tourbe, etc., mais sans jamais pouvoir en obtenir la même durée ni la même élasticité.

Pour constituer le linoléum, la poussière de liège est mélangée à un ciment constitué par de l'huile de lin oxydée, qui doit être d'une excellente qualité, très siccative. Pour essayer la siccativité de ces huiles, on les chauffe à 260° environ, en le agitant perpétuellement et en y insufflant de l'air. Au bout d'un temps plus ou moins long, l'huile s'épaissit au point de pouvoir être étirée en fils après refroidissement. L'huile ainsi solidifiée constitue la base de la plupart des linoléums de parquets, notamment des corticines, mais elle dégage une odeur persistante et désagréable. Les phénomènes chimiques qui se produisent dans l'épaississement de l'huile par la chaleur, pendant lequel l'huile perd 5 p.c. de son poids, sont tout différents de ceux qui se passent pendant la solidification à la température ordinaire, qui se fait avec une augmentation de poids de 11 p.c., et ces phénomènes sont encore, malgré les travaux de Mulder, incomplètement définis. D'après Hazura, les huiles siccatives seraient des mélanges d'acides linoléique, isolinoléique, oléique et linolique, liquides à l'état isolé, et dans les proportions suivantes pour les différentes huiles :

| ACIDES | HUILES DE | | | | |
|---------------|-----------|---------|------|-------|-------|
| | Lin | Chanvre | Noix | Pavot | Coton |
| Linoléique | 15 p.c. | 15 p.c. | 13 | 5 | ... |
| Isolinoléique | 65 — | | | | |
| Oléique | 15 — | 15 — | 7 | 31 | 40 |
| Limolique | 5 — | 70 — | 80 | 65 | 60 |

L'acide oléique ne joue aucun rôle dans le dessèchement des huiles, mais ses glycérides et celles des au-

tres acides se dédoubleraient en les trois autres acides et en glycérine, qui donneraient par oxydation de l'acide carbonique et de l'eau. Il se dégage en effet beaucoup d'eau pendant l'oxydation des huiles de lin, mais il se produit aussi probablement beaucoup d'acroléine par décomposition de la glycérine. D'après Hazura, le produit final de la dess cation est de l'oxynoléine solide ; mais, ainsi que l'a démontré M. Reid, ce corps s'oxyde lui-même en un produit semi-liquide. Il est, en outre, probable que cette liquation peut être provoquée par du peroxyde d'hydrogène, car, en 1896, Cohné a proposé de transformer les huiles siccatives en huiles de graissage par ce réactif. L'ozone facilite aussi beaucoup l'oxydation des huiles siccatives, mais sans que l'on en ait encore fait une application industrielle.

L'addition de plomb ou de sels de plomb accélère l'oxydation et augmente la proportion d'oxygène absorbée : par l'addition de plomb en poudre, l'huile de lin gagne 14 p.c. en poids en quelques jours, au lieu de 11 p.c. en quelques mois, probablement grâce au pullulement plus rapide du microbe *microladus oleorum* de Freire, qui se rencontre dans les sels de plomb et de mercure et se multiplie à des températures bien supérieures à 100°. Pendant l'oxydation, la densité de l'huile de lin augmente considérablement ; elle passe de 0.93 à 1, et, de plus, il se produit, à la fin de l'opération, un dégagement de chaleur considérable.

Si l'huile est fraîchement préparée, il faut la laisser déposer pour se séparer des impuretés connues sous le nom de *mucilages*, et on peut facilement la débarrasser de son eau, qui mousse à l'ébullition, en la filtrant sur du sel marin sec. L'ébullition de l'huile doit se faire à des températures variant de 150 à 180°, qu'il ne faut pas dépasser sous peine de brûler l'huile et de provoquer peut être des explosions ; il faut agiter constamment l'huile en raison de sa mauvaise conductibilité. Aussitôt la température acquise, on ajoute les siccatifs : 1 à 2 p.c. d'un mélange d'oxyde rouge de plomb, de litharge et de plomb.

L'huile une fois bouillie est pompée dans des réservoirs où elle dépose encore du mucilage. Ces réservoirs doivent être fermés et disposés de façon à se débarrasser des fumées nuisibles qui s'en échappent ; ces fumées renferment beaucoup d'acroléine et des acides volatils que l'on pourra peut-être utili-

ser un jour grâce aux progrès de la chimie synthétique.

L'oxydation des huiles bouillies se fait encore aujourd'hui par le procédé même de Walton. L'huile, pompée au haut d'une tour, s'écoule le long de nombreuses pièces de coton légères suspendues verticalement sur des barreaux en fer dans une atmosphère chauffée à environ 400. Il se dépose ainsi, au bout de vingt-quatre heures, sur ces calicots de 21 à 24 pieds de long, une mince couche d'huile solidifiée successivement recouverte par d'autres. C'est un procédé lent, qui exige un approvisionnement d'huile considérable ; en outre, le haut de la tour étant toujours un peu plus chaud que le bas, les huiles s'oxydent plus ; mais chaque couche, une fois oxydée, se trouvant abritée d'une suroxydation par la suivante, l'on évite ainsi la formation du corps semi-liquide dû à cette suroxydation. Après six à huit semaines, l'épaisseur des différentes couches superposées sur les toiles atteint environ ½ pouce. On les coupe et on les lamine ; la toile, complètement brûlée, ne constitue guère qu'une impureté coûteuse du linoléum.

On a proposé, pour l'oxydation des huiles de lin, un grand nombre de procédés, principalement d'y faire passer à chaud un courant d'air ou d'oxygène ; mais le procédé précédent est encore de beaucoup le plus usité, et, parmi les autres, le seul qui ait survécu en pratique et qui soit appliqué dans quelques manufactures de linoléum est celui de Bedford. L'huile est, à l'état brut, agitée par des palettes dans un cylindre à chemise de vapeur, qu'elle ne remplit qu'à moitié, et où elle est pulvérisée par la rotation rapide des palettes : puis une fois la température voulue acquise, on lance dans cette pulvérisation d'huile un courant d'air. La température, qui tend à monter pendant l'oxydation, est réglée par l'introduction d'eau au lieu de vapeur dans l'enveloppe du cylindre. L'oxydation se fait en cinq ou six heures ; mais si l'on veut éviter toute coloration de l'huile, il faut opérer à une température plus basse et pendant vingt quatre heures. Le principal inconvénient de ces procédés rapides paraît être d'exposer l'huile à la suroxydation.

Après son oxydation, l'huile sert à préparer le ciment par des procédés à peu près identiques dans toutes les usines. On la mélange avec de la résine et de la gomme de kauri dans la proportion, par exem-

ple, de 8,5 d'huile avec 1 de résine et 1 de kauri. L'opération se fait dans un malaxeur chauffé à la vapeur, en prélevant de temps en temps des échantillons pour éviter à coup sûr la surchauffe, puis on coule le ciment pâteux dans des récipients que l'on refroidit en été pour éviter les incendies à craindre en raison de l'extrême inflammabilité de ce ciment à sa température de coulé. Ces gâteaux de ciment, découpés en petits morceaux, sont ensuite laminés, par des cylindres chauffés à la vapeur, avec un peu plus que leur poids de liège, puis amalgamés dans un malaxeur avec des pigments divers, puis enfin hachés et remélangés dans une troisième machine, que M. Reid considère comme fort imparfaite ; de là, la pâte passe au lamineur, dont l'un des cylindres, tournant moins vite que l'autre et refroidi, recueille la pâte qui en est détachée par un grattoir.

Dans certaines usines, le linoléum est étendu sur sa toile dans l'état même où il sort de cette dernière machine, dans d'autres, au contraire, il est, après un second laminage, découpé en petits morceaux, puis laminé sur sa toile ; mais M. Reid considère cette dernière opération comme une superfétation plutôt nuisible. La toile est en jute, de 6½ pieds de large, ce qui laisse, de chaque côté, une largeur de 1½ pouce pour la perte.

Dans le linoléum Henry, on a remplacé le jute par une toile métallique en fer, plus durable, et, au besoin, prise dans une bande de caoutchouc, principalement pour les linoléums d'escalier ; mais il est difficile, en raison du poli des fils, de donner à ces toiles plus de large 2½ pieds.

La couverture des toiles s'opère comme il suit ; le linoléum tombe, d'une trémie, sur un transporteur en toiles métalliques qui l'amène, au travers d'une étuve chauffée à la vapeur, sur les cylindres de lamineurs. La toile à recouvrir passe sur l'un de ces cylindres et sous l'autre et entraîne avec elle autant de linoléum que le permet l'écartement des cylindres. Ce linoléum, sous l'influence combinée de la chaleur et de la pression, adhère fortement à la toile et constitue ainsi le produit cherché. On achève parfois d'en dresser la surface par un second laminage entre une paire de cylindres polis et chauffés. La toile est souvent protégée par une sorte de thibande en vernis formée d'un mélange l'huile oxydée, de résine et de matières colorantes dissous dans

du goudron ou de l'éther méthylique à une consistance telle que, une fois refroidi sur la toile, il permette de manier facilement le linoléum. Ainsi terminé le linoléum est saisonné dans des magasins maintenus à la température uniforme de 24°, suspendu à des battants, mais avec la précaution de le retourner de temps en temps, de manière à ne pas en laisser toujours les mêmes parties exposées à la température plus élevée du haut du magasin ; mais il est préférable de l'étendre sur des cadres horizontaux dont toutes les parties sont à une même température.

Il reste à orner ou peindre ce linoléum.

S'il ne s'agit que d'y tracer des bandes de différentes couleurs, on y arrive facilement en divisant la largeur du linoléum suivant celles de ces bandes, l'on applique directement sur la toile en y laminant simultanément ces bandes en compositions des couleurs voulues. C'est le procédé Michel. Un laminage général soude ensuite ces différentes bandes par leurs bords.

Pour les desseins variés, on opère autrement. Les deux procédés les plus employés sont les suivants ;

Le premier, dû à MM. Leake et Lucas, consiste à disposer, sur la toile déjà recouverte d'une petite épaisseur de linoléum monochrome, des plaques découpées suivant les contours des dessins à exécuter. Chacune de ces plaques correspond à une couleur donnée, dont ses découpures se remplissent pendant qu'elle appuie sur le linoléum ; puis les plaques se soulèvent, et la toile avance de leur largeur ; après quoi, l'on recommence l'opération. La toile se trouve ainsi porter le dessin figuré par les petits tas de linoléum en poudre et de diverses couleurs, ainsi réservés par les découpures des patrons, de sorte qu'il suffit de la passer au laminage à chaud pour y imprimer définitivement ces couleurs et dessins pénétrant dans toute sa masse. Pour les dessins en mosaïques, on répand le linoléum en poudre sur un marbre, puis on place dessus le patron, dans les découpures duquel on abaisse une série de poinçons correspondant à la couleur de la poudre. Lorsqu'on enlève ensuite le patron, les alvéoles où la poudre de linoléum a été ainsi tassée en restent seuls remplis, les autres se vident de sorte que l'on emporte avec le patron l'une des couleurs de la mosaïque : la bleue par exemple ; on répète ensuite l'opération sur du linoléum rouge, par exemple, en

poinçonnant les alvéoles correspondant à cette couleur ; puis, quand on a ainsi dessiné toute la mosaïque, il suffit, pour la rendre définitive, de la décharger sur la toile, et de passer le tout au lamineur où à la presse, après avoir rempli de linoléum en poudre les vides laissés par l'armature très fine du patron.

Le deuxième procédé, celui de M. Walton, consiste dans l'emploi de cylindres avec armatures coupantes correspondant aux contours du dessin, et qui les découpent dans une pièce de linoléum ; des découpures sont ensuite repoussées par des poinçons radiaux qui les fixent sur les poinçons radiaux correspondants d'un second cylindre, sous lequel on fait ensuite passer la toile de manière qu'il y dépose ces découpures. En procédant ainsi successivement pour les différentes couleurs, on obtient, comme précédemment sur la toile, un dessin de la mosaïque que l'on fixe par la pression même des cylindres ou par un laminage. Avec cette machine, le repérage est difficile et l'outillage coûteux ; il faut, par exemple vingt-huit cylindres pour un dessin entre quatre couleurs.

L'inconvénient de ces dessins à couleurs pénétrant dans toute la masse de linoléum est d'exiger une grande quantité de couleurs de compositions chimiques différentes, qui, à la longue, réagissent les unes sur les autres, détruisent l'homogénéité de l'ensemble déjà compromis par son morcellement primitif et la soudure de ses carreaux ; en outre, l'élasticité du linoléum est diminuée par la forte pression qu'il subit pour assurer la cohésion des morceaux.

Ces défauts justifient la préférence que l'on donne parfois aux dessins appliqués par simple pression. Cette impression se fait au moyen de blocs ou planches en bois dans lesquelles les dessins sont figurés en relief par les tranchés de lames de bronze placées de champ ; il faut une planche par couleur, puis une planche presseuse pour égaliser la surface. L'on n'emploie que des couleurs à l'huile de lin, séchant le plus vite possible. L'impression au moyen de cylindres est presque impossible à cause de l'épaisseur des couches de couleurs.

Après sa peinture, le linoléum est convenablement saisonné, pour couper droit sur ses bords.

Le linoléum monochrome est généralement de couleur brune, très souple, mais salissante. Le contact des objets en fer tache toujours le linoléum en noir, par l'action du

tanin que renferme le liège, puis, avec le temps, l'élasticité disparaît par le durcissement du ciment, que l'on remplacera peut-être un jour par une matière plus durable tirée des pétroles.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE ET L'AVENIR DE L'ORIENT MEDITERRANEEN

(De l'*Economiste Français*).

La guerre turco-grecque est un grand malheur pour la civilisation européenne. Elle a, d'abord, fait perdre de vue les odieux massacres qui se commirent dans les provinces asiatiques de la Turquie et à Constantinople même, il y a dix-huit mois et il y a six mois. Il n'est pas impossible que cette guerre ne consolide pour quelques années ou pour une ou deux décades d'années l'Empire ottoman si branlant et qu'elle n'y facilite que médiocrement les réformes. En second lieu, la guerre turco-grecque, de la façon dont elle semble tourner et si les Bulgares et les Serbes continuent à se recueillir et à se réserver, portera à la Grèce un coup terrible et réduira ce peuple si séduisant et à certains égards si bien doué au rang de facteur secondaire dans l'élaboration des destinées de l'Orient. Les Serbes et surtout les Bulgares, autant qu'on en peut juger, vont être grandis, politiquement et moralement, de tout ce dont la Grèce sera diminuée.

Il faut dire que la Grèce a entassé fautes morales sur fautes morales, folies sur folies. Elle s'est montrée aussi imprévoyante, aussi dédaigneuse des principes et des formes, aussi présomptueuse qu'aux pires jours de son antique démocratie. Nous aimons la Grèce et nous souhaitons qu'elle se relève : aussi importe-t-il de ne pas lui cacher la vérité.

Elle a commencé, il y a dix-huit mois, par faire une des plus effrontées banqueroutes du XIXe siècle. Certes, on n'en est plus à compter avec les ruptures d'engagements de la part des Etats emprunteurs ; mais il serait impossible de citer un gouvernement, soit européen, soit américains, qui ait poussé, en cette matière, le cynisme aussi loin que M. Delyannis. Il a obstinément refusé de traiter avec les créanciers helléniques, de leur faire la moindre concession, même en ce qui concernait l'avenir ; il a mis la main sur les gages spéciaux les plus nettement stipulés. Le contraste est grand, jusqu'ici du mois, entre l'al-

tière et persistante déloyauté du gouvernement hellénique, d'une part, et la stricte régularité bulgare ou même la relative loyauté dont est empreint le concordat que la Serbie a effectué. A ce point de vue, la Grèce s'est donc placée, par un mélange d'immoralité financière et d'imprévoyance politique, fort au-dessous des Bulgares et des Serbes. Ceux-ci, les premiers surtout, ont tenu à faire figure de peuples plus sérieux.

Cette inconduite financière des Grecs n'a pas empêché et n'empêche pas que, en Angleterre, en France et en Italie, la sympathie populaire n'aille à la Grèce. Mais il en est autrement en Allemagne. Les résolutions de l'Empereur allemand, dès la première heure défavorables au cabinet d'Athènes, sont sans doute inspirées en grande partie par des motifs purement politiques. Mais il est incontestable que la considération des méfaits du gouvernement de M. Delyannis envers les porteurs allemands de titres de la Dette hellénique y est aussi entrée pour une certaine part. L'Allemagne est le pays qui possède le plus de Dette hellénique, notamment de l'emprunt dit Monopoles, dont les droits sont on ne peut mieux établis et que M. Delyannis a affrontément méconnus. Les journaux allemands depuis un an étaient remplis de récriminations à ce sujet. L'Empereur a donc trouvé un grand appui dans l'opinion allemande quand il s'est déclaré contre la Grèce. On peut, sans doute, prétendre que ce sont là des considérations matérielles et secondaires : mais on n'a pas le droit, en définitive, de blâmer ceux des gouvernements des grands Etats qui ne veulent pas laisser voler cyniquement leurs nationaux par les petits Etats. Il est d'autant plus juste que la sympathie pour les petits Etats spoliateurs soit diminuée qu'en général les porteurs de ces titres avariés sont de petites gens des rentiers modestes, des petits commerçants, des ouvriers.

La banqueroute de M. Delyannis, laissant bien loin derrière elle, celle de tous les Etats défailants, a donc été l'un des facteurs de l'hostilité de l'Allemagne à l'endroit de la Grèce.

Voilà une première faute. Mais on n'est plus à les compter, de la part de cette Grèce infortunée. La situation pour elle restait encore belle ; elle n'avait, pour ainsi dire, qu'à attendre. L'envoi de la colonne du colonel Vassos en Crète était bien inutile. Du moment que les puissances se montraient détermi-

nées à donner à la Crète une organisation comme celle qu'eut jadis la Roumélie orientale, il était évident que l'issue, au bout de très peu de temps, eût été la même que pour cette dernière province. Quand même le prince établi en Crète n'eût pas appartenu à la famille royale de Grèce, il n'y avait aucun doute que deux ou trois années ne se seraient pas écoulées sans que l'union se fit entre la Crète autonome et le royaume hellénique. Il n'y avait besoin que d'un peu de patience. Cette union eût été consacrée avec joie par toute l'Europe. Il fallait seulement sauver les apparences, "sauver la face, comme disent les Chinois, ne point infliger à l'Europe une humiliation.

Comment les Grecs, qui devraient avoir les qualités du diplomate, ont-ils été assez fous pour ne pas comprendre l'avantage des attermolements ? Ici, nous touchons au grand mal de la Grèce : elle vient de se présenter à l'Europe, comme au temps de la démocratie athénienne : on se croirait reporé aux jours de Cléon et de ses acolytes. La Grèce est gouvernée par la multitude. Qu'est-ce que la multitude ? Elle se compose, comme éléments, de gens ignorants, irréflechis, ne connaissant et ne voulant connaître aucune des données des problèmes, les tranchant avec infatuation et présomption. Mais la multitude est un composé qui est encore pire que les éléments dont elle est formée ; en tant qu'elle constitue la foule, la foule qui crie dans les rues, qui manifeste devant les journaux, elle a une force de fermentation collective qui la rend mille fois plus sottie encore, plus corrompue et plus nuisible que les unités moyennes dont elle est formée. La science sociologique s'occupe, depuis quelque temps, de "la psychologie des foules," ce phénomène spécial qui exalte, dans la multitude assemblée tout les défauts et qui la rend inférieure à la généralité des individus qu'elle contient. La multitude, quand elle a pris possession d'un gouvernement, ne peut que conduire un pays aux abîmes, et c'est ce qui vient d'arriver à la Grèce.

Le gouvernement s'est effacé devant la foule ; la foule a fait l'œuvre insensée qu'elle fera toujours.

Il faut rendre cette justice aux Grecs qu'ils ont montré sur le champ de bataille de grandes qualités ; leur résistance sur la chaîne de l'Olympe, leur avance en Epire les ont honorés. Il est vrai qu'en Thessalie ils occupaient des positions naturelles très propices. Néan-

moins, ils devaient être débordés, et ces solides soldats que sont les Turcs détiennent maintenant la plus grande partie de la Thessalie ; il est peu probable, d'autre part, que le corps hellénique puisse se maintenir en Epire.

La guerre va-t-elle continuer ? Les Grecs pourront encore, sans doute, la prolonger un certain temps. Quoi qu'on dise, il n'y a pas besoin de beaucoup d'argent pour soutenir une guerre, une fois que les armements et les approvisionnements sont faits et qu'on vit sur le pays. Après avoir essayé de défendre les lignes de Pharsale, les Grecs pourraient encore essayer de résister sur celles des Thermopyles et couvrir ainsi Athènes, en supposant que les Turcs eussent le dessein de marcher sur cette capitale. Ainsi, il pourrait y avoir encore pour un mois ou six semaines de combats si la tenacité égale l'élan chez les Grecs. Si la guerre se prolongeait ainsi, le recouvrement des Bulgares et des Serbes, si rationnel et si profitable qu'il soit à ces deux petits peuples, serait mis à une rude épreuve, et les occasions pour eux d'en sortir deviendraient nombreuses et tentantes. Là est le péril.

L'Europe doit-elle intervenir d'office dès maintenant ? Il semble que la circulaire du comte Mouravief, le ministre des Affaires étrangères de Russie, soit empreinte du véritable esprit politique. Sans doute, il est désirable de mettre fin à une guerre inégale et l'on ne peut laisser écraser complètement la Grèce. Mais on doit se rappeler que les Grecs ont été les provocateurs, qu'ils ont risqué, de propos délibéré, de mettre toute l'Europe en feu et qu'il y aurait des inconvénients à arrêter la guerre, si elle doit recommencer le lendemain. La prudence semble donc conseiller d'attendre que la Grèce fasse appel aux puissances pour intervenir en sa faveur. Rien ne servirait de prendre les devants, puisqu'on courrait le risque que le lendemain elle ne recommençât les aventures.

De toutes façons, la Grèce, qui naturellement conservera intact son territoire, mais ne l'aura pas agrandi, sortira de la lutte singulièrement affaiblie et moralement et physiquement. Elle avait constitué une belle armée et une belle flotte avec l'argent qu'elle avait obtenu des petits rentiers européens, particulièrement français et allemands. Ayant fait, en pleine paix, la plus effrontée banqueroute qu'ait encore enregistrée l'histoire, elle ne trouverait plus à emprunter

un millier de francs, quels que fussent les gages qu'elle donnât, car elle a repris cyniquement ses gages. Il faudra qu'elle se reconstitue un crédit, et pour le faire elle devra traiter avec ses créanciers et consentir de lourds sacrifices pour leur payer au moins quelque chose. Sinon, jamais plus elle ne pourra avoir d'armée importante, jamais plus elle ne pourra avoir de marine.

Cette belle armée, en effet, elle sera dispersée, les munitions consommées et une grande partie de l'armement détruit ; la flotte aura eu moins de mal, mais il faut entretenir une flotte et la Grèce sans crédit n'en aura guère les moyens.

Au point de vue politique aussi, la Grèce aura énormément perdu. Elle était un des prétendants à la succession de la Macédoine ; ses échecs diminuent singulièrement ses chances de ce côté. Pendant ce temps, les Bulgares et les Serbes font nommer des évêques à eux dans toutes les villes de cette région ; ils pourront y développer leurs écoles et leur langue ; pour avoir voulu tout risquer sur un coup de dé, pour s'être laissé entraîner par cette multitude qui n'est jamais que folie, la Grèce aura compromis son avenir en Macédoine.

Il pourra lui rester comme domaines futurs l'Epire et une partie de l'Albanie, aux jours qui semblent différés où s'ouvrira l'héritage de l'Empire ottoman. Nous souhaitons qu'elle ait cette part. Il pourra lui échoir encore la généralité des îles, non seulement la Crète, mais Chio, Samos, Rhodes, etc.

La Grèce avait un splendide avenir en Orient si elle n'avait pas fait banqueroute en qu'elle eût possédé un gouvernement véritable, au lieu de céder à la multitude ! Non seulement toutes les îles et une bonne partie de la Turquie d'Europe continentale eussent pu lui tomber en partage ; mais encore, il eût été possible qu'elle possédât quelques points des côtes. Smyrne, par exemple. Bien plus, il est difficile de laisser sans direction les pays musulmans ; en supposant que la question d'Egypte pût s'arranger, on eût pu charger un jour les Grecs d'occuper l'Egypte. C'eût été une bonne solution. Les Grecs eussent donc dominé de fait toute la Méditerranée orientale. Mais le moyen de confier un grand rôle à une nation effrontément banqueroutière et dont toute la politique se fait dans les rues et sur la place publique au gré de la multitude ?

Il va donc falloir que la Grèce se recueille pendant de longues années,

qu'elle devienne sage, prudente, loyale, qu'elle observe les contrats y compris ceux qui concernent ses emprunts, qu'elle s'attire non seulement les chaudes sympathies des étudiants des deux mondes, ce qui est insuffisant, mais la confiance des gens progressifs qui croient que le progrès exige certaines qualités de contrôle moral et de discipline. A ce prix, sans pouvoir recueillir dans l'avenir l'entier héritage auquel elle eût pu prétendre avant ses fautes récentes, la Grèce pourrait encore avoir de belles destinées. Mais le plus tôt elle cédera à l'Europe, après avoir donné d'amples et suffisantes preuves de bravoure, mieux cela vaudra pour elle.

La guerre turco-grecque finie, il restera encore bien des problèmes difficiles, d'abord la solution de cette affaire de Crète et l'établissement de la paix dans l'île ; ensuite les réformes de l'Empire turc, car on ne peut oublier les massacres des dernières années ; la Turquie doit des réparations et des garanties à l'Europe.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

AUSTRALIE

COMMERCE DES VIANDES ET ANIMAUX DE BOUCHERIE

Bien que les abattoirs ne puissent être établis dans la colonie qu'en vertu d'une licence, les établissements de ce genre sont très nombreux.

Dans le district métropolitain (Sydney et environs), on n'en compte 68 et, dans la campagne, 2,078, employant respectivement 411 et 5,307 ouvriers, soit en tout 2,146 établissements et 5,718 ouvriers.

La consommation de la viande ne peut être indiquée d'une façon très exacte pour la ville et la campagne séparément, car plusieurs des grands abattoirs ruraux sont exploités pour le marché de Sydney.

Pour la colonie, on peut évaluer la moyenne de viande consommée annuellement par habitant comme suit :

| | Livres anglaises. |
|-----------------------|----------------------|
| Viande de mouton..... | 108.4 |
| — bœuf..... | 156.3 |
| — porc..... | 13.7 |
| Total..... | 291 " |

La table suivante montre la quantité d'animaux de chaque espèce tués en 1894.

| | Métropole | Campagne | Total |
|--------------|-----------|-----------|-----------|
| Moutons..... | 1,324,538 | 6,773,870 | 8,098,408 |
| Agneaux..... | 82,182 | 72,288 | 154,470 |
| Bœufs..... | 75,413 | 162,936 | 238,349 |
| Vaches..... | 13,642 | 70,332 | 83,974 |
| Veaux..... | 13,466 | 10,513 | 23,979 |
| Porcs..... | 62,675 | 127,602 | 190,277 |

Ces chiffres représentent tant les animaux amenés à l'abattoir, pour consommation immédiate, que pour l'exportation.

Des moutons et agneaux, 3,327,666 représentent la consommation locale.

1,106,330 moutons ont été employés aux besoins des établissements de conserves de viandes : 848,510 traités par le froid pour l'exportation et 3,070,372 furent traités pour l'extraction du suif.

De l'espèce bovine, 27,871 animaux allèrent aux fabriques de conserves : enfin 75,810 porcs ont été tués pour le lard.

La valeur des animaux tués peut être évaluée seulement pour le marché de Sydney.

Le lieu des ventes pour l'abattoir est situé près de Sydney à Homebush.

En 1894, à Homebush le prix des animaux qui ont été tués était en moyenne comme suit :

Béliers avec leur toison, de 8 à 12 sh. par tête.

Béliers tondu, de 5 à 8 sh. 6d.

Brebis avec leur toison, de 7 à 11 sh.

Brebis tondues, de 5 à 8 sh. 6d.

Bœufs, de 4 liv. st. 10 s. à 5 liv. st.

Vaches de 3 liv. st. 10 s. à 4 liv. st.

Aux abattoirs le mouton s'est vendu à une moyenne de 1 penny $\frac{1}{4}$ à 1 penny $\frac{1}{2}$ par livre, la peau valait 4 sh. et 6 pence, le suif 1 penny $\frac{1}{4}$ la livre et la tête 1 penny $\frac{1}{2}$.

Le bœuf se vendait de 1 penny $\frac{1}{2}$ la livre, la tête et les pieds se vendaient ensemble 1 sh. et 3 pence, le suif 1 à 1 penny $\frac{1}{4}$ la livre ; une peau de bœuf 16 sh., de vache de 9 à 11 s.

Le veau, de 1 à 1 penny $\frac{1}{4}$ la livre ; la peau, 3s 6d.

Les agneaux de bonne qualité valaient de 3 à 4 sh. chaque et le porc se vendait 3 pence et demi la livre.

Dans l'état actuel le nombre des moutons est déjà trop grand pour qu'ils soient convenablement soignés et la question d'écoulement de ce produit qui va sans cesse en augmentant est une des plus sérieuses.

Il y a déjà dans la colonie des usines pour la conservation de la viande de mouton dont la production en 1894 a légèrement dépassé 1,100,000 animaux ; le commerce des viandes gelées demande actuellement 850,000 moutons.

En 1894, 3,070,372 moutons furent

traités pour la production du suif seulement, ce qui est assez décourageant pour les éleveurs.

Pour les bêtes à cornes c'est différent.

Alors qu'en 1894 la production s'éleva à 261,000 têtes, la consommation alla jusqu'à 345,400 et on dut en faire venir des colonies voisines, du Queensland notamment qui en envoya 105,697.

Pendant les cinq dernières années on a importé annuellement en Nouvelle-Galles du Sud 154,000 têtes par an, ce qui montre que la colonie abandonnée à ses propres ressources ne pourrait suffire à son commerce d'exportation.

On n'ignore pas qu'une grande partie de la colonie est appropriée à l'élevage des bêtes à cornes et si le commerce d'outre-mer devenait plus rémunérateur ou remplacerait dans bien des endroits les moutons par la race bovine.

Il sera probablement intéressant de voir quels ont été les résultats obtenus jusqu'ici par le commerce d'animaux vivants avec l'Europe.

Maintenant qu'il a été reconnu qu'il était possible d'envoyer des animaux vivants en Europe avec profit on est tout étonné de penser que deux ans auparavant cette même question avait été traitée avec aussi peu d'intérêt.

Plusieurs personnes de la colonie s'intéressant à l'industrie pastorale firent en 1893 et 1894 une visite en Angleterre et remarquèrent que les troupeaux amenés d'Amérique arrivaient en excellente condition et des démarches furent alors faites pour voir si les animaux se conduiraient également bien pendant la plus grande traversée d'Australie au Royaume-Uni.

Le premier envoi fut fait de Sydney en juillet 1894 par les armateurs du steamer *Maori King*.

Il comprenait 15 animaux gras et 5 maigres dont un périt pendant le voyage.

Les maigres étaient envoyés seulement pour voir s'il était possible de les engraisser suffisamment avant de les tuer, mais comme ils ne montrèrent pas d'amélioration sensible pendant la traversée et que les règlements du British Agricultural Department portent que tout bœuf importé doit être mené à l'abattoir dans les dix jours de l'arrivée, on ne recommença pas l'expérience.

Les dix-neuf animaux survivants furent vendus environ 250 liv. st., soit en moyenne 13.3 liv. st. par tête. Le fret était environ 6 ou 7 liv. st. par tête, les propriétaires subirent une perte d'environ 108 liv. st.

Ce premier envoi bien que n'étant pas un succès commercial montra au moins qu'il était possible de porter en Angleterre des animaux et dans un état marchand.

Les résultats plus satisfaisants furent obtenus par le second envoi fait par une maison de Sydney au mois d'août sur le *Port-Pirée*.

Les bêtes à cornes comprenaient neuf bœufs Devon et neuf shorthorns (cornes courtes) de qualité supérieure.

Ce voyage montra surtout l'insuffisance des moyens de transport pour ces animaux car, à raison du manque de soins intelligents, les animaux dépérissent jusqu'à ce que le bateau eût atteint Colombo où un officier du steamer, les prit en mains, s'en occupa sérieusement et les animaux se remirent rapidement.

On en perdit un des effets de la chaleur éprouvée en passant la mer Rouge, mais le reste fut débarqué en bon état.

Les vendeurs les déclarèrent aussi bons que ceux venus d'Amérique et au point de vue financier cet envoi fut un succès.

Les devons donnèrent en moyenne 888 lbs et furent vendus environ 18 guinées, les shorthorns allèrent jusqu'à 1,129 lbs et furent vendus 21 liv. st. 15sh.

Le fret à Londres revint à 5 liv. st. et l'assurance, les soins, la nourriture et le fret sur la nourriture allèrent à 7 liv. st. 10sh. par tête, de sorte qu'il y avait un assez joli bénéfice pour l'expéditeur.

Deux autres envois respectivement de 40 et 30 têtes furent encore faits en 1894, portant le total de cette année à 108 têtes, évalués à Sydney par la douane à 793 liv. st.

Le premier de ces deux derniers lots comprenait 33 Durhams et 7 Angus chargés à bord du *Echuca* en décembre par différents éleveurs et fut arrangé par un comité provisoire de l'Australian Live Cattle Export Association.

(A Suivre).

La ville de Hanovre vient de faire un héritage formidable, au moins pour l'avenir, car elle n'a pas encore la faculté de le toucher. L'original testateur laisse à sa ville natale un legs de 40,000 marks, ce qui est assez modeste, mais afin d'en augmenter considérablement l'importance quand il sera mis à la disposition de la ville, il a spécifié que les intérêts devront s'en capitaliser jusqu'à ce que le tout forme une somme ronde de cent millions. C'est donc en 2150 que les intérêts des intérêts aidant, la cité entrera en possession du legs, qu'elle devra employer à l'assainissement et à l'embellissement de son territoire.

Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 20 mai 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1½ p. c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est maintenant à 2 p. c.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103.50.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9¼ à 9½ ; à demande, de 9½ à 9¾ et par le câble 9¾ à 9¾. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9½ à 9¾ à vue de 9¾ à 9¾ et par le câble à 10. A New-York entre banques les fonds sont à 3/64 et, sur le comptoir de ¼.

L'argent en barre vaut à New-York 60½c et à Londres 27 9/16d.

La Bourse de Montréal a été très active sur plusieurs valeurs qui, actuellement prêtent à la spéculation principalement sur les Chars Urbains de Toronto et la Halifax Heat and Power Co. Cette dernière nouvellement mise sur notre marché et l'autre sujette à voir des cours plus élevés si la circulation est autorisée le dimanche comme le demandent les électeurs.

Les Chars Urbains de Toronto ont gagné 5 points et la Heath Light Powers Co en a perdu 1½. La plupart des autres actions a été assez négligées et ont donné lieu à quelques prises en réactions.

Néanmoins notre marché est ferme et bien soutenu.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

| | | |
|--------------------|-------|-------|
| Banque de Montréal | | |
| " Toronto | | |
| " Commerce | | 125 |
| " des Marchands | | 172 |
| " Molsons | | |
| " British | | 109 |
| " d'Halifax | | |
| " Union | | |
| " Ontario | | |
| " Hochelaga | | 132½ |
| " Québec | | |
| " Nationale | | |
| " East, Townsh. | | |
| " Ville-Marie | | |

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

| | | | |
|-------------------|-------|-----------|-------|
| Vendeurs | | Acheteurs | |
| Banque du Peuple | | | |
| " Jacques-Cartier | | | |
| " Hochelaga | | 133 | 132½ |
| " Nationale | | | 75 |
| " Ville Marie | | 100 | 70 |

Valeurs industrielles :

| | | |
|-----------------------|-------|-------|
| Gaz de Montréal | | 185½ |
| Colored Cotton (bons) | | |
| " " (actions) | | |
| Montreal Cotton | | 128 |
| Dominion Cotton | | |
| Royal Electric | | 143½ |

Compagnies de transport :

| | | |
|------------------------------|-------|-------|
| Can. Pac. Ry | | 54½ |
| Toronto St. Ry | | 78½ |
| Montreal St. Ry. [ex-rights] | | 211½ |
| " " [rights] | | 53½ |
| Halifax St. Ry (actions) | | 94 |
| " " (bons) | | 103½ |
| Duluth ord | | |

Duluth pref. 92½

Rich. & Ont (actions)..... 92½

" " (bons)..... 100

Valeurs diverses :

| | | |
|----------------------------|-------|-------|
| Montreal Telegraph | | 167 |
| Cable Commercial (actions) | | 169 |
| " " (bons) | | 100 |
| Postal Telegraph | | |
| Bell Teleph (actions) | | |
| " " (bons) | | |
| West. Loan & Trust | | |
| Loan & Mortgage | | |
| Windsor Hotel | | |
| Heat & Light Co (actions) | | 50½ |
| " " (bons) | | 97½ |

COMMERCE

Plusieurs manufactures ont fermé leur portes, on cite notamment deux raffineries de sucres et trois manufactures de tabac. Pour ces dernières, il n'existe pas de doute qu'un tarif mal digéré en est la cause : il est à espérer qu'il sera remanié dans un sens plus favorable à l'industrie nationale lors de sa discussion en chambre. Quant aux raffineries, il est moins probable que le tarif est cause du renvoi des ouvriers ; si le travail a cessé, c'est plutôt par le fait d'une surproduction antérieure, et aussi, l'effet de la spéculation et peut-être encore de la concurrence.

Nous avons dit d'ailleurs à une époque plus éloignée que nos raffineurs avaient été mal avisés, cette année, dans leurs achats. Ils se sont hâtés un peu trop en se procurant la matière brute qui, presque aussitôt leurs approvisionnements faits, a baissé d'une façon sensible. Ils supportent actuellement le fardeau de ce fâcheux contre-temps et il n'est pas étonnant qu'ils cherchent à réduire, quand ils ne ferment pas, leur production au strict nécessaire pour remplir les ordres précédents.

...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

Nos 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Doit recevoir par les premiers navires attendus de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERÇANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ÉCHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE



Le...
Whisky
Dewar



UN-GROS VOYAGE

Est...
...Bon



Si tout n'est pas pour le mieux dans les centres industriels, les conditions à la campagne ne sont guère meilleures. La température est loin d'être favorable à l'agriculture; il faudrait maintenant du temps chaud et la cessation des pluies pour remettre les choses en état. On compte déjà sur une pauvre récolte en foin, et il est encore difficile de pouvoir ensémençer les grains de sorte que les craintes sont grandes sur les résultats de l'année à la campagne.

Cuir, peaux et laines.— Le commerce des cuirs voit peu de demandes. Les prix sont plutôt faibles par suite de la baisse des peaux vertes que nous avons déjà indiquée dans notre précédente revue. Si le tarif proposé aux Etats-Unis sur les peaux est adopté; il aura pour effet de refouler sur le Canada les peaux que nous vendions chez nos voisins et, par conséquent, de faire fléchir les prix payés par les tanneurs à la boucherie. Pour le moment, on peut donc dire qu'il n'y a aucune raison de hausse pour les cuirs.

Il n'y a aucun changement dans les prix des peaux. Le commerce des laines est toujours sans activité.

Draps et nouveautés.—La semaine a encore été peu favorable pour ce commerce. La température froide et humide que nous traversons a relanti les ventes.

Epiceries, vins et liqueurs.—Les sucres sont faibles, nous ne serions nullement surpris si, avant d'achever cette revue, on nous annonçait que les prix sont en baisse de $\frac{1}{2}$ c sur toutes les sortes. Ce n'est cependant pas l'état réel du marché, mais bien l'effet de la concurrence.

Les mélasses nouvelles sont arrivées

des Barbades; elles valent 2c de moins au gallon. Les mélasses de Porto Rico, bien que n'étant pas encore sur notre marché (pour la récolte nouvelle) suivent le mouvement.

Nous modifions nos cotes en conséquences.

Les cafés rôtis de Rio se vendent de 19 à 21 $\frac{1}{2}$ la livre.

On a fait au commerce de gros des offres fermes en thé nouveau du Japon. Les prix dans les bonnes qualités c'est-à-dire pour la première récolte, sont de 10 p.c. plus élevés que la récolte de l'année dernière.

Les polvres sont fermes, on signale même une hausse dans les pays de production.

Les conserves alimentaires se vendent bien en général; la demande est forte même pour les fruits sucrés notamment pour les pêches. Quelques nouveaux fabricants de conserves de blé-dinde se sont mis à vendre directement au commerce de détail; pour pouvoir rencontrer la concurrence, les négociants de gros se sont approvisionnés d'excellentes conserves qu'ils peuvent vendre maintenant de 50 à 65 $\frac{1}{2}$ la douzaine, boîte de 2 lb.

Il y a une augmentation dans les vins d'Espagne et autres ayant une fraction au-dessus de 26 degrés. Jusqu'à présent on tolérât à la douane toute fraction ne dépassant pas la demie, mais maintenant elle réclame au commerce de gros 3 $\frac{1}{2}$ de plus pour degré et 30 pour cent *ad valorem* sur ces vins. La différence est considérable et montre le peu de tolérance dont fait preuve le nouveau régime, d'autant plus qu'il a la prétention de réclamer cette augmentation de droits sur tous les vins

sortis de douane depuis le 23 avril. Il nous semble que les intérêts commerciaux devraient être assez puissants aux yeux du gouvernement pour que le commerce ne soit pas pris par surprise avec de semblables modifications. Quand un marchand sort de douane des liquides c'est qu'il les a vendus, par conséquent il n'a pu établir dans son prix de vente les droits qu'on viendra lui réclamer plus tard. Nous espérons que le gouvernement reviendra à de meilleurs sentiments au moins pour les faits accomplis et qu'il se montrera moins rigoureux pour un commerce déjà assez malade par lui-même.

Fers, ferronnerie et métaux.— Dans la liste de prix que nous avons modifié la semaine dernière est comprise la remise de 8c par baril pour les clous coupés. Par lots de char les marchands jouissent d'une bonification de 5c par baril. Nous avons aucun changements de prix à signaler cette semaine.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de lin bouillie est moins chère de 1c par gallon; elle vaut de 45 à 46c.

L'essence de térébenthine fait, au contraire, 1c de plus, on la cote de 43 à 44c.

L'huile de foie de morue de Norvège est en baisse ainsi que celle de Terre-neuve; la première vaut de \$1.35 à \$1.45 le gallon et la seconde de \$1.25 à \$1.35.

L'huile de loup-mariu raffinée a baissé de 2 $\frac{1}{2}$ le gallon, on la cote de 47 $\frac{1}{2}$ à 50c.

Produits chimiques et drogues.— Le bicarbonate de soude est plus faible, on le cote même de \$2.45 à \$2.75 le baril.

Par suite des nouveaux arrivages la résine se vend à une cent au lieu de 1 $\frac{1}{2}$ la livre.

Salaisons, saindoux, etc.— Les prix sont fermes et bien soutenus. On reçoit

Toujours
la
meilleure
Qualité...

ACHETEZ LA

GRIFFIN

---MARQUE

Prunes de Californie et Fruits Desséchés

...EMPAQUETÉS SEULEMENT PAR...

The Griffin & Skelley Co.

•••••

A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS

...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

SEL Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL QUEBEC

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR

Demandez les Courroies en poil de Chameau

"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."

----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie, Manufactures, Etc. Etc. --- Drap de Carde.

No 24, Carré Victoria, MONTREAL

HODGSON BROTHERS

EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE

Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fouritures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



REPRESENTATION EN CANADA :

LONDON, ONT.
NAPANEE, "
BELLEVILLE, "
BROCKVILLE, "
ST-HYACINTHE, QUE.

peu d'ordres nouveaux, mais on livre actuellement les commandes antérieures notamment dans le bas du fl. uve.

Revue des Marchés

Montréal, 20 mai 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus par le câble au Board of Trade cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni :

"Londres — Chargements à la côte : blé, plus facile; maïs, sans affaires. Chargements en route : blé, un peu plus facile, 3d plus bas; maïs un peu plus facile. Marchés anglais de l'intérieur : blé ferme. Liverpool — Blé et maïs disponibles, soutenus. Farine première à boulanger de Minneapolis, 21s 6d. Livraisons futures : blé, soutenu; 5s 9½ mai et juillet; 5s 9d septembre; maïs, tranquille; 2s 7½ mai; 2s 7½ juin; 2s 8½ juillet, 2s 9½ août, 2s 10d septembre."

A Paris, on cote le blé de mai 22 fr. 95 et celui de juin 23 fr. 10, la farine de mai 44 fr. 85 et celle de juin 45 fr. 35. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

On lit dans le *Marché Français* du 1er mai :

Les premiers jours de cette semaine avaient été favorisés par une température assez belle, quoique encore un peu fraîche; puis la chaleur est arrivée ensuite brusquement, occasionnant bientôt des orages qui ont été à peu près généraux par toute la France, avec ac-

compagnement de pluies abondantes, parfois même de grêle, et la température s'est de nouveau sensiblement rafraîchie.

En somme le beau temps a été de trop courte durée pour améliorer sensiblement l'état des récoltes : les blés poussent trop en paille et la verse paraît à craindre dans l'avenir.

Les pluies incessantes causent un grand préjudice aux céréales en terre et arrêtent aussi les derniers travaux des champs. On s'apercevra un peu plus tard de l'effet déplorable causé par ce lessivage des terres qui dure depuis si longtemps, et on ne peut certainement pas s'attendre à une bonne récolte, quelque temps qu'il puisse faire maintenant.

Les perspectives sont loin d'être satisfaisantes et, comme les semailles d'automne ainsi que celles de printemps ont été réduites par suite des pluies trop abondantes, cela peut bien inspirer des craintes sérieuses. En ce moment la récolte s'annonce comme déficitaire.

Dans ces conditions, la culture est parfaitement fondée à ne pas se presser de vendre et déjà un certain ralentissement se produit dans les offres, aussi les cours se sont maintenus fermes partout, il y a même eu quelques cas de hausse.

D'autre part, nous trouvons dans le *Sémaphore* de Marseille de même date :

"Aujourd'hui le temps est beau et chaud.

"Depuis dimanche, d'ailleurs, la température est en plein contraste avec celle de la semaine dernière qui était

froide et pluvieuse, tandis que depuis nous avons presque des chaleurs estivales qui certes, réjouissent tout le monde après la longue torpeur de l'hiver.

"Les plaintes au sujet des récoltes ont eu une certaine acuité ces derniers temps, mais elles vont se calmer si nous entrons définitivement dans la bonne période que mai nous réserve ordinairement.

"Pour le moment, les travaux agricoles s'accomplissent régulièrement.

"Espérons qu'ils s'achèveront sans nouvelles entraves."

Les exportations de blé, farine comprise, des deux côtes des Etats-Unis, et du port de Montréal ont été, la semaine dernière, de 2,183,875 minots comparativement à 1,799,000 la semaine précédente à 1,902,000, il y a un an à 2,397,000 en 1895, à 2,420,000 en 1894 et à 3,885,000 en 1893; pendant la semaine correspondante les exportations de blé d'inde ont été de 2,096,834 minots comparativement à 3,127,000 minots la semaine précédente; 1,663,000, il y a un an; 1,210,000 en 1895; 1,111,000 en 1894, et 1,247,000 en 1893, pendant la semaine correspondante.

Les rapports de la côte du Pacifique indiquent une récolte devant atteindre à peu près la moyenne. La superficie ensemencée en blé est considérable et en certains endroits l'apparence est telle qu'elle comblera les déficits qui pourraient se produire sur d'autres points.

Dans l'Oklahoma et le Texas, les apparences sont généralement très satisfaisantes. Jusqu'à présent on ne

Ne manquez pas l'occasion...

Nous offrons . 250 CAISSES DE BLUETS EN CONSERVE

PRIX SANS PRECEDENT.

De deux livres.

QUALITE EXTRA.

Marque "AIGLE," de A. & R. Loggie, de Loggieville.

L. CHAPUT, FILS & CIE

MONTREAL

parle guère des ravages causés par les insectes; dans l'extrême nord la superficie ensemencée est limitée; on a besoin de pluie pour le blé du printemps. L'avoine se montre très bien et on a déjà ensemencé environ 75 p.c. de l'étendue consacrée au blé d'Inde.

Dans le Michigan Central, on devra restaurer environ 10 p.c. du blé d'hiver qui a été détruit par les gelées. Dans le nord et le sud du même Etat, les dommages ont été beaucoup moins considérables.

Au début de la semaine, le marché aux grains de Chicago était ferme malgré le ton faible du marché de Liverpool qui envoyait des câbles en baisse. On cotait en clôture, jeudi dernier, le blé de juillet à 74½c et celui de septembre à 69½c un peu plus de demande à l'exportation avait suffi pour faire monter le blé d'un point sur le prix à l'ouverture.

Mais, dès le vendredi, commence la baisse sur la crainte de complications avec l'Espagne à propos des événements de Cuba; les câbles de Liverpool par surcroît étaient décourageants et le blé ferme à 73½c, perdant 1½ point sur la clôture de la veille; le samedi on perd encore ½ point; enfin, le mardi, le blé de juillet n'était coté en clôture qu'à 70½c. Hier, les câbles de Liverpool étant meilleurs on a regagné ½ point.

| | Juliet. | Sept. |
|---------------|---------|-------|
| Jendredi..... | 74½ | 69½ |
| Vendredi..... | 73½ | 68½ |
| Samedi..... | 72½ | 68½ |
| Lundi..... | 71½ | 67 |
| Mardi..... | 70½ | 66½ |
| Mercredi..... | 71½ | 66½ |

Hier, en clôture, on cotait sur le marché de Chicago: le blé d'Inde de juillet 24½c et de septembre 25½c; l'avoine faisait: 17½c pour juillet et 18c pour septembre.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

| | |
|----------------------------------|-----|
| Chicago, No 2, du printemps..... | 74 |
| New-York, No 2, dur..... | 78½ |
| Detroit, No 2, rouge..... | 89½ |
| Duluth, No 1 dur..... | 73½ |

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

| | Juliet | Sept. |
|---------------|--------|-------|
| Chicago..... | 71½ | 66½ |
| New-York..... | 76½ | 72½ |
| Duluth..... | ... | ... |
| Detroit..... | 79 | ... |

MARCHÉ CANADIEN

Le Commercial de Winnipeg en date

du 17 mai cote les marchés du Manitoba comme suit:

"Le blé a été plus ferme une grande partie de la semaine quoique les prix aient baissé hier de ½ à 1½c sur les principaux marchés. Ici, les prix ont été fermes jusqu'à hier et jeudi des ventes de blé dur No 1, pour livraison en mai ont été faites en clôture à 77½c en magasin à Fort William. C'est le plus haut point atteint durant la semaine. Hier les acheteurs offraient 1c de moins environ, après la baisse sur les marchés des Etats-Unis, mais les détenteurs ne paraissent pas disposés à accepter ces offres. Nous cotons les prix d'hier à peu près ainsi: No 1 dur, 76½c; No 2 dur 74c; No 3, dur, 70c; No 1 gelé 65c; No 2 gelé 56c.

"Les arrivages de blé de Fort William, pendant la semaine dernière ont été de 242,712 minots et les expéditions du même port ont été de 1,115,612 minots. L'an dernier, pendant la semaine correspondante les arrivages avaient été de 231,803 minots et les expéditions de 625,149 minots. Les stocks en magasin à Fort William samedi dernier, étaient de 2,455,931 minots en comparaison de 3,321,000 l'année dernière; 530,000, il y a deux ans, 1,543,900 en 1894 et 3,353,000 en 1893."

La dépêche de Toronto cote ainsi les marchés d'Ontario, en date d'hier:

"Marché tranquille; farine tranquille, prix plus faible, peu ou pas de demande. Straight rollers cotés de \$3.60 à \$3.65. Son, tranquille; coté à \$8.50 ouest; gru, de \$9.50 à \$10. Blé, tranquille; ton faible par suite de la faiblesse des câbles et de la baisse à Chicago; blé rouge d'hiver 73c, ouest et blanc 74c; No 1 dur de Manitoba de 74 à 75c à Fort William et de 78 à 79c Midland; No 2 dur de 76 à 77c Midland Sarrasin, demande modérée; ventes au dehors à 28 et 29c. Orge, tranquille, demande limitée; No 1 cotée à 30c; No 2 à 26c; No 3 extra à 23c. Orge pour engrais vendue à 21 et 22c ouest Avoines, tranquilles; ventes de blanche à 21½c fret moyen; mélangée cotée à 20c ouest. Pois, soutenus, lots de char cotés à 40c nord et ouest. Farine d'avoine, tranquille; prix soutenus de \$2.80 à \$2.90 pour lot de char. Blé d'Inde, tranquille; prix plus facile; lots de char cotés à 22c ouest. Seigle, tranquille, prix faciles; lots de char vendus à 32c est."

Le commerce des grains à Montréal a été assez actif à l'exportation principalement pour l'avoine et le blé.

Le steamer Arcadia étant parti avec un assez fort chargement de grains, il

va falloir remplacer sa cargaison perdue, ce qui va diminuer dans une notable proportion, les stocks assez forts en magasin.

L'avoine est plus chère, nous la cotons cette semaine de 26 à 27½c, prix ferme. Les farines de blé sont plus plutôt faibles les patentes débutent à \$4.25, la demande est d'un caractère assez limité principalement parmi les farines d'Ontario.

En farine d'avoine le marché est tranquille mais les prix sont soutenus à \$2.80. Les pois sont sans changements et en assez bonne demande.

Le sarrasin est tranquille au même que précédemment soit de 36 à 36½c.

Le seigle fléchit de 1c et vaut de 39 à 40c le minot.

En issue de blé, les prix sont en baisse de 50c à \$1.00 la tonne, au char. Nous cotons le son de Manitoba, sac compris de \$9.50 à \$10.00 et le gru de \$10.50 à \$11.00.

GRAINS

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Blé roux d'hiver, Can. No 2..... | 0 00 à 0 00 |
| Blé blanc d'hiver " No 2..... | 0 00 à 0 00 |
| Blé du Manitoba No 1 dur..... | 0 85 à 0 87½ |
| " " No 2 dur..... | 0 82 à 0 84½ |
| Blé du Nord No 1..... | 0 82 à 0 84 |
| Avoine blanche No 2..... | 0 25 à 0 25½ |
| Blé d'Inde, Canadien..... | 0 36 à 0 37 |
| Pois, No 2 par 60 lbs..... | 0 49½ à 0 50 |
| Orge, par minot..... | 0 30 à 0 32 |
| Sarrasin, par 48 lbs..... | 0 36 à 0 36½ |
| Seigle, par 56 lbs..... | 0 40 à 0 41 |

FARINES

| | |
|-------------------------------|---------------|
| Patente d'hiver..... | \$4 25 à 4 50 |
| Patente du printemps..... | 4 25 à 4 50 |
| Straight roller..... | 3 80 à 3 90 |
| Fort de boulanger (cité)..... | 4 25 à 4 35 |
| Fort du Manitoba..... | 0 00 à 4 20 |

FARINE D'AVOINE

| | |
|--|---------------|
| Farine d'avoine standard, en barils..... | \$2 80 à 2 90 |
| Farine d'avoine granulée, en barils..... | 2 80 à 2 90 |
| Avoine roulée, en barils..... | 2 80 à 2 90 |

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

M. Marples, Jones & Cie, nous écrivait de Liverpool le 8 mai:

"Il y a peu ou pas de changement à noter; on force la vente du vieux fromage à des prix légèrement plus faciles. La demande pour le fromage nouveau est plus accentuée.

"Nous cotons: Canadien, blanc et coloré, fantaisie de septembre..... 54 à 56c Nouveau, choix..... 50 à 52c Importations du Canada et des Etats-Unis, 8,844 boîtes.

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle Spécialité de....

Young & Smylie

RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicieuse de notre réglisse flexible est bien connue; elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos Triple Tunnel Tubes et nos Navy Plugs sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectons pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN, N.Y.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage. Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

CITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Canton, 15 mai.—1500 fromages offerts; 300 doubles vendus à 9½c; les gros fromages à 9½c.

Watertown, 15 mai.—200 boîtes vendues à 9½c; 1385 à 9½c et 155 à 9½c.

Ogdensburg, 15 mai.—1215 boîtes présentées; pas de ventes; on offrait 9½c.

Utica, 17 mai.—Ventes: 710 grandes boîtes à 9½c; 1990 à 9½c; 100 à 9½c; 120 petites à 10c; 340 à 10½c, 56 boîtes pique-nique à 10½c; 65 boîtes à prix secret et 1035 à commission.

Little Falls, 17 mai.—Ventes: 60 boîtes à 9½c; 1000 à 9½c; 333 à 9½c et 2,290 à 10c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Chesterville, 13 mai.—409 présentés, 93 blancs et 202 colorés vendus à 9 7/16c.

Kingston, 13 mai.—500 blancs et 200 colorés vendus à 9½c.

Brockville, 13 mai.—1,944 présentés. Quelques lots de coloré vendus à 9½c; 1,000 boîtes environ ont été retirées de la vente. Les acheteurs n'offraient pas plus de 9½. L'an dernier, dans la semaine correspondante on avait vendu 401 boîtes de blanc à 7½c.

Perth, 14 mai.—Une centaine de boîtes présentées et vendues à 9½c au seul acheteur présent (fromage blanc)

Brantford, 14 mai.—795 boîtes offertes, fabrication de la première quinzaine de mai; pas de ventes.

Iroquois, 14 mai.—398 colorés et 138 blancs vendus à 9½c.

London, 15 mai, 1709 meules offertes; un seul lot vendu; le prix généralement offert à 9c.

Belleville, 18 mai.—1260 blancs et 390 colorés présentés; pas de ventes. On offrait 8½ à 8½c.

Ingersoll, 18 mai.—Offres; 2447 boîtes. Vendu 87 à 9c; on demandait 9½c.

Peterboro, 18 mai.—Offert 1931 boîtes 9c; 8 15/16 et 8 7/16 ont été les prix payés.

Campbellford, 18 mai.—590 boîtes mises en vente. Ventes: 245 blancs et 40 colorés à 9 1/16; balance non vendue

Madoc, 18 mai.—470 boîtes présentées, 415 vendues à 9½c

Woodstock, 19 mai.—A Ingersoll, le prix régulier a été de 9c. Après le marché quelques fabriques ont vendu à 9 1/16 et à 9½c. Aujourd'hui on ne paierait plus que de 8½ à 8 13/16 pour choix, tandis que les détenteurs demandent de 8½ à 9c. Après le marché on a vendu à 8½.

Picton, 19 mai.—Offert 565 colorés on a offert 9c pour choisir; pas de ventes.

Napanee, 19 mai.—320 blancs et 469 colorés vendus à 9½c. L'an dernier on vendait de 7 9/16 à 7½.

Lindsay, 19 mai.—141 boîtes offertes et vendues à 8½c sujettes à inspection.

Stirling, 19 mai.—650 boîtes offertes; 510 vendues à 9c.

Tweed, 19 mai.—500 boîtes fromage blanc offertes; 200 vendues à 8½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La situation n'est plus la même que la semaine dernière; il n'est plus question de payer 10c aujourd'hui. Les acheteurs qui d'ailleurs reçoivent peu d'ordres d'Angleterre n'offrent pas plus de 9c pour le fromage de la province et de 9½c pour les meilleures qualités d'Ontario. Il devient évident que les importateurs anglais ne veulent pas payer cher le fromage d'étable. Il s'en fait peu, d'ailleurs, ou du moins il n'en arrive pas trop sur notre marché; on doit s'en féliciter car une quantité un peu forte

amènerait certainement une nouvelle baisse qui serait dommageable au fromage d'herbe fraîche; il est en effet plus difficile de relever les prix quand un marché est encombré, même lorsqu'il y a différence de qualité; le bon article ne se vend jamais qu'en comparaison du prix payé pour le moins bon.

Les petits lots sont très difficiles à placer; les acheteurs enlèvent plus volontiers les lots de 40 à 50 meules que ceux de 10 à 15 boîtes; c'est une observation que nous avons déjà faite et que nos lecteurs devront prendre en note dans leur propre intérêt.

Demain doit avoir lieu une nouvelle réunion du marché au fromage de Brockville, ce marché a une influence très grande sur notre place, aussi sera-t-il suivi avec intérêt. Samedi aura lieu à Cowansville le premier marché des townships. Nous continuons cette année, comme par le passé, à donner le résultat des ventes sur les divers marchés au fromage.

Il a été exporté la semaine dernière 25,402 boîtes contre 39,741 la semaine correspondante de l'année dernière. A date, les exportations sont de 33,450 boîtes tandis qu'elles avaient été de 50,839 l'an dernier.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 8 mai:

"Le marché reste soutenu, et il ne s'offre guère que des beurres du Danemark et des colonies:

"Nous cotons:

Crèmeries Argentine et des Colonies en boîtes..... 90 à 94s

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**, (Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**
2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal **EN GROS**

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester. **33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL. 2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.**

Crémeries, imitation, tinettes.. 58 à 60s
Ladles fins..... 50 à 60s
Irlande, crémeries, en boîtes... 88 à 90s
Danois, " en barils.. 94 à 98s

Importations du Canada et des Etats-Unis: 287 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Les arrivages sont toujours restreints, cela se conçoit d'ailleurs; le fromage à 9c paie mieux le fabricant et les fournisseurs de lait que le beurre à 17c. Ce dernier prix est le plus haut payé en ce moment pour beurre frais de crémérie.

Il n'est toujours pas question d'exportation de nos beurres de lait d'étable, car on ne peut guère appeler un article d'exportation celui qui offre si peu d'importance que le beurre en ce moment. En effet, il a été expédié la semaine dernière 263 paquets seulement sur l'Angleterre.

ŒUFS.

On signale un marché lourd à Liverpool pour la semaine terminée le 8 mai; pour vendre les détenteurs étaient obligés d'accepter des prix en baisse. On cotait: œufs frais d'Irlande de 4s 10d à 5s 4d et du continent de 4s 6d à 4s 8d.

La demande à Montréal est continue aux prix de 9 à 9½c ces prix permettent aux empaqueteurs de se livrer à leur industrie sur une forte échelle.

FRUITS VERTS

Les pommes valent en général 50c de plus par quart. Nous laissons à notre liste de prix les oranges aux cotes de la semaine dernière.

Les citrons de Messine se vendent de \$1.00 à \$3.00 la caisse.

LÉGUMES

Les choux frais des Etats-Unis ne valent plus que de \$1 80 à \$2.00 la boîte. Il est arrivé des fèves nouvelles qui se vendent \$2 25 le panier. Les salades deviennent très rares pas suite des temps froids; nous ne donnerons pas de prix car ils sont très variables.

Les oignons d'Egypte valent \$30 le sac de 112 lbs, soit une augmentation de 50c.

Les légumes canadiens sont sans changements.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 13 mai:

"La semaine dernière, il est arrivé 168 chars de foin et 29 chars de paille pour le marché local; l'an dernier 234 chars de foin et 3 de paille.

"Les pluies à différents points d'expédition font que les recettes sont malgré, il est vrai aussi que les fermiers sont occupés aux ensemencements.

Nous avisons d'envoyer promptement tout le foin prêt avant l'augmentation des expéditions car bientôt les fermiers auront terminés les semences. Le bon foin No 1 est en bonne demande. Une bonne partie du stock sur le marché est vieux pressé et n'est pas en très bon état.

La paille de seigle est lourde et les prix ont une tendance plus facile. La paille d'avoine ne nous fait pas défaut.

Nous cotons:

Foin, grosses balles, choix
à fantaisie.....\$15 50 à \$16 00
— petite balles, choix
à fantaisie..... 15 00 à 15 50
— moyen à bon..... 13 50 à 14 50
— pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 00
— trèfle et trèfle mélang. 11 00 à 12 00

Paille de seigle, bonne à

choix 16 00 à 16 50
— d'avoine..... 7 00
— de seigle mêlée..... 9 50 à 10 00

Les arrivages de foin à Montréal sont toujours très lents par suite des travaux des cultivateurs à la campagne. Nos prix ci-dessous sont fermes; bien que la demande ne soit pas excessive.

Aux importations, les affaires se trouvent forcément limitées pour la même raison de la part des cultivateurs.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne..... 10 50 à 11 00
do do No 2 do 9 00 à 9 50
Paille d'avoine do 4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne..... 18 00 à 20 00
Gru blanc do 00 00 à 17 00
do No 2, do 00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do 13 50 à 14 00
do au char (Ontario)..... 00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu..... 00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1..... 10 00 à 10 50
do do No 2..... 8 50 à 9 00
Paille d'avoine..... 4 00 à 4 50

Le vernis d'ambre a, paraît-il, des qualités exceptionnelles: on suppose que la pureté de son des violons de Stradivarius était due, pour une certaine part, à ce qu'ils étaient recouverts de ce vernis: on pense également que la conservation des tableaux des anciens maîtres provient de l'emploi du même vernis.

On comprend par suite qu'il est fort important de pouvoir se procurer facilement un bon vernis d'ambre. Or, rien n'est plus simple que de fabriquer ce précieux vernis en prenant des déchets d'ambre et en les dissolvant dans de l'essence.

J. N. DUGUAY & CIE OCCASIONS

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

Agents de Fromageries

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

J. N. DUGUAY & CIE



- 1 Réservoir à Crème, capacité 600 gallons \$20.
- 2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque \$25.
- 1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. \$40.

Nous acceptons \$100 pour le lot. Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

CANADA MACHINERY AGENCY

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 25 mai au 1er juin 1897

DISTRICT DE MONTRÉAL

La substitution J. B. Bruyère vs Horace Homère Manseau.

Montréal—La moitié du lot 350 du quartier St Antoine située rue Notre Dame avec bâtisses.

Vente le 26 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

The Royal Mutual Building Society vs Ths. H. Harper.

Montreal Junction—Le lot 140-121 situé Ave Gazette avec bâtisses.

Vente le 29 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Dame Vve Frs. Léonard vs Louis Quenneville et al.

St Laurent—L'usufruit des défendeurs sur le lot 195 avec bâtisses.

Vente le 29 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dans l'affaire de Joseph Robert faisant affaire sous la raison sociale Joseph Robert et Fils, failli.

Montréal—10 Les lots 436, 437 et partie nord-ouest du lot 442, du quartier Ste Marie situés avenue Papineau, superficie 3798 pieds, avec une maison en pierre, moulin à scie avec les machines;

20 Les lots 443 1, 2, 3, 4 et 5 du quartier Ste Marie, situés rue Gain, vacants;

30 Les lots 452, 453 et 455 du quartier Ste Marie, situés rue Shaw, vacants;

40 Le lot 1565 du quartier Ste Marie, situé rue Notre-Dame, avec bâtisses;

50 Le lot 15 635 du quartier St-Jean-Baptiste, situé rue Drolet, avec bâtisses.

Vente le 28 mai, à 10h. a.m., au bureau du Shérif.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cie du Chemin de fer du Nord vs La Cité de Québec.

Québec — Partie du lot 1937, du quartier St Pierre, consistant en qual.

Vente le 28 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Charles Joseph Marchildon vs Géléon Grimard.

St Jean des Chaillons—La partie sud-ouest du lot 74, avec bâtisses.

Vente le 28 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Eusèbe Labbé vs Thomas Levesque.

Fraserville—La partie du lot 362 contenant 8094 pieds avec une maison : sujet à charge.

Vente le 28 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE JOLIETTE

H. C. St Pierre al vs Olivier Dupuis et Damase Rocheleau.

St Jacques de l'Achigan, St Liguori et Ste Julienne—10 Les lots 378 et 379 de St Jacques de l'Achigan.

20 Le lot 125 de St Liguori.

30 Un emplacement formant partie du lot No 30 de Ste Julienne.

40 Le lot 99 de Ste Julienne.

Vente le 28 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église St Jacques l'Achigan pour le lot de cette paroisse et le même jour à 2h. p.m. à la porte de l'église St Liguori pour le lot de cette paroisse et le 29 mai à 10h. a.m. à la porte de l'église Ste Julienne pour les lots de cette paroisse.

DISTRICT D'IBERVILLE

Edward Coslett vs Delphis Lamothe

St Sébastien—Les lots 360, 360a, 361 et 362 contenant 158 arpents avec bâtisses. Vente le 25 mai à 11h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Fontaine vs James Irvine

Sherington—La partie du lot 249 avec une buannerie et autres bâtisses.

Vente le 31 mai à 11h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

L. G. Belley vs Hypolite Laberge.

St Alphonse—Une terre désignée sous les Nos 395, 396 et 425.

Vente le 28 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUAERNOIS

The Trust & Loan Co vs Philippe Tremblay.

St Urbain—10 Le lot No 128, contenant 37½ arpents avec bâtisses.

20 Le lot No 129, contenant 45 arpents et 6 perches avec bâtisses.

Vente le 28 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Thomas Elliott vs Joseph Coté.

Ste Martine—10 Un emplacement désigné sous le No 208.

20 Un emplacement désigné sous le No 211 avec bâtisses.

30 Un emplacement désigné sous le No 212 avec bâtisses.

Vente le 28 mai, à 2 h. p.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

M. Lavoie vs David Tremblay.

St Irénée — 10 Le lot 197 situé concession St Antoine. avec bâtisses.

20 Le lot 213 de la 2e concession de St Antoine.

30 Les lots 221 et 22 de la 2e concession.

Vente le 25 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Emmanuel Tassé vs Frédérick Gougeon

Hull—Droits dans le lot 286 situé rue Albert avec bâtisses.

Vente le 25 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Hull.

DISTRICT DE GASPÉ

Wm Fruing & Co vs Marie Constance alias Cleance Dunn

Rivière au Renard—10 Les 26¼5 indivis d'une terre avec bâtisses.

20 Les 26¼5 indivis d'une autre terre.

30 Les 26¼5 indivis d'une partie du lot 44 situé au 1er rang.

Vente le 25 mai, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Percé.

DISTRICT DE BEAUCE

Jules Robinet vs Albert O. Gilly.

St Zacharie—10 Les lots 51, 52, 53, 54, 55 et 56 du 9e rang ; superficie 178 acres.

20 Les lots 55, 56 du 8e rang contenant 181 acres.

30 Droits sur les lots 53 et 54 du 8e rang contenant 189 acres.

40 Droits sur les lots 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63 du 8e rang contenant 802 acres.

Vente le 25 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.



"GILT EDGE"

Le seul vernis à chaussures 40 dames contenant positivement de l'huile. Amolli et préserve. Donne un beau fini. Une fois employé, on ne peut plus s'en passer. La plus grande quantité. La meilleure qualité. Se détaille à 25 cents.

"NOBBY" BROWN COMBINATION

Le paquet contient une bouteille de 4 oz de vernis Nobby Brown et une grande boîte de pâte Nobby Brown, pour nettoyer toutes les nuances de chaussures, du brun au chocolat. Le vernis brun nettoie la surface du cuir, et la pâte y ajoute un lustre brillant, durant et à l'épreuve de l'eau. Se détail à 25 cents.

"JEWEL" BROWN COMBINATION

Le paquet contient une bouteille de 2 oz de vernis, et une jolie boîte de pâte brune. Le vernis nettoie la surface du cuir, et la pâte y ajoute un brillant, durable et à l'épreuve de l'eau. Se détail à 25 cents.

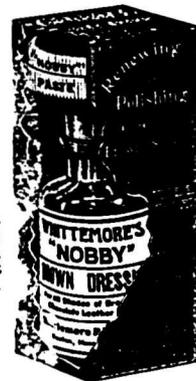
BOSTON LIQUID WATERPROOF BLACKING

Pour chaussures d'hommes et d'enfants; donne un brillant bien noir sans l'usage de la brosse, sauvant du temps, du travail et de l'argent. Se détail à 25 cents.



PATENT LEATHER POLISHING PASTE

Pour donner aux chaussures en cuir verni un lustre brillant et A L'ÉPREUVE DE L'EAU, sans préjudice au cuir. Se détaille à 10 cents.



En vente par...

Tous les Epiciers en Gros

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

THEOPHILE GARIÉPY,

Lachine, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la porte de l'église paroissiale de Lachine,

Mardi, le 25 mai 1897 à 11 hrs a.m.

les immeubles ci-dessous décrits :

10 Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier, connu et désigné sous le numéro trois (3) de la subdivision du lot numéro deux cent trente-sept (237) sur le plan et au livre de renvoi officiels, avec maison en bois et autres bâtisses dessus construites.

20 Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier, connu et désigné sous le lot numéro deux cent trente-six (236) sur le plan et au livre de renvoi officiels, avec maison et autres bâtisses dessus construites.

30 Un lot de terre de forme irrégulière, situé dans la ville de Lachine, connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels pour la dite ville de Lachine, sous le numéro deux cent quarante A (240a), avec maison et autres bâtisses dessus construites.

40 Un emplacement ou lot de terre situé en la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier, connu et désigné sous les numéros seize et dix-sept (16 et 17) de la subdivision du lot sept cent quarante-six (746) sur le plan et au livre de renvoi officiels avec hangar et glacière dessus construits.

50 Un emplacement ou lot de terre situé dans la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier, connu et désigné sous le numéro cent vingt-deux (122) de la subdivision du lot numéro sept cent cinquante-quatre (754) sur le plan et au livre de renvoi officiels, sans bâtisses.

60 Un emplacement ou lot de terre de figure irrégulière situé dans la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier, connu et désigné sous le numéro cent vingt-six (126) de la subdivision du lot numéro sept cent cinquante-quatre (754) sur le plan et au livre de renvoi officiels, avec bâtisses en briques dessus construites.

La vente ci-dessus est faite sujette aux hypothèques et autres charges suivant jugement de la cour, et les frais de vente en plus.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 rue Notre-Dame Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Voulez-vous...

Des gelées excellentes, se détaillant à 10 cents? Si oui, ordonnez une caisse assortie—six aromes—de **Geléé Pure Gold**. Un paquet fait une pinte de gelée.....

Qualité

Garantie.

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, Montreal

DISTRICT DE RICHELIEU

Félix Chapedelaine dit Valérien vs Joseph Plante.

St Guillaume et St David—1o Le lot 483 du 2e rang de St Guillaume.

2o Le lot 159 du 4e rang de St David avec bâtisses.

Vente le 28 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église St Guillaume pour le 1er lot et le même jour à 2h. p. m. à la porte de l'église St David pour le 2e lot.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Régis Thibodeau vs Ed. Deschesne et al

St Paulin—Le lot No 15, contenant 54 acres, avec bâtisses.

Vente le 29 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Bellerive vs Louis Décoteau

St Elie—Le lot No 2, avec bâtisses.

Vente le 31 mai à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

La Cie Massey Harris vs Dame Nellie

C. Fay et vir et al.

Pike River—Les lots Nos 78, 93 et 94, contenant 24½ arpents.

Vente le 31 mai à 2h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

J. C. J. S. McCorkill vs Geo. H. Hogle.

St Damien—1o Les lots 1992 à 2008, contenant ensemble 8½ acres.

2o Le lot 1972 contenant 11256 pieds.

3o Le lot 1977 contenant 29480 pieds.

4o Le lot 1978 contenant 8710 pieds.

5o Le lot 1951 contenant 13320 pieds.

6o Le lot 1893 contenant 2 acres, 3 vergés et 29 perches.

Vente le 31 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

O. J. Edgar vs A. O. Yates

St Catherine de Hatley—Le lot 542 du 3e rang avec bâtisses.

Vente le 31 mai à 11h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

NOTES SPECIALES

M. W. D. Rufange a transporté son atelier du No 3466 rue Notre-Dame au No 5 rue St A gustin où il s'occupera, comme par le passé d'ouvrage de décoration, imitation, enseignes, blanchissage, etc.

Le service des signaux rapporte le Brigantin " Westaway " chargé de Sirof Fajardos pour la maison Naz. Turcotte & Cie, Québec. Cette Melasse a la réputation d'être supérieure à toute autre, étant jaune et de qualité extra.

Avis aux intéressés.

M. N. Marien, voyageur de la maison LeTourneux, Fils & Cie, marchands ferronniers de Montréal, va reprendre sa tournée. MM. LeTourneux, Fils & Cie prient les marchands de la campagne d'attendre la visite de leur voyageur avant de placer leurs ordres.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. V. Bohemier, que nos lecteurs trouveront sur une autre page ce monsieur fabrique sur commande toute sortes d'ornements en plâtre pour résidences privées, bâtisses publiques et institutions religieuses, et est agent pour le plâtre.

Il a constamment en magasin des ornements pour satisfaire tous les goût.

Nous attirons l'attention des Entrepreneurs et architectes sur l'annonce de MM. J. A. Robillard & Cie, qui ont toujours à leur disposition de la Brique et du Sable de grève de première qualité.

M. Robillard est complètement rétabli de sa récente indisposition et est maintenant en position de surveiller ses affaires lui-même et donnera pleine et entière satisfaction à ses clients.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Messieurs Carle & Thériault que l'on trouvera sur une autre page. Ces messieurs s'occupent de courtage de douane. Ils ont à leur disposition un entrepôt de douane spacieux et des caves de première classe, étant ainsi, en position de recevoir tou-

tes les marchandises qui pourraient leur être confiées.

Quinze années d'expérience dans le courtage de douane.

M. Wellington Boulter, le chef de la maison W. Boulter & Sons, dont les conserves sont appréciés des gourmets a été élu maire de Picton, Ont. Le maire Boulter est un homme d'une énergie peu commune et très entreprenant. La ville de Picton ne pourra que gagner à avoir à sa tête un maire aussi actif et aussi habile que M. Boulter qui apportera dans ses fonctions de maire, il n'en faut pas douter le même zèle infatigable et la même ardeur que dans son rôle de chef d'industrie.

Samedi après-midi a eu lieu l'inauguration du chemin de fer électrique construit par la Montréal Belt Line entre Montréal et le Bout de l'Île. Une trentaine de journalistes et d'amis avaient répondu à la gracieuse invitation de M. J. P. Mullarkay, le directeur-gérant de la compagnie et se sont rendus au Bout de l'Île, où un goûter très apprécié leur a été servi.

La route est longue d'environ douze milles et passe en droite ligne à travers un paysage gracieux.

Plusieurs gares ont été construites et les mesures ont été prises pour rendre le trajet aussi confortable et attrayant que possible.

Le Bout de l'Île lui-même est un charmant endroit qui deviendra sous peu le rendez-vous d'un grand nombre de Montréalais, car il offre tous les avantages voulus pour cela: site enchanteur, hôtel très confortable muni de tout ce qui peut amuser les amateurs de chasse et de pêche, bosquets ombragés, promenade, etc. La nouvelle ligne rend maintenant le voyage presque insignifiant et dans une demi-heure le touriste a franchi la distance qui sépare le Bout de l'Île de Montréal.

Dans quelque temps nous compterons donc un lieu de villégiature de plus et déjà MM. Desmarteau et Kennedy, les agents d'immeubles bien connus, ont fait tracer les plans des différentes divisions, des rues et des lots qui se trouvent aux alentours de l'hôtel Bureau, de manière à faire de l'endroit un village aussi gracieux qu'attrayant.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1275e livraison (8 mai 1897).—Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse.—Chemins de fer aériens, par Daniel Bellet.—Lettres du Régiment, par Louis d'Or.—Le luxe de la table chez les Romains, par C. D.—Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez.—Le sculpteur Cuvelier, par M. E. Duhousset.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Bibliographie, à coups d'estompe, par Joseph Bouchard.—Paris, Alphonse Lemerre, éditeur, 23-31, passage Choiseul.—1 Volume in-18 Jésus 3 francs, franco 3 fr. 40.

La collection des poètes contemporains de l'éditeur Alphonse Lemerre vient de s'enrichir d'un nouveau recueil intitulé *A Coups d'Estompe*, dû à la plume de M. Joseph Bouchard.

Très avantageusement connu par de nombreuses publications en vers et en prose, dont nous citerons seulement *La Première Glane*, *Bleuets* et *Chrysanthèmes* et *Les Ironiques*, M. Joseph Bouchard est parvenu, en quelques années, à occuper une place très remarquable dans la littérature française contemporaine. Plus d'un, parmi ses aînés, lui envierait et sa notoriété, d'ailleurs bien méritée, et son talent sûr et varié. Mais le poète a su vite conquérir, presque à ses débuts, la sympathie et l'estime de ses confrères. Aussi tous ont-ils salué avec joie l'apparition de ce livre, *A Coups d'Estompe*, que nous signalons aujourd'hui, où la délicatesse de la pensée ne le cède en rien à l'harmonie de la forme, à la vigueur de l'expression, et qui peut satisfaire à la fois le critique le plus exigeant et le dilettante le plus difficile.

Avec *La Première Glane* M. Joseph Bouchard avait donné des promesses. Avec *Bleuets* et *Chrysanthèmes*, il les a tenues. Avec *Les Ironiques*, il a prouvé qu'il n'était pas dans ses goûts de se renfermer dans un genre et que toutes les genres sont bons lorsqu'ils sont bien traités. Et cette preuve il nous la confirme en publiant *A Coups d'Estompe*, œuvre qui sera lue par tous les friands de vrai poésies française et qui restera classée parmi les meilleures productions poétiques de ces derniers temps.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du No 19 (8 mai 1897). 10 Aux sources de l'Irraouaddi, d'Hanoi à Calcutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau. 20 A travers le monde: Du Tananarive à Pianarantson. 30 Civilisations et religions: Coutumes fétiches après la mort, par M. R. E. Dennett. 40 Livres et Cartes. 50 Conseils aux voyageurs: La photographie dans les voyages: Chambres noires du type Jumelle, par Frédéric Dillaye. Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Un des signes des temps actuels, dit *l'Insurance Record*, est la tendance des riches à prendre des assurances sur la vie.

Depuis John Wanamaker, avec ces deux millions assurés et les marchands heureux en affaires, dans presque toutes les villes, les riches mettent une part de leur surplus dans les polices des Compagnies d'assurances vie.

Peut-il y avoir un meilleur témoignage de la bonté de ces institutions? En général, les riches, surtout ceux qui ont acquis la richesse eux-mêmes, sont plus à même d'apprécier ce qui est bon ou non pour l'argent. Ils savent manier l'argent, l'acquiescer, et, ce qui est plus difficile, le garder. Les hommes de fortune moyenne peuvent-ils trouver une plus significative indication de ce qui est sage pour eux? Ils ont besoin de l'assurance vie plus que les riches. Aussi, agiraient-ils avec prévoyance en ne négligeant pas ce que les financiers les plus capables du pays regardent comme un placement prudent de leur propriété et une sûre sauvegarde contre une calamité possible?

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

| DÉFENDEURS. | DEMANDEURS. | MONTANTS |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------|
| Absents | | |
| Barsalou Isaie..... | A. S. Walbridge | 1732 |
| Ange Gardien | | |
| Latouche Jos. sr et cl..... | J. A. Mailloux | 187 |
| Beauport | | |
| Rochou Alfred..... | J. S. Budden et al | 871 |
| Bécancour | | |
| Drouin Ph. et al..... | B. Béliveau | 100 |
| Brome Canton | | |
| Henth Galon et al..... | The E. T. Bank | 153 |
| Chateau Richer | | |
| Gingras Rev. A..... | G. Dorion | 500 |
| Gingras Rev. A..... | E. Dorion | 1000 |
| Mégantic | | |
| Weston E. A..... | W. B. Murray | 174 |
| Montréal. | | |
| Black J. D. et al..... | Welland Vale Mfg Co | 1483 |
| Bennett J. G..... | A C Becken | 102 |
| Butterworth Dame A..... | F. W. May et al | 153 |
| Carraghar E..... | Dame C. Collins | 2e cl. |
| DeMohtigny B. A. T..... | J. Z. Resher | 900 |
| Doucet L..... | Hon. A. A. Thibodeau | 1e cl. |
| DeSola G..... | J. C. Silver | 556 |
| DeBellefeuille E. B..... | Mrs Life Ins. Co | 216 |
| Derron W. et al..... | Ladies Protestant Orphan Asylum | 1e cl. |
| Deschamps A..... | J. H. Mallet e | 169 |
| Ethier N..... | P. Claude | 165 |
| Fallen Dame M..... | R. A. B. Hart | 150 |
| Giroux Théo. esqual..... | C. L. Letang et al | 187 |
| Hurteau A. et al..... | G. Heintzman | 258 |
| Kert J..... | J. Cohen | 313 |
| Lec. valier H..... | R. C. Jamieson | 362 |
| La Banque du Peuple..... | M. Montigny | 2069 |
| La Banque du Peuple..... | A. Fanst | 497 |
| Lefebvre E..... | Maue R. Letourneau et vir | 936 |
| Lachance J..... | C. Desmarteau et al | 2380 |
| Macfarlane J. C..... | A. D. Taylor | 121 |
| Marino F. & Co..... | O. W. P. Westerwell et al | 9118 |
| Muir H. B..... | Rosamoud Woolen Co contestée | 2144 |
| Montreal Land & Improvement Co..... | Cité de Montréal | 36 5 |
| McLean D. M..... | P. Kearney | 5e cl. |
| Montreal Street Ry Co..... | F. R. Alley | 651531 |
| Murison J..... | Dame C. Voyer et vir | 103 |
| Nugent J. P..... | Dame F. S. Williamson | 3e cl. |
| Nadon J..... | J. A. Springie | 150 |
| Olive W. H..... | L. Cohen et al | 123 |
| Piché A..... | E. Choquette et al | 200 |
| Prévost A..... | Banque du Peuple | 1e cl. |
| Powell J..... | H. W. Stroud et al | 108 |
| Prévost S..... | Michaud Frères | 130 |
| Rose P. et al..... | C. Langlois | 209 |
| Rupert Dame L. E..... | W. J. Tierney | 2e cl. |
| Sproule W. J..... | Stadacona Water and Light Co | 3000 |
| Taché L. H..... | E. May | 100 |
| Williams Dame C..... | E. Tougas | 102 |
| Ward J..... | J. Pell tier | 200 |
| Notre-Dame de Stanbridge | | |
| Hank J..... | J. de L. Taché | 473 |
| Mander Mary et vir..... | F. F. Tarte | 175 |
| Québec | | |
| Brousseau Léger..... | E. Samson | 218 |
| Drolet Athanase..... | J. Poitras | 4000 |
| Lavigne A..... | J. B. Morr ssette | 109 |
| Richmond | | |
| Richmond Industrial Co..... | D. A. McCaskill | 707 |
| Stanbridge Canton | | |
| Gage Nathaniel..... | A. H. Gilmour | 141 |
| St-Alban | | |
| Chateauvert Geo et al..... | Charlotte Williams | 360 |
| St-Alexandre | | |
| Gosselin Ad..... | A. Balcer | 114 |
| St-Jérôme | | |
| Gauthier J..... | A. A. Thibauden et al | 843 |
| St-Jean | | |
| Bisail on Frs..... | Elizabeth Lawrence | 134 |
| St-Luc | | |
| Lacouture Jos. O..... | A. F. Gervais | 1000 |



PARC DU BOUT DE L'ILE

C'est maintenant le temps d'acheter de beaux lots au Parc du Bout de l'île... Le plus bel endroit de l'île de Montréal... Voyage très agréable par chars électriques... Service toutes les dix minutes; trajet en 25 minutes.

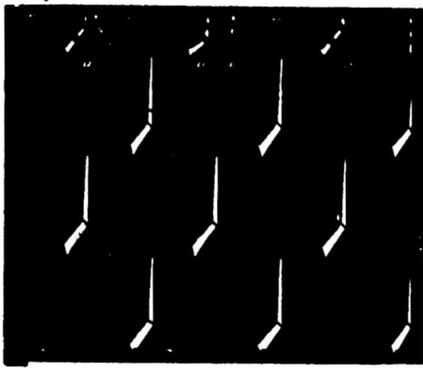
CONDITIONS FACILES

DESMARTEAU & KENNEDY

AGENTS D'IMMEUBLES

1598, rue Notre-Dame, Montréal

Bardeaux en Acier Eastlake



Le Bardeau que d'autres
Manufacturiers
ESSAIENT d'imiter

LE PLUS ÉLÉGANT
LE PLUS DURABLE
et la La Gouverture qui s'applique le Mieux

NE MANQUE JAMAIS DE DONNER
SATISFACTION

Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd.

Seuls Manufacturiers **TORONTO, ONT.**

EN VENTE CHEZ

H. McLAREN & CO.

MECHANICS SUPPLY CO.

706, rue Craig, MONTREAL.

96, rue St-Pierre, QUEBEC.

| | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|----------|
| St-Valérien | | |
| Beauregard Elphège..... | J. N. Lemieux | 827 |
| Ste-Victoire | | |
| Paulhua A..... | Letourneux Fils & Cie | 100 |
| Trois-Rivières | | |
| Droiet P. A. et al esqual..... | Dame A. Leduc et vir (contestée) | 750 |
| Waterloo | | |
| Kelpyn Maggie et al..... | F. C. Daniel | 165 |
| Kelpyn Maggie et al..... | W. Goulding | 123 |
| Kelpyn Maggie et al..... | H. H. Wolff | 270 |
| Kelpyn Maggie et al..... | J. Kyle et al | 106 |
| Westbury | | |
| Duplin Adélar..... | P. Roberge | 124 |
| Windsor Mills | | |
| Bowles Michael J..... | Mde M. J. Bowles | 2 cl. |
| Cour Supérieure. | | |
| JUGEMENTS RENDUS | | |
| DEFENDEURS. | DEMANDEURS. | MONTANTS |
| Dunham | | |
| Fleury Levi..... | R. Hunter | 100 |
| Magog | | |
| Benoit Marcil..... | Manson & Boright | 264 |
| Montréal | | |
| Anderson Dickson..... | E. Abbott | 100 |
| Bore J. T..... | J. J. Duffy | 142 |
| Brodeur Désiré et Wilfrid..... | A. E. Gauthier | 179 |
| Canada Investment and Agency Co..... | D. Beauchamp | 4e cl. |
| Courville Joseph..... | Montreal Herald Co | 150 |
| Circe N..... | J. McLaren | 140 |
| Darceose J. B. esqual..... | Dame F. M. Felton | 804 |
| Graham Dame Mary..... | J. Gauthier | 4e cl. |
| Longtin Arthur..... | C. Barbeau | 138 |
| McCuaig Daniel..... | McLaughlin Carriage | 119 |
| Michaud J. L..... | F. Laquerre | 227 |
| Paterson P. T..... | Banque d'Hochelega | 247 |
| Robert Jos C. et Auguste..... | A. McLaren | 69625 |
| Rose John B..... | Dame J. Haggart | 114 |
| Wilson Jos. A..... | J. J. Duffy | 217 |
| St-Germain de Grantham. | | |
| Bastien Henry..... | R. J. Latimer | 107 |

| | | |
|-------------------------------|----------------------|----------|
| Sutton Canton | | |
| Wiley J. P..... | A. F. Holmes | 300 |
| Theford Mines | | |
| Lemieux Art..... | T. Beandoin | 230 |
| Trois-Rivières | | |
| Chagnon W. et al..... | Montreal Bank | 1092 |
| Gagnon J. A..... | J. Godin et Fils | 605 |
| Cour de Circuit | | |
| JUGEMENTS RENDUS | | |
| DEFENDEURS. | DEMANDEURS. | MONTANTS |
| Coaticook | | |
| Lebourveau S..... | I. Lindsay | 36 |
| Cap de la Madeleine | | |
| Beaumier Pierre..... | Bondy & Beaulac | 7 |
| Danville | | |
| Boutelle Chs..... | A. Ranzy | 65 |
| Dunham Canton | | |
| Racine Louis..... | N. Duraleau | 20 |
| Halifax | | |
| Metzler Norbert..... | P. Vandal | 50 |
| Lennoxville | | |
| Everett John..... | J. L. Vineberg & Co | 3. |
| Montréal | | |
| Alley Ferd. R..... | Montreal Herald Co | 64 |
| Blacklock John..... | R. J. Latimer | 35 |
| Beaupré J. B..... | G. W. Foisy | 25 |
| Bernard Dame E. et vir..... | L. O. Grothe | 27 |
| Cusson Joseph..... | L. P. Dupré | 50 |
| Cadieux Emery..... | A. Perrault et vir | 61 |
| Dawes R bert..... | E. H. Winch | 40 |
| Dépatie Isidore..... | E. F. Lavivière | 78 |
| Fortier Horm'sdas..... | A. Cohen | 34 |
| Giguère Jos..... | C. Vidricaire | 50 |
| Hart P. H..... | L. Bourdeau | 30 |
| Hébert Nap..... | A. Lachapelle | 25 |
| Laurendeau Dame A..... | J. Beauregard | 38 |
| Lapointe Ferd..... | Scottish American Co | 52 |
| Macfarlane John C. et al..... | L. Cohen et al | 38 |
| Macpherson Gilbert..... | R. Wyatt | 44 |
| McLaren H. jr..... | G. Jeffrey et al | 46 |
| Martin Wm J..... | J. A. Gowing | 60 |
| Martin Adolphe et al..... | A. Renaud | 80 |

| | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|----|
| Nolton Herman..... | Meldrum Bros | 32 |
| Quinn Jno M..... | P. Vandal | 62 |
| Rapone Luigui..... | M. Di Benga | 45 |
| Trudel Ed..... | F. X St-Charles | 45 |
| Vailancourt Félix..... | A. Lavigne | 23 |
| Portage du Fort | | |
| Coyne Pat. B..... | St-Maurice Tool and Axe Co | 7 |
| Quyon | | |
| Cadieux D..... | P. Gravel et al | 54 |
| Sault aux Récollets | | |
| Dufault Eug. et al..... | P. Cousineau | 28 |
| Sorel | | |
| Desnoyers Frs..... | Dame A. Ménard et vir | 32 |
| Sherbrooke | | |
| Robert Robert..... | Hon E. T. Brooks | 20 |
| Roberts Wm..... | E. M. Presby | 3 |
| Ste-Cécile | | |
| Duquet Fred..... | C. V. Roberge | 45 |
| Ste Cunégonde | | |
| Godin André..... | G. W. Foisy et al | 30 |
| Smart Dame Elisabeth..... | Commissaires d'École de St. Henri | 93 |
| St Henri | | |
| Gongeon Félix..... | E. Latour | 30 |
| Séguin J. G. A..... | B. Décary | 65 |
| St Hyacinthe | | |
| Langelier Come..... | J. Corbeille | 27 |
| Brodeur Léopold..... | E. Archambault | 26 |
| St Jean des Chailions | | |
| Douville Alphonse..... | C. L. Letang et al | 59 |
| St-Laurent | | |
| Gohier Benj..... | C. Normand | 28 |
| Lambert Dame Lucie..... | O. Gaudet et al | 50 |
| St-Louis | | |
| Gaçon Frs..... | P. H. Villeneuve | 37 |
| Rogan Harry..... | Dame H. Delorme | 26 |
| St-Léonard Port Maurice | | |
| Gagnon Jos..... | T. Colletterte | 28 |
| St-Maurice | | |
| Boulard Edouard..... | A. E. Sweezy | 36 |
| Ste Rose | | |
| Dubois Adélar..... | T. Hotte | 52 |
| Tring | | |
| Pianté Pierre..... | G. A. LeBaron | 48 |

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE.

Montréal — Villeneuve J. O. & Cie, épice et liqueurs en gros; Watt & Godon succèdent.

St Henri de Montréal — Robert L. quincaillerie; A. A. & Nap. Desjardins sous cette raison sociale.

CESSIONS

Montréal — Patrie Alfred, chaussures. Semmelhaack W. J., articles de fantaisie; 20c est offert dans la piastre.

Québec — Waters David, épice. Laroche A., farine. Trois-Rivières — Panneton P. E. & Co, nouv., ass. 31 mai.

CONCORDATS

Bais des Pères — Timmons Bros. & Co, mag. gén.

Hudson Heights — Mullan A. W., mag. gén.: à 50c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal — Bilodeau & Renaud à La Cie Générale d'Importation du Canada en liquidation

Chs Desmarteau à F. Jacobie, huiles, etc., ass 20 mai.

Kent & Turcotte à Alph. Martin, nouv. Chs Desmarteau à Oscar Tessier, épice. Québec — Geo. Darveau à J. C. Leclerc, mfr. de chaussures.

DÉCÈS

Jonquières — Brassard Onésime.

Montréal — Barsalou Joseph & Co, mfrs de savon etc.; Joseph Barsalou.

Québec — Dumas L. G., marchand tailleur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Danville — Gilbert & Guillet, bouchers; H. S. Gilbert continue.

Granby — Chalmers James & Son ferblantiers.

Montréal — Crowe, Fyfe & Co, foin.

Cahill & Meeham, hôtel.

Laurin G. & Cie, peintres.

Leprohon & Cie, libraires.

Sauvé Che & Cie, nouv.

Wonhan R. W. & Sons, importateurs de vins; Walter Richard Wonhan et Walter Claude Wonhan continuent sous la même raison sociale.

Dunham E. H. & Co, hôtel.

Dufresne, Mongenais & St Charles, épice en gros et en détail.

Lapointe V. & Cie, plombiers.

Mallette P. H. & Cie, épice.

Québec — Plamondon & Frère, poissons.

EN DIFFICULTÉS

Montréal — Harris S. & Co., chapeaux et fourrures en gros offrent 25c dans la piastre.

EN LIQUIDATION

Lachute — Strong & Co., mag. gén.

FONDS A VENDRE

Lachute — Strong & Co., mag. gén.

Montréal — Bail Geo., contracteur, 26 mai.

De Zouche Geo. O. & Son, tapiserie, 31 mai.

Taylor B., épice.

Leclerc J. O., mfr de chaussures, 21 mai.

Brissette M. H., médecines brevetées. Plessisville — Kelly Thomas, moulin à scie.

Québec — Bergeron L. A., nouv., 22 mai.

FONDS VENDUS

Grandes Piles — Désilets Ephrem, mag. gén., à 61c dans la piastre.

Mansonville — Blanchard A. S., boucher.

Dudley & Co, fabricant de fromage.

Montréal — Gravel Narcisse, restaurant, rue St Laurent.

Rye Robert, restaurant.

Clarkin Ed., restaurant.

Havana Cigar Co.

South Durham — Préfontaine J. P. I., mag. gén.

St Antoine — Houle A. L., mag. gén., à 68½c dans la piastre.

St Roch des Aulnais — Méthot Mde Adol., mag. gén., à 54½c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal — Kearney Bros, thés en gros; ass.

Kerry, Watson & Co, drogues en gros; le laboratoire seul ass.

McStave Thos., nouv. à commission; ass.

Sclater Asbestos Mfg. Co; ass. Québec — Beaulieu Edwin, hôtel.

Thurso — O'Leary Thomas, mag. gén.; ass.

Thomson Wm., mag. gén.; ass. Whitehead & McGregor, charrons; ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Granby — Chalmers James & Sons ferblantiers; James Chalmers, Alex J. Chalmers et George T. Chalmers.

Mansonville — McCoy Wm, boucher. Taylor Marcus, mag. gnl.

Watson Mde F., modes. Lévis — Bégin & Labrecque, épice; Chs Bégin et Emile Labrecque.

Lorette — Tobin & Verret, moulin à scie; Pierre A. Tobin et Jean Verret.

Montréal — Archambault & Rivet, chapeaux et fourrures; Régis Rivet et Ozeneuve Archambault.

Gravel Narcisse, restaurant au Board of Trade.

Masson & St Germain, fabricants de biscuits ont ouvert une succursale à Québec.

Newman (The) & Co, pianos: Albert Jutras et Alphonse Cadieux.

Adamson J. T. & Co, entrepositaires: James T. Adamson et Robert A. Cameron.

Benoit, Mde M. L., hôtel.

Gagnon Henri, fruits et cigares

Michaud & Filteau, chaussures.

Payne Adélar, boucher.

Scullion Patrick, restaurant.

Brière Dame & Fils, volailles; Marie Polliquin, Vve de Chs. S. Brière et Charles A. Brière.

Cameron D., (Universal Shoe Dressing Co); Anna Hainault

Freeman A. & Co., restaurant; Isaac McRae.

Herron Robert & Co, cafés et épices; Robert Herron et Henry Hurst.

International Cigar and Tobacco Store; J. B. Genin.

Lafricain Geo F., épice.

Laurier & Desjardins, plombiers; J. Laurier et Oline Desjardins.

Lussier Octave, cigares et confiseur.

Montreal Hide and Calf Skin Co.

Montreal Wood and Sheep Skin Co.

Peloquin O., bicyclettes.

Caron C. J. & Cie, agents à commission; Victoria Rozando épouse de Conrad J. Caron.

Dunham E. H. & Co., hôtel; Eléonor Dunham.

Golub & Slonemsky, harde; John Golub et Samuel Slonemsky.

Grimes Alvin, confiserie et cigares.

Normandin Hector, épice.

Ohling & Nelson, ouvrages en fer etc.; John Ohling et Geo. Nelson.

RALDE GARAND. TANOREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES.

CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITEE)

CONSTITUEE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00

ACTIF 2,417,237.86

Bureaux: 13, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie; M. M. Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogz.

OFFICIERS.

HON. A. W. OGILVIE, Président; WM. STRACHAN, Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN, Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procureurs: — MM. Greenshields & Greenshields. Banquiers: La Banque des Marchands du Canada.

Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidéli-Commissaire, Receveur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débitures émises pour trois ou cinq ans. Ces débiteures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada sans frais.

Pour autres détails s'adresser au Gérant.

Joseph Napoleon Carle. Tel. Bell 706. Oscar Thériault.

CARLE & THERIAULT

COURTIERS DE DOUANE, — — — MARCHANDS A COMMISSION.

Marchandises reçues en consignation. Entrepôts

V. R. 76. Correspondance sollicitée.

Bureau: 4, rue St-Jean Baptiste.

Entrepôts: 143, Des Commissaires.

Montréal

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

P. C. GRATTON.

St-Thérèse de Blainville, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, à la briquetterie, à St-Thérèse de Blainville,

Vendredi, le 28 mai 1897, à 2 hrs. p.m.

Après la vente des immeubles, l'actif mobilier suivant:

Deux presses à briques \$500.00

Glaire préparée pour la brique 250.00

Charrette, tombereau, express, bob sleigh,

berlot et brouettes 269.00

Scraper, pelles, piques, poêle, etc. 27.75

Boîte à mortier, échafauds et moules à bri-

que 35.40

Pour être vendus par lot, et pour argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Curateurs-Conjoints.

1709 Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.



Rootbeer de HIRES

La Rootbeer de Hires n'a jamais été aussi pure et meilleure ; n'a jamais été plus effervescente et mousseuse. Et nous espérons que le public n'oubliera pas ces différents points.

La Substitution est Dangereuse...

Si elle est découverte, vous risquez, en premier lieu, de perdre un client ; en deuxième lieu, vous vous exposez à des conséquences plus sérieuses.

Néanmoins—Considérons la chose sur une base moins sérieuse.

LA ROOTBEER DE HIRES EST DÉJÀ CONNUE

La demande se fait d'elle-même—pas de trouble—pas de sollicitations—pas d'arguments. Tout ce que vous avez à faire, c'est de la vendre. Nous vous envoyons la clientèle.

Nous annonçons la Rootbeer dans 12000 journaux et publications. Nous imprimons votre nom sur des nouveautés lithographiques. Nous vous aidons par tout les moyens légitimes

THE CHARLES E. HIRES CO., Philadelphie, Pa.

Brouillette G. & Cie, mfrs de chaussures ; Marie A. Talbot, Vve de Gaspard Brouillette.

Denis Arthur & Cie, peintres ; Arthur Denis et J. B. Denis.

Jubenville P. & Cie, thés et cafés ; Emma Donohue.

Leach W. H., pianos etc.

Love John, restaurant.

Mallette T. H. & Cie, hôtel ; Malvina Mallette.

McCarthy Denis S., chaussures.

St Charles F. X. & Cie, épïc. en gros et en détail ; F. X. St Charles.

Québec — McCord & Neil, agents à commission ; Rankin McCord et Alex. Turnbull Neil.

Vaillancourt Adjutor & Cie, horlogers ; A. Vaillancourt et Jos. Mailloux.

Québec — Deslauriers Alphonse jr, barbier etc

Jeffrey Montreuil & Cie, poisson ; Israël Montreuil.

Canada Shoe Co ; Joseph Perrault, Adélar Girard et Gaudias Girard.

Vezina & Pederson bateliers ; Samuel Henry Vézina et Geo Pederson.

Bresse Arthur, chaussures.

Bussières Jos, chaussures.

Flynn, Ed., chaussures.

Letourneau & Genest tailleurs ; Jos A. Letourneau et Adolphe Genest.

Ste Anne de la Pérade—Godin Wilfrid, hôtel ; à obtenu licence pour les liqueurs.

Lafèche Félix, épïc. ; a ajouté les liqueurs.

Trottier Onésime, mag. gén. ; a ajouté les liqueurs.

Vallée Victor, liqueurs.

St-Hyacinthe—Archambault A., photographe.

St-Henri de Montréal—Desjardins & Frères, quincaillerie.

St-Louis du Mile-End—Savage J. B., épïc.

Westmount—McDonald Norman, thés, etc.

Sherbrooke — Buck O G. & Co, courtiers de mines ; Olifford G Buck et Edw H. Creane.

McManamy Daniel J., pharmacien.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Chesley—Willoughby Robert, photographe ; Margaret Craig, succède.

Guelph — Kennedy J. M., épïc ; T. Cleghorn succède.

Hillsdale—Gillespie W. E. (The) Co. of Penetanguishene Ltd., mag. gén. ; D. A. Lahey & Co. succèdent.

Iona Station—Rowlby A. W., hôtel ; Thos. White succède.

Kingston—Browne James & Co, épïc. en gros.

Manitowaning—Owens & Co, boulangers ; J. A. Shields succède.

Paisley—Hopkins H., charron ; W. J. Avery succède.

Pembroke — Barr Alex., charron ; Lockhart & Barr succèdent.

Ridgetown — Gillis H. N. épïc. déménagé à Dutton.

Sarnia—Ayers W. J., hôtel ; Wm Hendrie succède.

Shelburne—Stone & Co, pompes ; Jonathan Sleightholm succède.

Tilsonburg—Hubbard C. hôtel, déménagé à Stratfordville.

Twed—Easterbrook George, menuisier.

Toronto—Toronto Paper Box Co. Vankleek Hill—McKenzie W. H. mag. gnl ; McNab & Co succèdent.



UNE SESSION DE LA

COUR DU BANC DE LA REINE

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

Mardi, le premier jour de Juin prochain, à 10 hrs du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. R. THIBAUDEAU,

Shérif

Bureau du Shérif,
Montréal, 14 mai 1897.

PROVINCE DE QUÉBEC

DEPARTEMENT DES TERRES, FORÊTS, PÊCHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORÊTS

Québec, 15 mai 1897.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, au vant l'étendue donnée, plus ou moins et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, dans la salle de vente du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 15 JUIN prochain, à DIX heures ET DEMIE de l'avant-midi, à la mise à prix mentionnée ci-après vis-à-vis chaque limite :

Ottawa Supérieur.

| Limites. | Superficie milles carrés. | Mise à prix par mille. |
|----------------------------------|---------------------------|------------------------|
| Rivière Ottawa, No 583 | 15 | \$100 |
| " " 584 | 32 | 100 |
| " " 595 | 32 | 225 |
| " " 596 | 19 | 100 |
| " " 607 | 22 | 100 |
| " " 608 | 26 | 25 |
| " " 609 | 11 | 75 |
| " " 512 | 50 | 25 |
| " " 513 | 50 | 25 |
| " " 514 | 50 | 25 |
| " " 515 | 50 | 25 |
| " " 516 | 50 | 25 |
| " " 517 | 50 | 25 |
| N. No 12, 2e rang, bloc A | 25 | 50 |
| S. No 12, 3e rang, bloc A | 25 | 25 |
| N. No 12, 3e rang, bloc A | 25 | 25 |
| Rivière Ottawa, No 98 | 50 | 50 |
| " " 99 | 50 | 50 |
| " " 100 | 50 | 50 |
| " " 101 | 50 | 50 |
| Rivière La Pêche, 524 | 114 | 15 |
| " " 525 | 16 1/2 | 15 |
| N. No 1, rang 4, bloc A | 25 | 40 |
| S. " " " " " " " " | 25 | 45 |
| N. No 2, " " " " " " " " | 25 | 45 |
| S. No 2, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| N. No 3, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 3, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 4, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 4, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 5, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| S. No 5, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| N. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 7, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 7, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 8, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 8, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 3, rang 5, " " " " " " " " | 25 | 25 |
| S. No 3, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| N. No 4, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| S. No 4, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 5, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 5, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 2, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 1, rang 6, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| S. No 1, " " " " " " " " | 25 | 20 |
| N. No 2, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 2, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 3, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 3, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 4, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 4, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 5, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 5, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| N. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |
| S. No 6, " " " " " " " " | 25 | 15 |

Ottawa Inférieur

| Limites. | Superficie milles carrés. | Mise à prix par mille. |
|-------------------------------------|---------------------------|------------------------|
| Rivière Rouge, Sud L. | 43 | \$ 75 |
| Rivière du Lièvre, Bch. N. E., No 7 | 31 1/2 | 100 |
| " " " " " " " " No 8 | 27 1/2 | 100 |
| " " " " " " " " N. O. No 3 | 50 | 40 |
| " " " " " " " " " " No 4 | 50 | 40 |
| Lac Nemiskachingue | 25 | 90 |
| Rivière Rouge Sud, M. | 42 | 75 |

Saint-Maurice

| | | |
|-------------------------------------|----|-------|
| Rivière Saint-Maurice, 10 est. | 50 | \$ 40 |
| " " " " " " " " Trenche No 1 ouest. | 31 | 40 |
| " " " " " " " " " " 2 ouest. | 50 | 50 |
| " " " " " " " " " " 2 est. | 40 | 50 |
| Rivière Mattawin, No 10. | 48 | 75 |
| Arrière Rivière du Milieu, A. | 29 | 75 |

Saint-François

| | | |
|----------------|-------|-------|
| Canton Chesham | 4 3/4 | \$200 |
|----------------|-------|-------|

Montmagny

| | | |
|---|--------|-------|
| Cantons Rolette et Roux, Rivière aux Orignaux | 37 | \$ 50 |
| Canton Lafontaine | 17 1/2 | 10 |
| Canton Roux, No 2 | 7 1/2 | 50 |

Grandville

| | | |
|----------------------|--------|------|
| Rivière Noire, No 47 | 33 1/5 | \$30 |
| Canton Armand, No 2 | 11 1/2 | 50 |
| " " " " " " " " 3 | 13 1/2 | 40 |
| " " " " " " " " 4 | 18 | 40 |
| Canton Escount, 3 | 8 4/5 | 50 |
| Canton Parke, 2 | 9 | 20 |

Vallees de la Matapédia

| | | |
|------------------|---|-------|
| Canton Awantjish | 5 | \$ 25 |
|------------------|---|-------|

Rimouski-Est

| | | |
|--------------------|----|-------|
| Canton Saint-Denis | 14 | \$ 30 |
|--------------------|----|-------|

Bonaventure-Ouest

| | | |
|-------------------------|----|-------|
| Rivière Racoumeac, No 3 | 16 | \$ 35 |
| Rivière Big North, No 1 | 20 | 50 |
| Turner's Brook | 20 | 50 |
| Rivière Nouvelle, No 2 | 50 | 50 |

Gaspé Ouest

| | | |
|------------------------|--------|-------|
| Canton Duchesnay-Ouest | 35 1/2 | \$ 25 |
|------------------------|--------|-------|

Saint-Charles

| | | |
|--------------------------|--------|--------|
| Rivière Upiké, No 1 | 43 1/2 | \$ 7 |
| " " " " " " " " 2 | 41 | 5 |
| Rivière aux Ecorces No 1 | 32 1/2 | 29 1/2 |
| " " " " " " " " 2 | 29 1/2 | 38 1/2 |
| " " " " " " " " 3 | 38 1/2 | 38 1/2 |
| " " " " " " " " 4 | 38 1/2 | 38 1/2 |

Lac Saint-Jean-Centre

| | | |
|-------------------|-------|------|
| Canton Mesy, No 2 | 7 1/2 | \$ 9 |
|-------------------|-------|------|

Lac Saint-Jean-Ouest

| | | |
|-------------------|---|-------|
| Canton Rose, No 2 | 4 | \$ 20 |
|-------------------|---|-------|

Lac Saint-Jean-Nord-Ouest

| | | |
|----------------------|----|-------|
| Rivière Mistassini | 6 | \$ 12 |
| " " au Rat | 8 | 12 |
| " " Mistassini, No 1 | 6 | 12 |
| " " " " " " " " No 2 | 35 | 9 |
| " " " " " " " " No 3 | 13 | 9 |

Lac Saint-Jean-Est

| | | |
|---------------------|--------|------|
| Ile Moncouche, No 2 | 40 1/2 | \$ 9 |
|---------------------|--------|------|

Saguenay

| | | |
|--|-------|-------|
| Rivière Malbaie No 1 | 9 | \$ 12 |
| Rivière Saint-Jean, No 1 | 26 | 25 |
| " " " " " " " " No 2 | 34 | 15 |
| Rivière Mistassini et Sheldrake, No 1 | 21 | 25 |
| Rivière Saint-Nicolas et Sheldrake, No 1 | 26 | 25 |
| Riv. à la Chasse et Riv. aux Anglais, No 1 | 34 | 25 |
| Canton Tadoussac | 1 1/2 | 10 |
| Canton Arnaud | 30 | 100 |

Conditions de la vente

Ces limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La reute foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement.

Les limites une fois adjugées seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situées ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

G. A. NANTEL,

Commissaire des Terres,

Forêts et Pêcheries.

SECTION DES VENTES DE TERRES.

Québec, 15 mai 1897.

Avis est par le présent donné que les pouvoirs d'eau ci-après désignés seront offerts en vente à l'enchère, dans la salle de vente du Département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI, 15 JUIN prochain, à DIX heures ET DEMIE de l'avant-midi, à la mise à prix mentionnée ci-après :

Le "pouvoir d'eau" formé par cette partie de la rivière Ottawa, vis-à-vis le canton Onslow, aux rapides et chutes appelés des Chats, avec les îles situées dans les limites de la province de Québec, à une distance de quatre milles de la gare de Quyon, du chemin de fer de la Jonction de Pontiac au Pacifique Mise à prix : \$35,000.

Le pouvoir d'eau formé par la rivière Ottawa, situé vis-à-vis des lots Nos 14, 15 et 16, du premier rang d canton de Litchfield, aux chutes du Grand Calumet, avec les îles adjacentes, le tout situé à une distance de trois milles et demi de la gare Clarke, du chemin de fer de la Jonction de Pontiac au Pacifique. Mise à prix : \$6,900.

Le pouvoir d'eau formé par la rivière St-Maurice, aux Grandes Chutes de Shawenega, avec les îles situées dans la rivière et qui se trouvent à une distance de un mille de la ligne du chemin de fer Great Northern. Mis à prix : \$10,000.

La vente du pouvoir d'eau des Chats sera sujette aux réserves suivantes, savoir : La compagnie "The Upper Ottawa Improvement Company" conservera la jouissance et la possession de tous les travaux, glissoires, chaussées, jetées, estacades qu'elle construit pour le flottage des billots et du bois à Sturgeon Falls, et l'usage du chenal nord de Black Chute, avec le droit de le réparer et d'y avoir accès au besoin.

Le tout tel que désigné sur les plans déposés pour l'information de ceux qui ont l'intention d'acheter, dans le Département des Terres, Forêts et Pêcheries, à Québec, et au bureau des agents à Hull.

La mise à prix tel qu'indiquée ci-dessus est basée sur une évaluation provenant d'un examen et d'une inspection spéciale.

Conditions de la vente.

Ces pouvoirs d'eau seront adjugés au plus haut enchérisseur sur le paiement du prix d'achat en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée. A défaut de paiement, ils seront immédiatement remis à l'enchère.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu, si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

G. A. NANTEL,

Commissaire des Terres,

Forêts et Pêcheries.

Chronique de Québec

Mercredi, 19 mai 1897.

Un calme bienfaisant a succédé à la tourmente électorale.

Le ton général de la presse s'est notablement adouci: ce ne sont plus les dénominations, les récriminations, les accusations d'autrefois.

On y parle d'affaires, et c'est à peine si le souvenir de la dernière bataille arrache encore aux vaincus quelques cris de regret et de vengeance. Eh bien, tant mieux, le nouvel état de choses n'est pas fait pour déplaire, puisque le peuple en a ainsi décidé. Or, qu'il faut, c'est du travail progressif dans toutes les branches d'activité, c'est la coopération de toutes les énergies sans distinction de couleurs politiques.

Ici, à Québec, l'on se sent parfaitement à l'aise, et le spectacle qu'offre notre ville aux étrangers qui nous visitent est loin d'être commun. A proprement parler, il n'y a pas un seul quartier qui ne soit animé par des équipes d'ouvriers employés à faire ou réparer des murs, à percer des rues nouvelles, à creuser des canaux, à localiser des voies ferrées ou à construire des maisons, etc.

Les craintes entretenues par quelques-uns n'ont heureusement pas eu de suites; les travaux commencés se continuent et prennent même de l'extension. Nul ne s'en plaint; au contraire, cette marche de front des entreprises du gouvernement, de la corporation, des compagnies, des particuliers, est un signe des temps et un encouragement pour tout le monde.

Cette activité du dehors a son équi-

valent dans l'intérieur des boutiques et des magasins. Cela se voit et se constate par le fait que les compagnons-ouvriers sont en continuelle demande et qu'il n'y en a presque plus de disponible, et aussi par le fait que les journaliers se font rares, ce qui a pour conséquence de faire hausser le prix des salaires.

Une autre conséquence, bien sensible et bien appréciable, c'est l'affluence de la clientèle dans les magasins. Le commerce, surtout dans les nouveautés en détail, s'est montré tardif par suite de la rareté de l'argent et aussi, en grande partie, parce que le printemps a été particulièrement froid et humide. Le retour des beaux jours, coïncidant avec la grande reprise du travail et des affaires, a déterminé un mouvement très accentué dans le commerce.

EPICERIES

La semaine a été bonne; bien peu de changements à noter cependant, l'huile de charbon fait aujourd'hui 13½ à 14c le gallon et les sirops sont à bon marché.

Des envois considérables se font tous les jours pour les ports intermédiaires du bas du fleuve jusqu'au golfe et aussi dans toutes les directions par chemins de fer.

Sucres: Jaunes, 3½ à 3½c; Powdered, 5½c; Granulé, 4½ à 4½c; Paris lump, 6½c.

Sirops: Barbades, 25 à 27c; Tierce, 28 à 30c; No 2, tonne, 28 à 29c; Portorico, 30c.

Beurre frais: 10 à 13c.

Huile de charbon: 13½ à 14c.

Conserves en boîtes: saumon, \$1.20 à \$1.40; homard, \$2.15 à \$2.25; blé-d'inde, 75 à 89; pois, 80 à 90.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2 40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c.

Allumettes:

Telegraph. \$3.75 la caisse
Telephone..... 3.50 —
Phoenix..... 3.20 —
New-Dominion... 3.15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poches): Fine \$1.20 à \$1.25; Superfine, \$1.40 à \$1.50; Extra, \$1.65 à \$1.75; Patent, \$2.05 à \$2.10; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

Grains: Avoine "Province" (34 lbs 27 à 29c; do "Ontario" 30 à 32c; son, 55c; blé d'Inde, 42½ à 45c.

Lard: Short Out, \$13.50 à \$14.00; saindoux pur, en saux, \$1.40 à \$1.50; do composé, \$1.20 à \$1.30; chaudières, 6 à 7c.

Huile: Loup-Marin "Straw," 36 à 37½. Huile de morue, 28 à 30c.

O'est aujourd'hui même qu'une importante députation est partie de Québec en route pour Ottawa où se feront des entrevues auprès des autorités fédérales pour l'obtention d'une aide en faveur de la construction d'un pont devant Québec.

Le travail préparatoire a été bien fait; et nous avons lieu d'espérer que le résultat sera satisfaisant. La sympathie générale, dans la presse et au dehors, accompagne ceux qui vont tenter l'effort suprême pour faire entrer dans le domaine des faits une entreprise si grosse de conséquence pour l'avenir de Québec.

Dans le cours ordinaire des choses, une pareille demande n'a dû être tentée qu'après que les initiateurs du mouvement ont été sûrs à l'avance d'avoir une réponse favorable. La solennité et l'espèce de mise en scène qu'on y remarque corroborent cette supposition. De sorte, que nous pouvons considérer comme certitude le fait que le gouvernement fédéral aidera la compagnie du pont.

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc, 339 & 341 RUE ST. PAUL, - - - MONTREAL.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITEE. 1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcôme, Mervelleuse, Canadienne, etc.; Pois. Orge. Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: - Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUÉ & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSEURS DE BOISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL. New York Life Bldg.

SEMENCE

TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'Ouest. BLE Manitoba et d'Ontario, Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, et;

GEO. TANGUAY

Magasins: 83 et 85, 84 et 86 rue St-André, Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE Quaix: Rue St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

—ET—

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

Dans quelle mesure et à quelle conditions ? Nous le saurons bientôt.

Tout le monde s'étonne que la compagnie du chemin de fer " Québec, Montmorency & Charlevoix," n'ait pas encore inauguré sa nouvelle gare de passagers qui est terminée depuis plusieurs mois. Voici l'explication du mystère : Pour toucher les \$100,000, accordées par le gouvernement provincial, la compagnie a dû construire une gare dans les limites de la cité.

C'était une condition absolue de l'octroi du subside. Seulement, il fallait obtenir permission de traverser les rails du C. P. R. pour réunir la gare au reste du chemin. Cette permission n'a pas été donnée et ne le sera pas, paraît-il, à moins de \$35,000.

La position se résume donc comme suit : les \$100,000 sont payées ; la gare est faite ; les passagers du Qué. Mont. & Charlevoix grelottent au froid et à la pluie, et patagent dans six pouces de boue et de détritus infectes. Voilà comment est traité le public voyageur du chemin de fer le plus payant du Canada !

L. D.

LES COMMIS ET LA FERMETURE A BONNE HEURE

A la suite de l'échec subi par M. Augé aux élections provinciales, le comité de la fermeture à bonne heure qui avait endossé sa candidature a cru devoir donner sa démission et appeler les commis à se réunir hier, mercredi. Voici le compte-rendu de la séance tel que raconté par la Presse :

Le mouvement de la fermeture de bonne heure a besoin d'être complètement réorganisé, car, au point où en sont les choses, il est évident que la désunion règne dans les rangs. Une assemblée générale avait été convoquée pour hier soir, mais un très petit nombre ont répondu à l'appel. Le motif de cette assemblée était l'élection de nouveaux officiers attendu que les autres ont donné leur démission en présence de la défaite de M. O. M. Augé, que l'association s'était engagée à appuyer de préférence à tout autre candidat dans la division St-Jacques.

Des 800 membres dont se compose l'association, M. Poirier, le président déclare que 200 à peine ont voté pour M. Augé, et que devant ce témoignage de manque de confiance, les officiers ont décidé de résigner.

Les membres présents hier soir ont engagé une vive discussion dont la politique a fait le fond. On a ens ite ajourné l'assemblée au 3 de juin.

M. Lafontaine, le président de l'Union des commis-marchands, a recommandé aux commis de s'unir s'ils veulent que leurs droits soient reconnus. Il leur a reproché leur indifférence qui est dénoncée par ce seul fait que, des 8,000 commis qui se trouvent à Montréal, 150 seulement font partie de l'Union.

Les officiers démissionnaires sont : M.M. J. B. E. Poirier, président ; A. M. Beth, vice-président ; O. Legendre, trésorier ; M. Havard, secrétaire, et C. E. Fournier, directeur.

Il paraît que l'importation des chiens en Norvège est absolument interdite : la loi est tout à fait formelle, et les consuls mêmes des puissances étrangères, qui jouissent ordinairement de l'exterritorialité et d'un grand nombre de privilèges, n'ont jamais pu obtenir de permission pour leurs chiens. Le motif de cette prohibition est du reste fort raisonnable : plus sensés que les Parisiens, qui préfèrent entretenir la rage à l'état endémique plutôt que de laisser museler leurs chiens, les Norvégiens tiennent à ne pas introduire cette maladie terrible, qui n'a, paraît-il, jamais existé chez eux.

Quoi qu'en en dise, on fabrique bel et bien, et sur une assez vaste échelle, du faux café en grains qui ressemble malheureusement beaucoup au vrai : la forme des grains n'est pas toujours parfaite, on y aperçoit parfois des bavures qui révèlent l'emploi d'un moule, mais néanmoins on peut parfaitement se laisser tromper quand il y a mélange de vrai et de faux café. Pour déceler la fraude il suffit de jeter dans un flacon contenant de l'eau une certaine quantité du mélange suspect. M. Maljean affirme qu'alors les grains factices tombent au fond, tandis que les autres surnagent. Le faux café doit être du reste assez innocent par lui-même, car il semble principalement fabriqué avec des farines plus ou moins grossières colorées par un caramel quelconque.

On se figure généralement qu'il n'est pas besoin d'être un Apollon pour posséder des bras ou jambes de même longueur ; et pourtant c'est une erreur absolue, comme vient de le prouver un rapport du Laboratoire anthropométrique de

Londres. On peut dire d'une façon générale que le bras droit est plus long que le gauche, et que, par contre, c'est la jambe gauche qui est plus longue que la droite.

L'explication certaine de la chose serait peut-être malaisée à trouver, mais du moins peut-on penser qu'il y a une grande connexité entre ce fait et l'observation que chacun peut faire sur soi-même de sa force relative des membres. Le bras droit et la jambe gauche sont bien plus développés que la jambe droite et le bras gauche.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

| DIRECTION. | Vallées fermées. | | Vallées livrables | |
|-------------------------------|------------------|------------|-------------------|-------|
| | A. M. | P. M. | A. M. | P. M. |
| GRAND TRONC. | | | | |
| Montréal et Toronto | 8 00 | 645 & 930 | 9 30 | 10 00 |
| M. et Cornwall, Local | | 4 00 | 9 00 | |
| M. et Lachine | 0 00 | 2 15 | 9 30 | 5 00 |
| M. Hupp. et Dundee | | 3 30 | 9 30 | |
| M. et Valleyfield | 5 30 | 3 30 | 9 30 | 7 00 |
| M. et Rouses Point | 6 30 | 5 20 | 9 00 | 11 00 |
| M. et Island Pond | 6 45 | 3 00 | 8 00 | 12 |
| | | 10 15 | | |
| PACIFIQUE. | | | | |
| M. et Toronto | | 8 00 | 9 0 | |
| M. et Mansonville | | 300 & 1015 | 11 00 | |
| M. et St-Jean, N. B. | | 6 50 | 9 30 | |
| M. et Sherbrooke | | 3 00 | | 12 5 |
| Farnham et St-Pie | | 3 00 | | 12 30 |
| Sherbr. et L. Mégan. | 6 45 | 6 50 | 10 00 | |
| M. et Qué—Côte Nd. | 7 15 | 9 30 | 8 00 | 5 00 |
| M. et O. (Sam. 810 p.m) | 7 45 | 315 & 800 | | 1 00 |
| M. et Winn. et Col. A. | 8 00 | | | 10 00 |
| M. et Pte Fort. (S.S.15) | 6 45 | 4 15 | 9 30 | |
| Montréal et Malone. | | 4 50 | 10 30 | 11 30 |
| PROVINCES. | | | | |
| Alberta C.P.R. | 8 51 | | | 10 00 |
| Assiniboine do | 8 50 | 8 10 | | 10 00 |
| Colombie Ang. do | 8 50 | 8 10 | | 10 00 |
| Manitoba do | 8 50 | | | 10 00 |
| N. Brunswick G.T.R. et C.P.R. | 6 45 | 6 50 | 9 30 | 8 30 |
| Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R. | 6 45 | 6 50 | 9 30 | 8 30 |
| Ontario G.T.R. | 8 00 | 645 & 930 | 9 30 | 9 00 |
| Ile du Prin. Ed. do | 6 45 | 6 50 | 9 30 | 8 30 |
| Saskatchewan C.P.R. | 8 50 | | | 10 00 |
| ETATS-UNIS. | | | | |
| Centre D. & H. | 8 00 | 5 20 | 9 00 | Mt. |
| | | 7 25 | 9 00 | |
| Nouv. Anglet. C. V. | | 5 00 | 00 | |
| | | 7 30 | | |
| ud do | 8 00 | 5 20 | 9 00 | 10 15 |
| | | 7 25 | 9 00 | |
| Ouest G.T.R. | 8 00 | 7 15 | 9 30 | 9 00 |

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.



REGISTERED TRADE MARK

LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.
 PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).
 Aussi VINAIGRES PUISS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.
 La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTRÉAL

Négociants Industriels.

Tel. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

Banque Ville-Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de six pour cent (6 p. c.) par an, a été déclaré sur le Capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au Bureau Chef ou à ses Succursales, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, President.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 20 MAI 1897.

| | | |
|--|---|-------------|
| Allumettes. | | |
| New Dominion..... la caisse. | 3 | 15 |
| Phoenix..... | 3 | 00 |
| Télégraph..... | 3 | 70 |
| Telephone..... | 3 | 50 |
| Tiger..... | 3 | 35 |
| <i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins p-r caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i> | | |
| Parlor..... la caisse. | 1 | 45 |
| "..... par 5 caisses. | 1 | 40 |
| Articles divers. | | |
| Bleu Parisien..... lb. | 0 | 11 0 13 |
| Bouchons communs..... gr. | 0 | 18 0 30 |
| Bougie Parafine..... | 0 | 10 0 10 1/2 |
| " London Sperm..... | 0 | 09 0 09 1/2 |
| Arques à couteaux..... dos. | 0 | 35 0 37 1/2 |
| Brûleurs pour lampes | | |
| No. 1..... doz. | 0 | 00 1 00 |
| No. 2..... | 0 | 00 0 75 |
| No. 3..... | 0 | 00 0 70 |
| Cable coton 1/4 pouce..... lb. | 0 | 13 1/2 0 14 |
| " Manilla..... | 0 | 12 0 14 |
| " Sisal..... | 0 | 05 1/2 0 07 |
| " Jute..... | 0 | 08 1/2 0 09 |
| Cartes à jouer..... doz. | 0 | 25 3 50 |
| Chandeliers sulf..... lb. | 0 | 00 0 08 |
| Epingles à litge bte. 5 gr. | 0 | 00 0 60 |
| | 3 | fil. 4 |
| Ficelles..... 30 pieds. | 0 | 40 0 70 |
| " 40 " | 0 | 50 0 90 |
| " 48 " | 0 | 60 1 20 |
| " 60 " | 0 | 75 1 35 |
| " 72 " | 0 | 90 1 60 |
| " 100 " | 1 | 25 2 10 |
| Graine de canari..... lb. | 0 | 03 1/2 0 04 |
| " paq..... | 0 | 08 0 08 |
| " chanvre..... | 0 | 03 1/2 0 04 |
| " rapée..... | 0 | 08 0 07 |
| Lessiv concentré, com..... | 0 | 30 0 40 |
| " pur..... | 0 | 65 0 70 |
| Mèches à lampes No. 1..... | 0 | 16 0 20 |
| " No. 2..... | 0 | 13 0 15 |
| " No. 3..... | 0 | 12 0 13 |
| Bi. res. | | |
| Bass' Ale..... | | |
| Read Bros. Dog's Head..... qts dz. | 2 | 55 |
| "..... pts " | 1 | 57 1/2 |

| | | |
|--|-------------|--------|
| Guinness' Stout. | | |
| Read Bros. Dog's Head..... qts oz. | 2 | 52 1/2 |
| "..... pts " | 1 | 50 |
| Cafés. | | |
| <i>Cafés rôtis.</i> | | |
| Arabian Mocha..... la livre. | 35 | |
| Imperial..... | 31 | |
| Jamaïque..... | 20 | |
| Java Siftings..... | 31 | |
| Maracabo..... | 27 1/2 | |
| Old Gov..... | 34 | |
| Old Gov. Java et Mocha..... | 34 1/2 | |
| Pure Mocha..... | 32 1/2 | |
| Rio..... | 19 à 21 1/2 | |
| Standard Java..... | 35 | |
| " et Mocha..... | 35 | |
| Chocolats et Cacaos. | | |
| <i>Chocolats Fry.</i> | | |
| Caracas 1/4 boîte de 6 lb..... la lb. | 0 | 42 |
| Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb..... | 0 | 24 |
| Gold Medal (sucré) de 6 lb..... | 0 | 29 |
| Monogram 1/2, 6 div..... | 0 | 24 |
| Pur non sucré 1/2..... | 0 | 42 |
| Vanille 1/4..... | 0 | 42 |
| <i>Chocolats Cowan.</i> | | |
| French Diamond 6 div. 12 lbs. lb..... | 0 | 23 |
| Queen's dessert, 1/4 et 1/2..... | 0 | 40 |
| " 6 div..... | 0 | 42 |
| Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2..... | 0 | 35 |
| Parisien, marc. à 5c..... | 0 | 30 |
| Royal Navy, 1/4 et 1/2..... | 0 | 30 |
| Chocolate icing paq. 1 lb. dz..... | 2 | 25 |
| " 1/2..... | 1 | 25 |
| Pearl Pink Icing " 1 "..... | 1 | 75 |
| White Icing " 1 "..... | 1 | 75 |
| <i>Chocolat Felix Potin:</i> | | |
| Chocolat, qualité No. 1..... lb. | 0 | 27 1/2 |
| " No. 3..... | 0 | 35 |
| <i>Cacaos Fry.</i> | | |
| Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz..... | 2 | 40 |
| Homéopathique 1/4, bte 14 lbs lb..... | 0 | 33 |
| " 1/2, bte 12 lbs..... | 0 | 33 |

| | | |
|--------------------------------------|---|---------|
| Cacaos Cowan. | | |
| Hygiénique, en tins de 1/2 lb. dz. | 3 | 75 |
| " 1/4 lb. dz. | 2 | 25 |
| " 5 lbs lb. | 0 | 55 |
| Essence cacao, non sucré dz. | 1 | 40 |
| " sucré, tins 1/4 lb. dz. | 2 | 25 |
| <i>Cacao Felix Potin.</i> | | |
| Cacao, boîte 1/4 lb..... lb. | 0 | 27 1/2 |
| Confitures et Gelées. | | |
| <i>Confitures.</i> | | |
| <i>Michel Lefebvre et Cie.</i> | | |
| Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. | 0 | 13 |
| " 3, 4 et 5 lbs..... | 0 | 12 |
| " 6, 7 et 10 lbs..... | 0 | 11 |
| Seaux de 7 lbs..... | 0 | 12 |
| " 14..... | 0 | 11 1/2 |
| " 28..... | 0 | 11 |
| Tumbiers de 8 onces..... doz. | 1 | 25 |
| " 1 lb..... | 2 | 25 |
| <i>Crosse & Blackwell.</i> | | |
| Diverses..... dz. | 1 | 90 2 50 |
| Gelees. | | |
| <i>Michel Lefebvre et Cie.</i> | | |
| Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. | 0 | 11 |
| " 3, 4 et 5 lbs..... | 0 | 10 |
| " 6, 7 et 10..... | 0 | 09 1/2 |
| Seaux de 7 lbs..... | 0 | 10 |
| " 14..... | 0 | 09 1/2 |
| " 28..... | 0 | 09 |
| Tumbiers de 8 onces..... dz. | 1 | 25 |
| " 1 lb..... | 2 | 25 |
| <i>Lazenby.</i> | | |
| Tablettes de Gelées 13 var..... pts. | 1 | 20 |
| Conserves alimentaires. | | |
| <i>Légumes.</i> | | |
| Asperges..... dz. | 4 | 00 4 50 |
| Baked Beans Hoegy..... | 1 | 20 1 25 |
| " Windsor..... | 1 | 20 1 25 |
| Blé d'Inde..... 2 lbs " | 0 | 50 0 55 |
| " Yarmouth..... | 0 | 00 1 50 |

| | | |
|-------------------------------------|---|-------------|
| Blé d'In. Windsor 2 lb oz. | 0 | 70 0 75 |
| Champignons..... bte. | 0 | 14 0 24 |
| Citrouilles 3 lbs..... dz. | 0 | 85 0 09 |
| Haricots de Boston..... | 2 | 10 2 25 |
| Haricots verts..... | 0 | 70 0 00 |
| Ollives, Pinta..... | 3 | 75 4 00 |
| " 1/2 Pint..... | 2 | 00 2 50 |
| Petits pois français..... bte. | 0 | 09 0 11 |
| " fins..... | 0 | 13 0 14 |
| " extra fins..... | 0 | 15 0 16 |
| " surfins..... | 0 | 17 0 18 |
| Pois canadiens 2 lbs..... | 0 | 75 0 00 |
| Tomates..... dz. | 0 | 80 0 85 |
| Truffes..... | 4 | 80 5 00 |
| Fruits. | | |
| Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... dz. | 2 | 10 2 50 |
| " 3..... | 0 | 05 0 70 |
| Fraises..... | 1 | 55 1 05 |
| Prambroises..... | 1 | 60 1 75 |
| Pêches..... | 1 | 80 1 90 |
| " 3..... | 2 | 00 2 05 |
| Poires..... | 1 | 05 2 00 |
| " 3..... | 2 | 20 3 00 |
| Pommes gal..... | 1 | 45 1 60 |
| " 3 lbs..... | 0 | 75 0 80 |
| " 2..... | 0 | 00 0 35 |
| Prunes..... | 1 | 05 1 90 |
| Poissons. | | |
| Anchois..... dz. | 3 | 25 0 00 |
| Anchois à l'huile..... | 3 | 25 4 50 |
| Clams 1 lb..... | 1 | 50 2 00 |
| Harengs marinés..... | 1 | 50 1 60 |
| Harengs aux Tomates..... | 1 | 40 1 50 |
| Homards, boîte ronde..... | 2 | 20 2 50 |
| " plate..... | 2 | 60 2 85 |
| Huitres, 1 lb..... | 1 | 80 1 40 |
| " 2..... | 2 | 20 2 40 |
| Maquereau..... | 1 | 30 1 40 |
| Sardines 1/4 françaises, bte..... | 0 | 08 0 25 |
| " 1/2..... | 6 | 18 0 35 |
| Sardines Royan à la Vatel..... | 0 | 00 0 15 |
| Sardines Royan à la Bordelaise..... | 0 | 00 0 15 |
| Saumon boîte ronde..... dz. | 1 | 12 1 45 |
| " plate..... | 1 | 50 1 75 |
| Smelts (Eperlans)..... | 0 | 50 0 00 |
| Thon à la Vatel, jarre..... | 0 | 00 0 27 1/2 |

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

AGENTS, D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CACAO FRY

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
 IMPORTATEURS DE
 Mèlasses, Sirops, Fruits Sees,
 Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
 Etc., Etc.
 Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

ROYER & ROUGIER... Frères
 MAISON FONDEE EN 1827.
 IMPORTATEURS GÉNÉRAUX DE
PRODUITS FRANÇAIS
 MAISON PRINCIPALE: 9, Place des Vosges, PARIS
 SUCCURSALE: 55, rue Saint-Sulpice, MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTHOUC DE MONTREAL
 Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.
Demandez la Claque... "20th CENTURY"
 Bureaux et Entrepôts:
333 rue St-Paul, Montréal
 Succursales: TORONTO et WINNIPEG

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare, les crédits longs, la collection d'effile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

Chaussures de Printemps sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos **Prix plus que raisonnables.** Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a.....

NOUS IGNORONS ce que c'est que de régler dans les affaires. Avez-vous besoin de **Chaussures, Claques, Vents, Lacets,** en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS, 121 rue St-Joseph, Québec.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 20 MAI 1897.

Specialités de W. Clark.

Canistres carrés.

| | | |
|---|-----|-------|
| Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. | dz. | 1 10 |
| " " 2 " 12 " " " | " | 2 00 |
| " " 6 " 12 " " " | " | 6 00 |
| " " 14 " 0 " " " | " | 14 30 |
| Jambon " 1 " 24 " " " | " | 1 65 |
| Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 à la c. | " | 2 10 |

Canistres ronds.

| | | |
|-------------------------------------|-----|------|
| Bœuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c. | dz. | 1 10 |
| " " 2 " 12 " " " | " | 2 00 |
| " " 6 " 12 " " " | " | 6 00 |
| Bœuf fumé " 1 " 24 " " " | " | 2 20 |
| Lang. de bœuf " 2 " 12 " " " | " | 6 00 |
| " pr. lunch " 1 " 24 " " " | " | 2 40 |
| Mouton rôti " 2 " 12 " " " | " | 2 20 |
| " " 0 " 12 " " " | " | 6 00 |
| Roast Beef " 1 " 24 " " " | " | 1 10 |
| " " 2 " 12 " " " | " | 2 00 |
| " " 6 " 12 " " " | " | 6 00 |
| Sauc. Cambodge " 1 " 24 " " " | " | 1 80 |
| " " 2 " 12 " " " | " | 3 25 |

Conserves.

| | | |
|------------------------------|-----|------|
| Bœuf pot. 1/2 lb. 48 à la c. | dz. | 0 65 |
| Diode " 48 " " " | " | 0 65 |
| Gibber " 48 " " " | " | 0 65 |
| Jambon " 48 " " " | " | 0 65 |
| Langue " 48 " " " | " | 0 65 |
| Poule " 48 " " " | " | 0 65 |

Pâtés truffes.

| | | |
|--------------------------------------|-----|------|
| Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c. | dz. | 1 10 |
| Pendrix " 48 " " " | " | 1 10 |
| Poule " 48 " " " | " | 1 10 |
| " et Jambon " 48 " " " | " | 1 10 |

Soupes.

| | | |
|-------------------------------|-----|------|
| Consommé can 1 pte 48 à la c. | dz. | 1 10 |
| Gibelotte " 48 " " " | " | 1 10 |
| Julienne " 48 " " " | " | 1 10 |
| Légumes " 48 " " " | " | 1 10 |
| Mock Turtle " 48 " " " | " | 1 10 |
| Mulligatawny " 48 " " " | " | 1 10 |
| Plum Pudding " 1 lb. 24 " " " | " | 2 00 |
| " " 2 lb. 24 " " " | " | 2 50 |
| Pois can 1 pte 48 " " " | " | 1 10 |
| Poule " 48 " " " | " | 1 10 |
| Queue de bœuf " 48 " " " | " | 1 10 |
| Roignons " 48 " " " | " | 1 10 |
| Tomates " 48 " " " | " | 1 10 |

Vianes en conserve.

| | | | |
|------------------------|-----|-------|-------|
| Corned Beef, bte 1 lb. | dz. | 1 20 | 1 50 |
| " " 2 " " | " | 2 15 | 2 65 |
| " " 6 " " | " | 6 75 | 8 60 |
| " " 14 " " | " | 14 00 | 17 25 |

| | | |
|--------------------------------|------|-------|
| Lang. de porc. " 1 " oz. | 2 65 | 3 20 |
| " " 2 " " | 5 25 | 6 00 |
| " " beuf " 1 1/2 lb. | 0 00 | 7 55 |
| " " 2 " " | 6 75 | 8 95 |
| " " 3 " " | 0 00 | 13 40 |
| English Brawn " 0 00 | 1 30 | |
| Bœuf (chipped dried) " 0 00 | 2 70 | |
| Diode, bte 1 lb. | 0 00 | 2 20 |
| Pâtés de fole gras " 5 25 | 8 00 | |
| Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb. | 0 00 | 2 30 |
| Poulets. " 1 lb. | 2 00 | 2 25 |

Spécialité des Laxenby.

| | | |
|--------------------------|------|------|
| Soupes Real Turtle " dz. | 0 00 | 0 00 |
| " assorties " " " | 3 00 | 3 75 |
| " " bte carrées " " " | 0 00 | 1 65 |

Cirages.

| | | |
|------------------------|------|------|
| Cirages français " dz. | 0 25 | 0 70 |
| " canadiens " " " | 0 20 | 0 60 |

Mines.

| | | |
|-------------------------|------|------|
| Mine Royal Dome " gr. | 1 70 | 0 00 |
| " James " " " | 2 40 | 0 00 |
| " Rising Sun large dz. | 0 00 | 0 70 |
| " " small " " " | 0 00 | 0 40 |
| " Sunbeam large " " " | 0 00 | 0 70 |
| " " small " " " | 0 00 | 0 35 |
| Silverine, grande " " " | 0 00 | 0 75 |

Vernis.

| | | |
|-------------------------|------|------|
| Vernis à harnais " gal. | 0 00 | 1 80 |
| " " " " gal. | 1 10 | 1 20 |
| " à tuyaux " gal. | 0 00 | 0 90 |
| " Paristen " dz. | 0 70 | 0 75 |
| " Royal polish " " " | 0 00 | 1 25 |

Drogues et Produits Chimiques.

| | | |
|---------------------------|----------|------|
| Acide carbonique " lb. | 0 30 | 0 40 |
| " citrique " " " | 0 50 | 0 55 |
| " oxalique " " " | 0 10 | 0 12 |
| " tartrique " " " | 0 33 | 0 35 |
| Aloès du Cap " " " | 0 14 | 0 15 |
| Alun " " " | 0 01 1/2 | 0 03 |
| Bicarbonate de Soude bri. | 2 45 | 2 75 |
| Bichrom. de potasse " lb. | 0 10 | 0 12 |
| Bleu (carré) " " " | 0 06 | 0 08 |
| Borax raffiné " " " | 0 55 | 0 60 |
| Bromure de potasse " " " | 0 80 | 0 90 |
| Camphre américain " " " | 0 85 | 0 95 |
| anglais " " " | 0 01 1/2 | 0 02 |
| Cendres de soude " " " | 0 02 1/2 | 0 05 |
| Chlorure de chaux " " " | 0 23 | 0 25 |
| de potasse " " " | 0 65 | 1 00 |
| Couperose " 100 lbs | 0 20 | 0 30 |
| Creime de tartre " lb. | 0 10 | 0 11 |
| Extrait de Campeche " " " | 0 12 | 0 14 |
| " en paquets " " " | 0 19 | 0 22 |
| Glycérine " " " | 0 50 | 1 25 |
| Gomme arabique " " " | 0 00 | 0 25 |
| Gomme épipette " " " | | |

| | | |
|--------------------------|----------|----------|
| Indigo Bengale " lb. | 1 50 | 1 75 |
| " Madras " " " | 0 60 | 0 80 |
| Iodure de potasse " " " | 4 00 | 4 25 |
| Opius " " " | 4 50 | 4 75 |
| Phosphore " " " | 0 60 | 0 75 |
| Résine " " " | 0 00 | 0 01 1/2 |
| Salpêtr. " " " | 0 08 | 0 07 1/2 |
| Sels d'Epsom " 100 lbs. | 1 50 | 3 00 |
| Soda caustique 60° " 1 " | 2 00 | 2 00 |
| " " 70° " " " | 2 00 | 2 25 |
| " à lave " " " | 6 00 | 0 75 |
| " à pâte " bri. | 0 00 | 2 50 |
| Soufre poudre " lb. | 0 01 1/2 | 0 03 |
| " bâtons " " " | 0 01 1/2 | 0 03 |
| " rock, sacs. 100 lbs. | 1 50 | 2 00 |
| Strychnine " oz. | 0 00 | 1 00 |
| Sulfate de culvres " lb. | 0 04 1/2 | 0 05 1/2 |
| " de morphine " " " | 1 00 | 2 00 |
| " de quinine " oz. | 0 40 | 0 45 |
| Sumac " tonne. | 50 00 | 60 00 |
| Vert de Paris " lb. | 0 14 | 0 17 |
| Vitriol " " " | 0 04 1/2 | 0 06 1/2 |

Eaux Minérales.

| | | |
|--|-------|--|
| Carabana " case. | 10 50 | |
| Hunyadi Matyas " " " | 0 00 | |
| Pougues St-Leger " " " | 10 50 | |
| St-Galmier qts (source Badollet) " " " | 0 00 | |
| " " " " " " | 7 50 | |
| Vichy Célestins, Grande Grille " " " | 10 00 | |
| " Hospital, Hauterive " " " | 10 00 | |
| " St-Louis " " " | 8 00 | |

Epices pures.

| | | |
|--------------------------------|----------|------|
| Allspice, moulu " lb. | 0 13 | 0 15 |
| Cannelle moulu " " " | 0 15 | 0 18 |
| " en nattes " " " | 0 12 | 0 14 |
| " " " " " " | 0 11 | 0 17 |
| Clous de girofle " ronds " " " | 0 08 | 0 10 |
| Gingembre moulu " " " | 0 20 | 0 25 |
| " " racines " " " | 0 10 | 0 28 |
| Macis moulu " " " | 0 00 | 0 90 |
| Mixed Spice moulu Tin " 1 oz. | 0 42 | 0 45 |
| Muscade blanche " " " | 0 40 | 0 55 |
| " non blanche " " " | 0 60 | 0 70 |
| Piment (clous ronds) " " " | 0 09 | 0 10 |
| Poivre blanc, rond " " " | 0 10 | 0 12 |
| " " moulu " " " | 0 15 | 0 08 |
| " noir, rond " " " | 0 07 1/2 | 0 08 |
| " " moulu " " " | 0 00 | 0 12 |
| Whole Pickle Spice " " " | 0 15 | 0 20 |

Fruits secs.

| | | |
|-----------------------------|----------|----------|
| Abricots Calif. " lb. | 0 13 | 0 15 |
| Amandes 1/2 molles " " " | 0 08 | 0 10 |
| " molles " " " | 0 09 1/2 | 0 12 |
| " écalées " " " | 0 18 | 0 20 |
| Amand. amères écalées " " " | 0 40 | 0 45 |
| " écalées Jordan " " " | 0 00 | 0 35 |
| Dattes en boîtes " " " | 0 05 1/2 | 0 06 1/2 |

| | | |
|---------------------------------|----------|----------|
| Figues séchées en boîtes lb. | 0 07 | 0 10 |
| " " en sac " " " | 0 03 1/2 | 0 04 |
| Nectarines Californie " " " | 0 09 | 0 10 |
| Noisettes (Avelines) " " " | 0 09 1/2 | 0 10 1/2 |
| Noix Marbot " " " | 0 09 1/2 | 0 11 |
| " Grenobles " " " | 0 11 | 0 12 |
| " " écalées " " " | 0 00 | 0 00 |
| Noix du Brésil " " " | 0 09 | 0 10 |
| " Pecan " " " | 0 09 | 0 11 |
| " " " " " " | 0 10 | 0 14 |
| Peanuts rôlés (arach.) " " " | 0 08 | 0 08 |
| Pêches Californie " " " | 0 08 | 0 10 |
| Poires " " " | 0 09 | 0 10 |
| Pommes séchées " " " | 0 03 | 0 04 |
| Pommes éparpées " " " | 0 04 1/2 | 0 05 1/2 |
| Pruneaux Bordeaux " " " | 0 03 1/2 | 0 08 |
| " " Boston " " " | 0 00 | 0 07 1/2 |
| " " Californie " " " | 0 09 | 0 10 |
| Raisins Calif. 3 cour " " " | 0 00 | 0 07 1/2 |
| " " 4 " " " | 0 08 | 0 09 |
| Corinthe Provinciais " " " | 0 04 1/2 | 0 04 1/2 |
| " " Filistras " " " | 0 04 1/2 | 0 05 |
| " " Patras " " " | 0 05 1/2 | 0 05 1/2 |
| " " Vostizzas " " " | 0 08 | 0 08 |
| Malaga Loose Muscat, bte. " " " | 1 35 | 1 40 |
| " London Layers " " " | 1 45 | 1 50 |
| " Black Baskets " " " | 2 15 | 2 25 |
| " " " " " " | | |
| " " " " " " | 1 75 | 2 00 |
| " " " " " " | | |
| " " " " " " | 3 75 | 4 00 |
| " " " " " " | 0 00 | 4 90 |
| " " " " " " | 0 00 | 0 10 |
| Sultana " " " | 0 07 1/2 | 0 10 |
| Valence off stalk " " " | 0 00 | 0 05 |
| " " fine off stalk " " " | 0 05 1/2 | 0 06 |
| " " Selected " " " | 0 06 1/2 | 0 06 1/2 |
| " " 4 cour. " " " | 0 06 1/2 | 0 07 |

Fruits verts.

| | | |
|------------------------------|------|------|
| Ananas " pièce. | 0 08 | 0 15 |
| Attocons " baril. | 0 00 | 0 00 |
| Bananes " régime. | 1 25 | 1 75 |
| Pommes Spies " baril. | 3 50 | 4 00 |
| " " " " " " | 3 00 | 3 50 |
| " " " " " " | 3 00 | 3 50 |
| " " " " " " | 3 00 | 3 50 |
| Raisins Alméras " " " | 0 00 | 0 00 |
| Oranges Valence (420) " " " | 0 00 | 4 50 |
| " " (714) " " " | 0 00 | 5 50 |
| " " (200) " " " | 3 00 | 3 50 |
| " " (300) " " " | 3 00 | 3 50 |
| " " (80) " " " | 1 50 | 1 75 |
| " " (100) " " " | 1 50 | 2 00 |
| " sanguines blood (80) " " " | 1 50 | 2 00 |
| " " " (100) " " " | 2 00 | 2 50 |
| " " " (120) " " " | 2 00 | 2 50 |
| Citrons, Messina " " " | 1 00 | 3 00 |
| Oignons rouges " baril. | 0 00 | 0 00 |
| " " d'Égypte, 112 lbs " " " | 0 00 | 3 00 |
| Noix de coco, par 100. " " " | 3 50 | 4 00 |

Marinades Heinz...

UNE AUTRE RAISON

Pourquoi les "BAKED BEANS" SAUCE TOMATES, DE HEINZ, sont populaires : Elles rendent l'apprêt d'un bon repas facile et simple.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates. India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA Etc

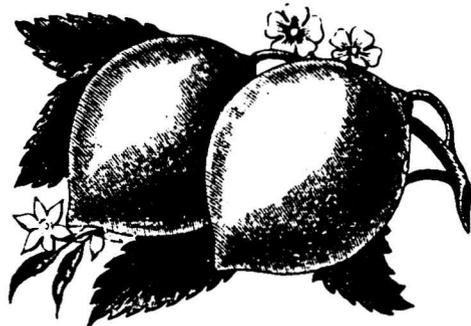
The GENUINE always bear this Keystone trade-mark.



Rose's...

West

India



LIME .. JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

EST DELICIEUX, SAIN ET RAFRAICHISSANT

Plus sain et moins coûteux que les Citrons.

En vente dans toutes les bonnes maisons de gros, épicerie et pharmacie.

LAW, YOUNG & CO., - Montréal

Agents pour le Canada.

| Rhums. | | |
|--|------|-------|
| Des Lys, 12 bout | 0 00 | 11 50 |
| " 12 lit | 0 00 | 13 75 |
| Chauvet cachet or 12 lit | 0 00 | 14 50 |
| " rouge 12 lit | 0 00 | 12 75 |
| St-John | 0 00 | 7 75 |
| St-Joseph, Jamaïque | 0 00 | 11 50 |
| St-Polix, Martinique | 0 00 | 10 50 |
| St-Marc | 0 00 | 9 25 |
| Jamaïque | 4 25 | 6 15 |
| au gallon. | | |
| Gins. | | |
| à la caisse. | | |
| De Kuyper 1 à 24c | 0 00 | 11 50 |
| " 25 à 48c | 5 90 | 11 30 |
| " 50 et plus | 5 75 | 11 15 |
| " en violette | 0 00 | 2 50 |
| " en blanche | 0 00 | 3 60 |
| Key Brand | 5 00 | 10 00 |
| " honey | 0 00 | 2 40 |
| Melchers-honey | 0 00 | 2 50 |
| " phenix 4 doz | 0 00 | 8 00 |
| " Honey Buckle (truchons verre) | 0 00 | 8 50 |
| Wynand Fockling | 0 00 | 10 00 |
| Bernard Old Tom | 0 00 | 7 25 |
| Booth | 0 00 | 7 85 |
| " 5 caisses | 0 00 | 7 60 |
| Melrose Drayer Old Tom | 0 00 | 7 00 |
| Booth London Dry | 0 00 | 7 75 |
| Burnett | 0 00 | 7 25 |
| Melrose Drayer Dry | 0 00 | 7 00 |
| Coats Plymouth | 0 00 | 9 25 |
| Gins en futs. | | |
| De Kuyper, barril le gal | 0 00 | 3 00 |
| " quarts | 0 00 | 3 05 |
| " octaves 1/2 | 0 00 | 3 10 |
| " au gallon | 0 00 | 3 15 |
| Tous autres Gins, 5c de moins. | | |
| Booth's Old Tom, quarts. | 0 00 | 3 45 |
| " octaves | 0 00 | 3 50 |
| " au gal | 0 00 | 3 90 |
| J. Kersch Sons & Co. Old Tom | 2 30 | 2 65 |
| " extra | 2 05 | 2 25 |
| " No. 1 | 1 80 | 2 10 |
| " No. 2 | 1 80 | 2 10 |
| Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus | | |
| Gooderham & Worts 65 O. P. | 4 65 | |
| Hiram Walker & Sons | 4 65 | |
| J. P. Wiser & Son | 4 64 | |
| J. E. Seagram | 4 64 | |
| H. Corby | 4 64 | |
| Gooderham & Worts 50 O. P. | 4 15 | |
| Hiram Walker & Sons | 4 15 | |
| J. P. Wiser & Son | 4 14 | |
| J. E. Seagram | 4 14 | |
| H. Corby | 4 14 | |

| Rye Gooderham & Worts | 2 25 |
|--|----------------|
| " Hiram Walker & Sons | 2 25 |
| " J. P. Wiser & Son | 2 24 |
| " J. E. Seagram | 2 24 |
| " H. Corby | 2 24 |
| Imperial Walker & Sons | 2 90 |
| Canadian Club Walker & Sons | 3 60 |
| Pour quantité moindre qu'un quart d'origine | |
| 65 O. P. | le gall. 4 80 |
| 50 O. P. | 4 25 |
| Rye | 2 35 |
| Imperial | 3 10 |
| Canadian Club | 3 80 |
| Rye Canadiens à la caisse. | |
| Walker's Impérial | quarts 7 65 |
| " | 16 flasks 8 15 |
| " | 32 " 8 65 |
| Walker's Canadian Club | quarts 9 15 |
| " | 16 flasks 9 65 |
| " | 32 " 10 15 |
| En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c. | |
| Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c. | 6 75 |
| Seagram 1892 | quarts 6 50 |
| " 1893 | 8 75 |
| En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c. | |
| Corby 1 X L | 8 50 |
| " X T C | 6 50 |
| En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c. | |
| Aprêtifs. | |
| Angostura, caisse 2 doz | 0 00 15 00 |
| Orange Bernard | 6 75 7 00 |
| Vermouth Nolly Prat | 0 00 6 75 |
| " Ita len | 6 75 7 00 |
| " Sub-A Cle | 0 00 6 15 |
| " Fratelli Cora | 0 00 6 25 |
| " Chazebotte | 0 00 6 25 |
| Liqueurs & usener | |
| Crème de Menthe glaciale verte | 00 00 10 75 |
| Curacao blanc | 00 00 10 75 |
| Cherry Brandy | 00 00 11 50 |
| Curacao Orange | 00 00 10 75 |
| Prunelle | 00 00 13 50 |
| Kummel doux | 00 00 12 25 |
| Crème de Cacao | 00 00 14 75 |
| Anisette | 00 00 11 25 |
| Marasquin | 00 00 12 25 |
| Kirsch | 00 00 9 50 |
| Kirsch fin | 00 00 10 75 |
| Kirsch rasés | 00 00 13 25 |
| Absinthe 12 bouts | 00 00 11 25 |
| " 12 litres | 00 00 13 25 |
| Amer Cusener | 00 00 10 75 |
| BITTER | 00 00 10 75 |
| Strop de Gomme d'Orgeat, de Grosel'les, de Limon, de Grenadine | 00 00 8 00 |

| Produits de la Grande Chartreuse. | | |
|---|---------------------|-------------|
| Chartreuse Blanche | 12 lit. 24 1/2 lit. | 12 50 18 25 |
| " Jaune | 17 00 | 22 25 |
| " Verte | 21 00 | 27 75 |
| Elisir Végétal, flacon de 7 onces | 1 50 | |
| " " 5 4 " | 1 20 | |
| " " 4 2 " | 0 90 | |
| " " 2 8 " | 0 60 | |
| " " 2 1 " | 0 45 | |
| Abbaye de la Chaise Dieu. | | |
| Chartreuse jaune, caisse 24 1/2 | 15 50 | |
| verte, " 24 1/2 | 18 50 | |
| Bénédictine | | |
| Litres, 12 à la caisse | 00 00 | 19 00 |
| 1/2 litres, 24 à la caisse | 00 00 | 20 00 |
| Liqueurs Maraspail. | | |
| Marc, Kirsch, Menthe, caisse assortie 12 lit. | 00 00 | 12 50 |
| Autres liqueurs | 00 00 | 11 50 |
| Strop divers | 00 00 | 8 50 |
| Liqueurs à Simon Ainc. | | |
| Kola-Koff | 00 00 | 10 00 |
| Prunelle | 00 00 | 13 50 |
| Kirsch | 00 00 | 13 00 |
| Maraschino | 00 00 | 14 00 |
| Crème Cacao | 00 00 | 14 00 |
| Anisette | 00 00 | 13 50 |
| Kummel | 00 00 | 12 75 |
| Suc Jaune | 00 00 | 15 75 |
| Suc Vert | 00 00 | 17 75 |
| Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France. | | |
| Crème de Menthe verte | 00 00 | 11 00 |
| " blanche | 00 00 | 11 00 |
| Curacao triple sec cru | 00 00 | 12 25 |
| " bout | 00 00 | 12 25 |
| Bigarreau (Cherry B'dy) | 00 00 | 11 00 |
| Cacao l'Hara à la Vanil. | 00 00 | 12 25 |
| Marasquin | 00 00 | 13 25 |
| Kirsch | 00 00 | 11 25 |
| " " " " | 00 00 | 3 25 |
| Prunelle de Bourgogne | 00 00 | 12 25 |
| Crème de Framboise | 00 00 | 12 25 |
| Finé Bourgogne 12 lit | 00 00 | 21 15 |
| Eau de Vie de Marc | 00 00 | 18 25 |
| Crème de Cassis | 00 00 | 11 25 |
| Crème de Musigny | 00 00 | 12 25 |
| Aprêtif Mugnier | 00 00 | 10 25 |
| Alcool de Menthe | 00 00 | 6 15 |
| Absinthe Ed. Pernod | 00 00 | 14 50 |
| Stouvers. | | |
| Lime Juice Cordial p. 2 dz. | 0 00 | 4 70 |
| " " 1 " | 0 00 | 4 20 |
| Double Ref. lime J'ce 1 " | 0 00 | 3 95 |
| Lime syrup bout. can 1 " | 0 00 | 4 20 |

| Mélasse. | | |
|------------------------------------|--------------|------------------------|
| Barbades tonne | | Au gallon 0 20 |
| " tierce et qt. | | 0 28 1/2 |
| " demi quart | | 0 20 1/2 |
| " au char ton. | | 0 25 |
| " tierce | | 0 27 1/2 |
| " 1/2 qt. | | 0 28 1/2 |
| Trinidad | | 0 00 |
| Porto Rico, tonne | | 0 26 |
| " char | | 0 25 |
| " tierce et qt. | | 0 28 1/2 |
| " au char | | 0 27 1/2 |
| Montardos. | | |
| Coleman ou Keen | | |
| | | Boîtes Rondes Carrées. |
| Boîtes 1/4 lb | 0 27 1/2 | 0 45 |
| " 1/2 " " | 0 25 | 0 42 |
| " 1 " " | 0 00 | 0 40 |
| Jarros 1 " par jarre. | 0 00 | 0 25 |
| " 4 " " | 0 00 | 0 75 |
| Durham | 0 00 | 0 60 |
| Pât s et denrées alimentaires | | |
| Macaroni importé | lb | 0 09 0 10 |
| Vermicelle | " | 0 09 0 10 |
| Lait concentré | dz | 0 00 1 90 |
| Pois fendus, qt. 196 lbs | | 3 40 3 50 |
| Poudre à pâté Cook's Friend. | | |
| No 1, 4 dz, paq | 1/2 caisses. | 2 40 |
| No 2, 6 " " | | 0 80 |
| No 3, 4 " " | | 0 40 |
| No 10, 4 " " | | 2 10 |
| No 12, 6 " " | | 0 70 |
| 1 lb.-2 doz. en bte fer blanc, ch. | | 3 10 |
| 1/2 " 3 " " | | 1 75 |
| 1/4 " 4 " " | | 1 10 |
| Poissons | | |
| Harengs Shore | bri. | 3 50 3 75 |
| " Labrador | " | 0 00 0 00 |
| " Cap Breton | " | 3 75 4 00 |
| " " | " | 2 25 2 50 |
| " " | " | 3 80 4 00 |
| " " | " | 2 25 0 00 |
| Morue sèche | cwt. | 4 50 5 00 |
| verte No 1 qt | lb. | 0 02 1/2 0 02 1/2 |
| " No 1 large qt. | " | 0 02 1/2 0 02 1/2 |
| " No 1 draft | " | 0 02 1/2 0 00 |
| " désossée | " | 0 05 1/2 0 06 |
| Poisson bl. lac Sup | 1/2 bri. | 0 00 0 00 |
| Fruits des lacs | " | 4 10 4 25 |
| Maquereau No 1 | " | 0 00 0 00 |
| Saumon C. A. | " | 0 00 6 25 |
| " " | " | 11 50 12 00 |
| Saumon Labrador | " | 0 00 7 50 |
| " " | " | 0 00 14 00 |
| Anguille | lb. | 0 00 0 00 |

Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE
 ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....
 The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

LES MEILLEURES
 J'attire votre attention sur une ligne complète de
Soupes Assorties

En boîtes de une pinte et de une chopine, à fermeture hermetique.
 EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.
W. CLARK, MONTREAL



G. G. GAUCHER
 FARINES PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 Poudre ENGRAISSIVE et NOURRISSANT
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
 61 & 83 RUE DES COMMISSAIRES
 et 22 PLACE JACQUES-CARTIER
Montreal.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
 55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
 GROS ET DETAIL
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
 COIN DE LA RUE BONSECOURS
 Tel. Bell 100



LA HALLE AUX GUIRS,
 LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE
 ---A PARIS---
 10, RUE BEAUREPAIRE
 SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
 DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
 DES GUIRS ET PEAUX.
 ---50 ANS D'EXISTENCE

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTE? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.
 N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.
 Veuillez remarquer le Nègre à la porte.
JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
 Marchand en Gros

| | |
|-----------------------------|------|
| Southern Cigar et Tob. 1/12 | 0 95 |
| Old Judge | 1 20 |
| B. C. | 0 85 |
| Puritan | 0 90 |
| Pine Cut Chewing 1/16 | 0 90 |
| Derby Plug. 3. 7 & 1/12 | 8 50 |
| Old Virginia. 3. torquette | 0 00 |
| Old Cham Chewing palette | 0 00 |

Thés.

| | |
|--------------------|-----------|
| Noirs. | |
| (Prix à la livre.) | |
| Congou 1/2 caisse | 0 10 0 60 |
| caddies | 0 18 0 50 |

De l'Inde.

| | |
|----------------|-----------|
| Barjeelings | 0 35 0 42 |
| Assam Pekoe | 0 20 0 40 |
| Pekoe Souchong | 0 17 0 35 |

Verts de Chine.

| | |
|---------------------------|-----------|
| Gunpowder, extra, caisses | 0 42 0 50 |
| ord 1/2 | 0 20 0 38 |
| Young Hyson, ext. | 0 12 0 50 |
| le qual | 0 35 0 40 |
| ord 1/2 | 0 22 0 28 |
| 2e 1/2 | 0 15 0 19 |
| 3e 1/2 | 0 12 0 17 |

Japon.

| | |
|-------------------------|-----------|
| 1/2 caisses, Finest May | 0 38 40 |
| Caisses fin à choix | 0 25 0 30 |
| moyen à bon | 0 18 0 24 |
| commun | 0 15 0 18 |
| Nagasaki, Pekoe | 0 16 0 22 |
| Oolong | 0 14 0 15 |
| P'a can | 0 16 0 19 |
| Poussière | 0 09 0 11 |

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

| | |
|-----------------------------------|------|
| Imperial triple (en fûts) gal imp | 0 38 |
| Côte d'Or, Bordeaux | 0 23 |
| Efira Crystal Pickling | 0 28 |
| Ordinary | 0 23 |
| Vin blanc XXX | 0 25 |
| XX | 0 20 |
| X | 0 17 |
| Cidre clarifié XXX | 0 27 |
| Ex. Pure Eng. Malt, trip | 0 45 |
| doub | 0 35 |
| Spécial X | 0 15 |

De Alfred Robitaille.

| | |
|----------------------------|-----------|
| Eureka extra, à l'entragon | 0 00 0 60 |
| (en fut) gal | 0 00 0 45 |
| Nos 2&3 | 0 35 0 40 |

| | |
|------------------------|-----------|
| Vinaigre "Eureka" gal. | 0 00 0 35 |
| "XXX" | 0 00 0 27 |
| "XX" | 0 00 0 23 |
| "X" | 0 00 0 20 |
| "Pure Cider" | 0 00 0 10 |

Vins.

| | | | |
|------------------------|-----------|-------------|--|
| Non Mousseux. | | | |
| Bordeaux ord. | caisse | 2 60 3 50 | |
| gal | 0 90 1 10 | | |
| Médoc | caisse | 4 65 5 05 | |
| St-Julien | caisse | 5 65 6 05 | |
| Chateaux | caisse | 4 25 21 00 | |
| Bourgogne | caisse | 7 00 20 00 | |
| ordinaire | gal | 0 90 1 10 | |
| Stelle | gal | 1 35 1 60 | |
| Sherry | caisse | 4 50 11 00 | |
| gal | 0 95 4 00 | | |
| Porto | caisse | 6 00 15 00 | |
| Gordon & Co | gal | 0 00 3 75 | |
| ordinaire | gal | 2 10 4 00 | |
| Moselle | caisse | 15 00 21 00 | |
| Sauternes | caisse | 5 05 6 05 | |
| Graves | caisse | 5 50 6 50 | |
| Malaga, Gordon & Co | caisse | 0 00 4 00 | |
| Claret L. Pinard qts | caisse | 0 00 2 60 | |
| Fauve Freres | gal | 0 00 0 90 | |
| Robertson Bros (Porto) | gal | 1 50 10 00 | |
| Sherry ex | gal | 1 50 10 00 | |
| gal | 1 50 8 50 | | |

Mousseux.

| | | | |
|----------------------|-------------|--|--|
| (Prix à la caisse.) | | | |
| Bourgogne Mousseux | 00 00 00 00 | | |
| Moselle Mousseux | 12 50 18 50 | | |
| Hock Mousseux | 12 50 14 00 | | |
| Saumur, Tessier & Co | 13 00 14 50 | | |
| Sereca Raphael | 13 00 14 50 | | |

Champagnes.

| | |
|-----------------------------|-------------|
| J. Mumm. | 23 00 25 00 |
| G. H. Mumm. | 28 00 30 00 |
| Arthur Roderer | 22 00 24 00 |
| Vve Cliquot | 28 00 30 00 |
| Eng. Cliquot | 24 00 00 00 |
| Pommery | 28 00 30 00 |
| Frémont | 23 00 24 00 |
| Morizot | 23 00 24 00 |
| Louis Roderer | 28 00 30 00 |
| Gold Lack Sec | 27 00 29 00 |
| Piper Heidsieck | 27 00 29 00 |
| Perrier-Jouet | 28 00 30 00 |
| E. Mercier & Co, carte d'or | 28 00 30 00 |
| Ed. Vn des Ambassadees | 12 50 13 75 |
| Vn de Princes | 22 00 23 00 |
| Vn d'été. | 16 00 17 00 |
| E. Cazanove | 22 00 00 00 |
| Tessier | 14 00 15 50 |
| Imperial extra dry. | 00 00 15 50 |

Vins toniques.

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Vin de Chevrier. | dz 12 50 13 00 |
| Stimulant au vin de Kan- | |
| cio | dz 0 00 9 00 |
| Vin St-Michel | qrt caisse 8 50 |
| pta. 2 dz | 0 50 |
| Vin Vial | dz 12 50 |

Cuir et Peaux.

Cuir à semelles.

| | | | |
|----------------------------|-----------|--|--|
| (Prix à la livre.) | | | |
| Spanish No 1, 18 lbs moy. | 0 23 0 24 | | |
| No 1, 25 lbs et au-d. | 0 00 0 23 | | |
| No 1, léger | 0 22 0 23 | | |
| No 2 | 0 21 0 22 | | |
| No 2, 18 lbs moy | 0 22 0 23 | | |
| Zanzibar | 0 19 0 20 | | |
| Slaughter sole No 1 steers | 0 24 0 26 | | |
| No 1 p. ord. | 0 22 0 24 | | |
| No 2 | 0 00 0 22 | | |
| union crop No 1 | 0 28 0 30 | | |
| No 2 | 0 26 0 28 | | |

Cuir à harnais.

| | | | |
|------------------------|-----------|--|--|
| (Prix à la livre.) | | | |
| Harnais fins à la main | 0 27 0 28 | | |
| No 2 | 0 24 0 26 | | |
| fins à la roue | 0 20 0 28 | | |
| taureau | 0 24 0 25 | | |

Cuir à empeignes.

| | | | |
|-----------------------|-----------|--|--|
| (Prix à la livre.) | | | |
| Vache cirée mince | 0 30 0 40 | | |
| forte No 1 | 0 28 0 35 | | |
| Vache grain, pesante | 0 33 0 35 | | |
| écossaise | 0 33 0 38 | | |
| Taure française | 0 80 0 90 | | |
| anglaise | 0 80 0 90 | | |
| canadienne, Lion | 0 70 0 75 | | |
| Veau can. 25 à 30 lbs | 0 65 0 75 | | |
| 36 à 45 | 0 55 0 65 | | |
| 45 et plus | 0 50 0 60 | | |
| Vache fendue Out H. | 0 25 0 30 | | |
| H. M. | 0 25 0 30 | | |
| Med | 0 25 0 30 | | |
| Junior | 0 00 0 20 | | |
| Qué. sen. h. a. m. | 0 23 0 26 | | |
| Jun m. à light | 0 16 0 20 | | |

Cuir vernis.

| | |
|---------------------|-----------|
| Vache vernie | 0 15 0 17 |
| d'Ontario | 0 14 0 16 |
| Cuir verni "Enamel" | 0 15 0 17 |

Cuir fins.

| | |
|------------------------|-------------------|
| Mouton mince | dz 2 00 0 00 |
| épais | 10 00 0 00 |
| Dongola glacé, ord | piéd 0 14 0 25 |
| Kid Chevette | 0 25 0 30 |
| Chèvre des Indes glacé | 0 08 0 10 |
| Kangourou | 0 35 0 50 |
| Dongola dull | 0 15 0 22 |
| Buff d'Ontario | H. 0 14 0 15 |
| H. M. | 0 13 0 14 |
| M | 0 00 0 13 |
| L. M. | 0 00 0 13 |
| No 2 | 0 00 0 11 |
| Buff de Québec | H. 0 13 0 15 |
| H. M. | 0 12 0 13 |
| M | 0 00 0 12 |
| L. M. | 0 00 0 12 |
| No 2 | 0 00 0 11 |
| Glove Grain Ontario | 0 12 0 13 |
| Québec | 0 11 0 12 |
| Pebble | Ontario 0 12 0 14 |
| Québec | 0 11 0 13 |

Cuir à bourrures.

| | |
|--------------------|----------------|
| Cuir à bourrures | No 1 0 00 0 20 |
| No 2 | 0 00 0 18 |
| Cuir fini français | 0 00 0 20 |
| russe | 0 20 0 25 |

Peaux.

| | | | |
|-----------------------------|---------------|--|--|
| (Prix payés aux bouchers.) | | | |
| Peaux vertes, 100 lbs, No 1 | 0 00 8 00 | | |
| No 2 | 0 00 7 00 | | |
| No 3 | 0 00 6 00 | | |
| Veau No 1 | lb. 0 00 0 09 | | |
| No 2 | 0 00 0 07 | | |
| de la campagne | 0 00 0 05 | | |
| Agneaux et moutons, pièce | 0 00 0 00 | | |
| du printemps | 0 00 0 10 | | |
| "Steers" par 100 lbs | 7 00 7 50 | | |

(Pour peaux assorties et inspectées.)

| | |
|------------------------|-----------|
| Peaux de l'Ouest, No 1 | 0 00 0 05 |
| No 2 | 0 00 0 00 |

Laines.

| | |
|------------------------|---------------|
| Toison du Canada | lb. 0 00 0 00 |
| Arrachée, non assortie | 0 21 0 22 |
| A, extra supérieure | 0 23 0 24 |
| B, supérieure | 0 21 0 22 |
| Noire, extra | 0 20 0 22 |
| Noire | 0 00 0 17 |
| Cap de B. E. en suint | 0 14 0 16 |
| Australie, lavée | 0 00 0 00 |
| Buenos Ayres, lavée | 0 30 0 35 |
| Natal, en suint | 0 15 0 16 |

UN PEU DE TOUT

La Malbaie sera bientôt éclairée à la lumière électrique, à en juger d'après une demande de lettres patentes de la "Cie Elctrique de St Etienne de la Malbaie".

A la veille des beaux jours de canotage, les amateurs de l'aviron ne seront pas fâchés que nous leur parlions un peu de leur arme de course:

Les avirons changent souvent de forme; après avoir fait des palettes larges on en fit d'étroites, afin de précipiter l'allure en diminuant la résistance. Puis cherchant à combiner les avantages des deux modèles extrêmes, on prit un juste milieu.

L'an dernier, à Henley, quelques équipages avaient adopté la palette étroite qui permet de ramer vite, assurément, mais dont l'action dans l'eau est faible.

La vérité, c'est qu'il faut proportionner l'effort à la musculature du rameur. En France, on a fait des avirons creux légers, faciles à manier; en Amérique, on a évidé le manche sur les côtés. La dernière modification est celle des avirons d'Oxford.

La palette est percée d'un certain nombre de petits trous en forme d'entonnoir, avec un orifice d'une ligne environ et un débouché un peu plus fort.

Ces trous ont pour but d'empêcher l'eau de glisser en la retenant sur la palette, et par conséquent de donner au rameur un point d'appui momentané.

Les essais tentés avec ces avirons font supposer un peu plus de vitesse dans l'allure et dans le temps. Mais n'étant

pas assez sûrs de l'innovation, les Oxiens ont préféré renouveler encore l'expérience avant d'adopter en course les nouvelles pelles. Voilà pourquoi ils ont couru leur récent match contre Cambridge avec leurs anciens avirons. Il ne s'ensuit pas que le nouveau modèle soit condamné.

En vertu d'un arrêté en conseil, l'article 2 des règlements en vigueur concernant l'expédition du bétail en Europe est abrogé et remplacé par les lignes suivantes:

Espace.—Le bétail gras porté sur le pont supérieur ou faux-pont ou tout autre pont devra avoir un espace de 2 pieds 8 pouces pleins de largeur sur 8 pieds pleins de longueur, chacun, et pas moins de 6 pieds 3 pouces de hauteur, (mais les parcs à moutons auront pas moins de 7 pieds de hauteurs, divisés en deux compartiments de 3 pieds 6 pouces de hauteur chacun), et il ne sera jamais alloué plus que quatre têtes de bétail dans un parc, sauf au bout d'une rangée, alors que l'on pourra en mettre cinq ensemble; pourvu, toutefois, que cinq animaux pesant chacun 1,000 livres ou moins communément appelés "animaux d'engraissement" pourront être mis dans un parc au lieu de quatre animaux gras.

Quant à l'espace pour les moutons, pas plus que 8 ou 10 moutons ne seront comptés équivaloir à un bœuf gras, à la discrétion de l'inspecteur. Les vaches pleines auront le même espace que les bœufs gras.

Bétail Etranger.—Au bétail des Etats-Unis expédié d'un port quelconque en Canada, porté sur le pont supérieur ou

le faux pont, il sera alloué un espace de 2 pieds 6 pouces de largeur sur 8 pieds de longueur par tête, mais lorsque ce bétail des Etats-Unis est porté entre les ponts il devra avoir un espace de 2 pieds 8 pouces de largeur sur 8 pieds de longueur, sauf dans le cas de navires convenablement installés pour le transport du bétail, où 2 pieds 6 pouces de largeur suffiront. Il ne sera pas alloué plus de quatre (4) têtes de bétail dans chaque parc, sauf au bout d'une rangée, où il pourra en être mis cinq ensemble. Pourvu toutefois que le bétail pesant moins de 1,000 livres pourra avoir une largeur de 2 pieds 3 pouces.

Nos cultivateurs sont souvent bien négligents, nous en avons tous les ans la preuve en voyant des vergers complètement rongés par les chenilles. Nous n'avons pas ici, comme en certains pays, de règlements concernant l'échenillage des arbres, mais l'intérêt bien entendu des propriétaires leur commande de procéder à cette opération sans qu'ils y soient forcés soit par les municipalités, soit par les gouvernements.

Il est peut-être un peu tard maintenant pour enlever les nids de chenilles des arbres, c'est donc aux papillons qu'il faudra s'attaquer pour éviter d'autres et de plus graves ravages.

La chasse à la miel est bien connue des entomologistes devra être pratiquée. On sait que certains végétaux sont atteints d'une véritable maladie, causée du reste par des parasites, et qui fait suinter une matière sucrée, la miellée; c'est celle-ci qui sert d'appât à un grand nombre d'insectes.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SCIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE
 Bureau: 519 Lagachetière
 MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOB, Tél. Bell No 6867
 Canal Lachine
 BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Tél. Bell No 8808.

T. PRÉFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PRÉFONTAINE & CIE
 Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLÉON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8111, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Français, ainsi que le Pin, l'épave, la Pruche, Lattes, Etc
 Une de nos spécialités est l'étable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
 St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.
 Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci devant de la Société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
 Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1880.

Spécialité: Évaluation pour Expropriation.

B. RESTHER & FILS
 ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse " Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques

CHAMBRE 4

Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
 Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentage
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.

Travaux Municipaux, Étude et Installation de
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
 nées, Monumenta, Tables pour Plombiers et Meubliers.
 Réparations de tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-
 End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Manco,
 Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grand-
 deur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375
 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance
 de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux,
 les mieux situés et à meilleur marché que vous
 puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière
 électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSIONS:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 15 mai 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Denis en arrière, No 515. Lot
 1200-33a, terrain 24 x 72 d'un côté et 71.9
 de l'autre, supr 1725 vacant. The Pro-
 testant Board of School Commissioners
 à Paul G. Martineau: \$900 [43765].

Rue Beaudry, Nos 660 à 664. Lot 1143-5
 avec maison en brique, terrain 42.9 x
 57.6, supr. 2458. Le Shérif de Montréal
 à The Trust & Loan Co.; \$30 [43773].

Rue Cherrier, No 88. Lot pt N. E. 1203-
 89 et pt S. O. 1203-90 avec maison en
 pierre, terrain 22.6 x 120, supr 2700 La
 Succession Fab. Drapeau à Silas Hun-
 tington Carpenter; \$5,000 [43794].

QUARTIER ST-LAURENT

Rues Bleury, Nos 217 à 225 et Balmoral,
 Nos 32 et 34. Lot 175 ind 252 avec mai-
 son en brique, terrain 50.2 d'un côté 50.6
 de l'autre x 85 supr 4255 pour une partie
 et supr 3721 pour l'autre. Ames John
 Houghton à John W. Verner; \$1,700
 [43768].

Ave du Parc. No 179 à 183. Lot pt N. O.
 44-47 et pt S. E. 44-48 avec maison en bri-
 que, terrain 22 x 136 supr 2992. Thomas
 Collins à Succession Louis Frs. W. Mar-
 chand; \$7,000 [43772].

Rue Prince Arthur, Nos 201 et 227. Lot
 44-32 et 33 et pt 44-31 avec maison en
 brique, terrain 56 de front 58 en arrière
 x 136, supr 7792. Thos. Collins à James
 P. Cox; \$21,500 [43783].

Rue Durocher. Droits dans la ruelle.
 Lot 48-24, 47-a-2, pt S. E. 47-2, pt N. E.
 47-b James S. Thompson, failli, à Succ.
 Jos. Masson; \$500 [43785].

Rue Lagachetière, Nos 623 à 631.
 Droits dans le lot 568 avec maison en
 pierre et brique, terrain irrég, supr
 14387. G. de Sola à Jessé Joseph;
 \$4,578.68 [43791].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ave Laval, No 8. Lot 895-4 avec mai-
 son en pierre, terrain 24 x 85, supr. 2040.
 Succession L. J. Herard à John Richard
 Terrill; \$3 500 [43760].

Rue Ontario. Lot 740-21, terrain 25
 d'un côté et 23 de l'autre x 96.3 d'un côté
 104.3 de l'autre, supr 2426, vacant. J.
 Marcelin Wilson à Ferd. Tremblay; \$2,-
 911.20 [43770].

Rue Sanguinet, No 512. Lot pt S. E.
 903 18 et 19 avec maison en brique, ter-
 rain 35 x 72, supr 2520. Alphonse Gosse-
 lin à Trefflé Bastien; \$3,000 [43776].

Rue St Dominique, No 647. Lot 1054
 avec maison en brique et pierre, terrain
 43 x 74 supr 3182. Le Shérif de Montréal
 à The Montréal Loan & Mortgage Co;
 \$2,550 [43777].

Rue St Dominique, No 647. Lot 1054
 avec maison en brique et pierre, terrain
 43 x 74 sups 3182. The Montréal Loan &
 Mortgage Co à Bridget Annie Tiernan;
 \$2,600 [43786].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rue St-Paul, No 447. Lot pt 41 avec
 un entrepôt, terrain irrég. supr. 1373.
 Dame Anna Moreau dit Duplessis épouse
 de J. A. Guenette à Wm F. Shores;
 \$8,500 [129613].

QUARTIER STE-ANNE

Coin des rues Wellington et St-Colum-
 ban. Lot 561 avec maison en bois, ter-

rain 20 x 85. Edward Birmingham à Dame Catherine Hanley, Vve de Daniel Harvey : \$2,725 [129607].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Sherbrooke, No 795. Lot 1836 a et b avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 147 chacun, supr 7350. Mde Joseph Tiffin et al à H. J. Tiffin; \$25,000 [129590].

Rue Cathcart, Nos 62 et 64. Lot 1366 avec maison en briques, terrain 37 10 x 57 6. Melle Mary Downey et al. à John Leslie; \$10,000 [129592].

Rue Bayle. Lot 1628 q. et 1628 t, avec maison en pierre et brique, terrain 44.2 de front 41 l en arrière x 63 supr 2736. Thos Geo. Shaughnessy à Dame Margaret Aitken Hope épouse. Geo R. Hooper; \$6,000 [129593].

Rue des Seigneurs, Nos 523 à 529. Lot 1 ind 347 avec maison en brique, terrain 42 d'un côté, 40 de l'autre x 116, supr 4756. Melle Marie Eudoxie Prieur, Vve de J. G. Germain à Melle Marie Corinne Prieur; \$888 45 [129604].

Rue Dorchester, Nos 943. Lot pt 1536-13 avec maison en pierre et brique, terrain 26 7/8 x 120, supr 3190. Le Shérif de Montréal à Grand Trunk Ry. of Canada Superannuation and Provident Fund Ass.; \$12,600 [129606].

Rue Mackay. Lot 1567-3 avec maison en pierre, terrain 20.9 x 80. Dame Lily M. Macaulay, épouse de Chs Cushing à L. Achille Ousson; \$8,000 [129618].

Rue Mackay. Lot 1567-2 avec maison en pierre, terrain 20.9 x 80. Lilly M. Macaulay épouse de Chs Cushing à S Paquette & Cie; \$8,500 [129618].

Rue Cathcart, Nos 66 à 70. Lot 1361 et 1364 avec 2 maisons en brique, terrain 19.6 d'un côté 23.6 de l'autre x 63.9 supr 1328 pour le 1er et 17.8 d'un côté, 17.4 de l'autre x 60 d'un côté et 61.9 de l'autre, supr 1115 pds. Thomas Spurrier à John Leslie; \$6,000 [129622].

Rue Guy, No 151 à 155. Lot 469-9, 10, 11, 12 avec maison en pierre et brique, terrain 67 x 74. A. A. Ayer & Co à The Montreal Cold Storage & Freezing Co; \$25,000 [129623].

HOOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOOHELAGA

Rue Darling, Nos 61 à 67. Lot 31-63 et 64 avec maison en brique, terrain 48 x 91 supr 4368. Achille Cusson à Emma Maisonneuve épouse. de Stanislas Paquette \$6,000 [67196].

Rue Moreau, No 477 et 479. Lot 80-69 et 70 avec maison en brique, terrain 48 x 100 chacun. Le Shérif de Montréal à Arthémise Chiniquy épouse. de Geo. W. Parent \$1,005 [67210].

Rue Dezery. Lot 54-65 et pt S. O. 54-66, terrain 43 d'un côté, 48 de l'autre x 100, supr 4450 vacant. Rév. Jos. Basile Dufresne aux Révdes Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie; \$1,900 [67219].

Rue St Germain. Droits dans une ruelle. Lot pt 80-198, terrain 18 x 90, supr 1620. Geo. W. Parent à The Canadian Pacific Ry Co.; \$172 80 [67222].

Rue Valois. Lot pt de la pt 50, terrain 50 x 256, supr 12800 vacant. James Robertson et Geo. Labbé à The Canadian Pacific Ry Co.; \$1,920 [67223].

Rue Desery. Lot pt 53, terrain 50 x 262 8, supr 13133, vacant. Joseph Barsalou à The Canadian Pacific Ry Co; \$1969 95 [67224].

QUARTIER ST DENIS

Rue Rivard, No 619. Lot 162-130, avec maison en bois, terrain 22 x 70. Alice Herbert, veuve Chs Wilson à Enoch

ENTREPRENEURS
JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
T. l. Bell 7124. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG. Résidence: 18 AVE PAPINEAU
Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6113

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BBRARD
HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 99.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Privée: No 203 AVENUE LAVAL, G. R.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

ABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE LI ST-ANDRE, MONTREAL
Telephone Bell 6324.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222 Av. de l'Hotel-de-Ville

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Reparage de toute sorte à des prix defiant toute competition
No 32, RUE GAUDRY

E. ROBERT
Constructeur :: General
466, RUE ST ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-lr.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 281, 283 ET 285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS
ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés. 1268 RUE NOTRE-DAME.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
1188, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix defiant toute competition

L. GIRARD & CIE Ferblantiers Plombiers Couvreur
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6320. 850, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-Vaurice, Montréal.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantier, Plombier, Couvreur.
No 1181, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 328 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

J. BENJ. DAGENAI
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepôt: Barreaux, Brique pressée, en fer, etc.
Représentant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.
Tel: Bell 8118

MATERIAUX... DE CONSTRUCTION Telephone Bell 965
+ METAUX DIVERS +
Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différent s marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines.
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,
BUREAU ET MAGASIN: ...
Nos 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL
BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

James Stuart & Robert Herbert ; \$600 [67198]

Rue Brebœuf. Lot 1/2 N. 331-116, terrain 25 x 86, supr 2150, vacant. R. A. Mainwaring à Henri Gareau ; \$215 [67227].

Rue St Denis, Nos 1248 à 1258. Lot 162-242, 243 et 165-7 et 8 avec maison en briquo, terrain 44 x 69 supr 4356. A. Demers et al. faillis à Parmélia Massé épouse J Pierre Beaudoin. \$6,500 [67242].

Rue St Louis, Nos 259 et 260. Lot 205 avec maison en pierre, terrain 42.7 x 128.0 supr 5429. Adolphe Dolphis Turcot faillit à A. J. Hormisdas St Denis \$2,600 [67250].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Sydenham. Lot 1-192 et 192a, terrain 41 8 x 103, supr 4290 vacant. Joseph Hogue à Adolphe Charette ; \$1,450 [67178].

Rue Sydenham. Lot 1-200, terrain 25 x 103, supr 2575 vacant. Joseph Hogue à Thomas Forest ; \$800 [67178].

Rue Sydenham. Lot 1-193 & 194, terrain 41 8 x 103, supr 4290 vacant. Joseph Hogue à Adolphe Huot ; \$1,450 [67183].

Rue St André, Nos 1090 et 1092. Lot 10-172 avec maison en brique, terrain 24 x 94, supr 2256. Antoine Rochon à Charles Lacroix ; \$1,525 [67183].

Ave Laval, Nos 506 et 508. Lot 15-1163 avec maison en brique, terrain 20 x 70. Joseph Antoine L'Heureux à Emma Therrien, Vve de Oscar Desrosiers ; \$2,100 [67187].

Rues Rachel, No 448 et Ave de l'Hôtel de Ville, Nos 1037 et 1039. Lot 15-1263 à 1268 avec maison en brique, terrain 21.4 x 80, supr 1707. Le Shérif de Montréal à Benoni Charest ; \$2 250 [67213].

Ave Lasalle. Lot 1-27, terrain 25 x 91, supr 2275, vacant. Ovide H. Richer & Adèle Chaussé à Joseph Lebeau ; \$500 [67231].

MILE END

Rue St Hypolite. Lot 137-32, avec maison en bois et brique, terrain 42.6 x 87 6, supr 3718. Le Shérif de Montréal à James Currie ; \$1050 [67192].

Rue Stuart, Nos 89 et 91. Lot 137-247, avec maison en brique, terrain 42.6 x 75 supr 3187. Le Shérif de Montréal à John Henry Kennedy ; \$1610 [67228].

MONTREAL ANNEXE

Rue Mance. Lot 1/2 S. E. 12-10-7, terrain 25 x 105, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Richard Lewthwaite ; \$340 [67200].

Rue Clark. Lot 11-22, terrain, 24 x 107 vacant. Helen Francis Mitcheson Bagg, épouse de A. E. Lewis à Nephtalie David ; \$450 [67247].

WESTMOUNT

Rue Hallowell. Lot extrémité N. O. 941 301 avec maison en pierre et brique, terrain supr 1642. Ferdinand Tremblay à Wilfrid J. Wilson ; \$4,375 84 [67187].

ST-HENRI.

Rue Atwater. Lot 385-156 et 1f6, terrain, supr 2.200 pds pour le 1er et 2388 pds pour le 2e, vacants. Joseph Aubé à Paul Papin ; \$2,752 80 [67235].

OUTREMONT

Ave Spadina. Lot 32-1-97, terrain 28 x 100. Ferdinand Lavallée à Héloïse Beauchamp épouse de Pierre Martineau. \$716 [67190].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St Hubert Lot 489-270 x 271, terrains 25 x 87 chacun vacants ; Hyacinthe Mantha et uxora à Beatrix Mantha ; \$400 [27205].

Lot 301-33 et 34. Edmond Guay à Charles Lavallée ; \$50 et autres considérations [67221].

Lot 291-88, terrain irrég, supr 5922 vacant. Horm. Meunier et Geo. Vandelaç à Jean Ovila Sarrasin ; \$125 [67230].

Rue St Laurent. Lot 261-3 à 6, terrain 25 x 80. Gaspard Deserres à Hector Cadieux ; \$1,600 [67233].

Rue St André. Lot 488-66b et 67b, terrain 25 x 80 chacun, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Ovila Onarland ; \$200 [67239].

ST LAURENT

Lot 412, terrain 53 x 90, supr 4770. Madeleine Major, veuve Louis Sansquartier et al à Benjamin Goyer ; \$400 [67217-18].

LONGUE-POINTE

Lot pt 390. Alexandre Denis à Wilfrid Dutour ; \$750 [67185].

LACHINE

Lot pt 916. The Montréal Car Wheel Co à The Montreal Pipe Foundry Co Ltd. ; \$3,660.57 [67199].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

| | |
|-----------------------|------------|
| St Jacques..... | \$5,930 00 |
| St Laurent..... | 35,279 68 |
| St Louis..... | 14,561 20 |
| Ouest..... | 8,500 00 |
| Ste Anne..... | 2,725 00 |
| St Antoine..... | 101,988 45 |
| Hochelaga..... | 12,967 75 |
| St Denis..... | 9,915 00 |
| St Jean-Baptiste..... | 10,075 00 |
| Mile End..... | 2 660 00 |
| Montreal Annexe..... | 790 00 |
| Westmount..... | 4,375 84 |
| St Henri..... | 2,752 80 |
| Outremont..... | 716 00 |

\$213,236 72

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

| | |
|---|--|
| Rue St Denis, quartier St Jacques, 52c le pied. | |
| Rue Ontario, do St Louis, \$1.20 le pied. | |
| Rue Desery, do Hochelaga, 15 et 42 1/2 le pied. | |
| Rue Valois, do do 15c le pied. | |
| Rue Brebœuf, do St Denis, 10c le pied. | |
| Rue Sydenham, do St Jean-Bte, 31 et 33 1/2 le pied. | |
| Avenue Lasalle, do do 22c le pied. | |
| Rue Mance, Montréal Annexe, 13c le p. | |
| Rue Clark, do 13c le p. | |
| Rue Atwater, St Henri, 61 1/2 le pied. | |
| Ave Spadina, Outremont, 25c le pied | |

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 15 mai 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$112,584 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

| | |
|--------------------|----------|
| Particuliers..... | \$36 394 |
| Assurances..... | 65,650 |
| Cies de prêts..... | 8,100 |
| Successions..... | 2,440 |

\$112,584

Les prêts ont été consentis aux taux de :

- 4 1/2 p.c. pour 17,000 et 20,000.
 - 5 p.c. pour \$500 ; \$1000 ; \$2,000 ; \$3000 ; \$4,000 et \$5,000.
 - 5 1/2 p.c. pour \$2,000 ; \$4,500 ; \$6,400 et \$13,000.
- Les autres prêts portent 6 et 7 d'intérêt.

Voici quelques changements de noms de bureaux de poste dans la province de Québec :

Fortin, comté de Rimouski, devient St Luc de Matane.

Harrington, comté de Saguenay, devient Harrington Habour.

La Borderie, comté de Provencher, devient La Rochelle.

St Joseph de Brandon, comté de Joliette, devient St Cléophas de Brandon.

Les bureaux de Moore's Station, comté de Missisquoi et de St Dominique des Cèdres, comté de Soulanges, sont fermés depuis le 15 avril.

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 589
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 108 RUE STE-ELISABETH

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

W. D. RUFANGE Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence : 109, St-Augustin.
ATELIER :
105 ST-AUGUSTIN, ST-HENRI.

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL

Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

A. VAILLANCOURT, PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier : 535, rue St-André, Montréal.

CHS. HENDRICK

2504, rue Ste-Catherine
PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR

SPÉCIALITÉ : Nettoyage de la pierre, et parement de briques

J. A. ROBILLO & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE
Tel. Marchands 1211. STE-CUREGONDK

CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —
SABLE DE GREVE
81, rue McCord, Montréal

Closures ! Balustrades !
Toutes sortes de Travaux en fer.
Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS
78 Adelaide St., Toronto, Ont.
TELEPHONE BELL 7012



A. DEMERS & CIE

CI-DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS
Couvreur, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.
Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés.

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL